



HAL
open science

Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Évreux (27) - 20 rue du Puits Carré

Pierre Wech

► **To cite this version:**

Pierre Wech. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Évreux (27) - 20 rue du Puits Carré. Mission Archéologique Départementale de l'Eure. 2016. hal-04354520

HAL Id: hal-04354520

<https://hal.science/hal-04354520>

Submitted on 19 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

MADE

EVREUX (27),
« 20, rue du Puits Carré »

Code INSEE n° 27229

Arrêté de prescription n° AD-2015-65

Arrêté de désignation n° AT-2015-65

Sous la direction de Pierre WECH

Avec la collaboration de
Delphine THÉOLAS



MARS 2016

Conseil départemental
Hôtel du Département Bd Georges Chauvin
27021 Evreux cedex

Avant-propos :

Le présent rapport d'opération archéologique préventive a été réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure, en application de l'article L.523-11 du code du patrimoine, du chapitre VI du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 et de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation de rapports d'opérations archéologiques.

L'exploitation des résultats présentés dans le rapport n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes du rapport, ainsi que la mention du Conseil départemental de l'Eure et du nom de l'auteur.

Pour citer ce rapport :

WECH (P.) – Evreux (Haute-Normandie, Eure), « 20, rue du Puits Carré ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2016, 104 p.

Remerciements :

Nous remercions avant tout très chaleureusement M. Alexandre Vavasseur, ingénieur en charge du projet de construction pour le Nouvel Hôpital de Navarre, qui a accompagné nos travaux et a tout fait pour en assurer le bon déroulement.

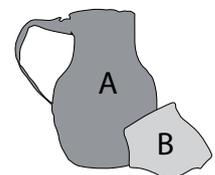
Bien sûr, ce rapport n'aurait pas pu être ce qu'il est sans la collaboration et les contributions de tous les agents de la MADE, techniciens ou spécialistes, qui ont participé à cette opération, que ce soit sur le terrain ou pour la préparation de ce rapport. Un grand merci donc à Karine Duval, Mathilde Osmond, Delphine Théolas et Laurent Tocqueville.

Illustration(s) de couverture :

Un large éventail chronologique : éléments mobiliers antiques et contemporains mis au jour lors du diagnostic (cliché P. Wech).

A = pichet en alliage cuivreux d'époque moderne à contemporaine (7 MET)

B = bord de coupelle en céramique plombifère du Centre de la Gaule (27 CER)



EVREUX (27),
« 20, rue du Puits Carré »

Sous la direction de Pierre WECH

Avec la collaboration de
Delphine THÉOLAS

Code patriarche 2509
Code INSEE 27229
N° de l'arrêté de prescription AD-2015-65
N° de l'arrêté de désignation AT-2015-65
Responsable d'opération WECH Pierre
N° (opérateur) de l'opération AP108

MARS 2016

Sommaire

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
Fiche signalétique	5
Mots-clés des thésaurus	6
Générique de l'opération	7
État de conservation du site	8
Notice scientifique	8
Localisation de l'opération	9
Arrêté de prescription	12
Projet d'intervention	14
Validation du projet d'intervention	19
Arrêté de désignation du responsable scientifique	20
Arrêté d'attribution	21
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES ET RÉSULTATS	23
2.1. Géographie, topographie et hydrographie	25
2.2. Contexte historique et archéologique	26
2.2.1. Evreux à travers les époques	26
2.2.2. Contexte archéologique pré et protohistorique	26
2.2.3. Contexte archéologique antique	28
2.2.4. Contexte archéologique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age	31
2.2.5. Contexte archéologique médiéval et moderne.....	31
3. STRATÉGIE, MÉTHODE ET MOYENS MIS EN OEUVRE	35
3.1. Présentation de l'intervention	37
3.1.1. Le projet d'aménagement.....	37
3.1.2. Stratégie et méthode.....	37
3.2. Moyens techniques et humains	37
3.2.1. Base-vie et installations connexes	37

3.2.2. Mise en sécurité	37
3.2.3. Terrassements.....	37
3.2.4. Stockage et évacuation des déblais.....	37
3.2.5. Equipe archéologique.....	37
3.2.6. Enregistrement des données et du mobilier	38
3.3. Nature des travaux réalisés	38
3.3.1. Sondages.....	38
3.3.2. Documentation archéologique.....	39
3.3.3. Etudes et analyses.....	39
4. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION.....	41
4.1. Présentation par tranchée	43
4.1.1. Tranchée 1	43
4.1.2. Tranchée 2	50
4.1.3. Tranchée 3	51
4.2. Synthèses chronologiques	53
4.2.1. Le substrat	53
4.2.2. L'Antiquité.....	53
4.2.3. Le Moyen Age et la période moderne.....	54
4.2.4. La période contemporaine	55
5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION	61
6. DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE.....	65
7. BIBLIOGRAPHIE	69
Table des figures	73
NOTE SUR LE MOBILIER CÉRAMIQUE.....	75
LES INVENTAIRES.....	91

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation de l'opération

Région : Haute-Normandie

Département : Eure

Commune : Evreux

Adresse ou lieu-dit :
20, rue du Puits Carré

Codes

Code INSEE : 27229

Code Patriarche : 2509

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 - CC 49 et NGF 69)

X = 1564,960 à 1565,017
Y = 8204,087 à 8204,157
Z = 75,95 à 74,50 m NGF

Références cadastrales

Commune : Evreux

Année : 2015

Section(s) : XL

Parcelle(s) : 119

Lieu-dit :
20, rue du Puits Carré

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaires du terrain

Nouvel Hôpital de Navarre

Références de l'opération

N° de l'arrêté de prescription

AD-2015-65

N° de l'arrêté d'attribution

AT-2015-65

N° de l'arrêté de désignation
du responsable scientifique

AD-DES-2015-65

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Nouvel Hôpital de Navarre

Nature de l'aménagement

Construction d'une structure
d'accueil

Opérateur d'archéologie

Mission archéologique
départementale de l'Eure
(MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Responsable scientifique de l'opération

Pierre WECH

Organisme de rattachement

Mission archéologique
départementale de l'Eure
(MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Code opération MADE

AP 108

Dates d'intervention sur le terrain

Du 30 novembre
au 1^{er} décembre 2015

MOTS-CLÉS DES THÉSARUS

Chronologie

- Paléolithique
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
- Age du bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Age du Fer
 - Hallstatt (premier Age du Fer)
 - La Tène (second Age du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romaine)
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'à 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
- Haut Moyen Age
 - Moyen Age central
 - Bas Moyen Age
- Temps Modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Enclos
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Silo
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Trou de poteau
- Fossés
- Paléosol
- Autre

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Terre cuite architecturale

Études annexes

- Géologie / Pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- An de lithique
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Mobilier 1914-1918
- Analyse sédimentaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants scientifiques

FAJON Philippe	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Haute-Normandie
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27

Intervenants administratifs

GUSTIN Philippe	Directeur général des services	Conseil départemental de l'Eure
BRIGAND Elise	Directrice de la Culture	Conseil départemental de l'Eure
VIAND Antide	Responsable de service	Made - CD 27
GROUT Claire	Secrétaire-comptable	Made - CD 27
LIOGIER Luc	Directeur régional des affaires culturelles	DRAC Haute-Normandie
KAYSER Olivier	Conservateur régional de l'archéologie	DRAC - SRA Haute-Normandie
FAJON Philippe	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Haute-Normandie

Équipe de fouille

DUVAL Karine	Technicien de fouille	Made - CD 27
TOCQUEVILLE Laurent	Technicien de fouille	Made - CD 27
WECH Pierre	Archéologue antiquisant - Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27

7

Équipe de post-fouille

DUVAL Karine	Lavage et inventaire du mobilier, infographie et mise en page du rapport	Made - CD 27
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération - Coordination, inventaire des données, rédaction du rapport	Made - CD 27

Intervenants techniques

OSMOND Mathilde	Topographe	Made - CD 27
MESAS Bernard	Terrassements (conduite de la mini-pelle)	Entreprise Drouet

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le diagnostic réalisé sur cette parcelle a permis en premier lieu de préciser le contexte topographique antique du secteur. Un vallon orienté sud-est / nord-ouest, dont l'axe est à rechercher en direction de l'actuelle rue Saint-Louis, a en effet été identifié sur une grande partie de l'emprise. Contrairement à ce qui est aujourd'hui visible dans le paysage urbain, ce vallon devait constituer un « accident topographique » important avec une nette rupture de pente.

Dans ce contexte, les trois tranchées réalisées ont mis en lumière la présence d'une occupation antique des lieux, fortement tronquée par les aménagements postérieurs, et manifestement peu dense. Les niveaux appartenant à cette occupation sont en outre recouverts, là où ils sont conservés, par d'importants apports de matériaux dont l'épaisseur dépasse 1,4 m. Cette occupation modeste, datée des I^{er} et II^e siècles et exempte de toute trace d'habitat, peut être interprétée soit comme résultant d'un espace « tampon » entre les zones urbaines (6 rue de la Ronde) et un secteur à vocation artisanale (43-45 rue Franklin Roosevelt), soit comme un espace de cour peu ou pas aménagé, en lien avec un habitat non reconnu. Les contraintes topographiques évoquées précédemment peuvent également expliquer en partie l'absence d'habitat en ces lieux.

Le secteur dans son ensemble paraît déserté, pour ce qui est de l'habitat, dès le III^e siècle. Au cours du Moyen Age, il est inclus dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Ronde, dont l'église éponyme se situe à quelques dizaines de mètres à peine vers le nord-ouest, de l'autre côté de la rue du Puits Carré. Cette dernière semble avoir constitué une limite au-delà de laquelle les aménagements liés à l'église, et notamment le cimetière attenant, ne se sont pas développés. Les parcelles ainsi étudiées, au sud de la rue du Puits Carré, ne semblent ainsi avoir accueilli, jusqu'au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, que des activités agricoles ou maraîchères, sans doute précédées ou accompagnées, à une date que rien ne permet de préciser, d'importants travaux de nivellement ayant en partie colmaté le vallon préexistant et arasé son versant sud-ouest.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la ville se réapproprie progressivement le secteur, sans doute en même temps que d'importants travaux de voirie liés à la construction de la route de Paris (1837-1838) achèvent de niveler le terrain en « robotant » les terrains au sud-ouest et en remblayant définitivement l'emplacement du vallon.

ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

Les trois sondages réalisés lors de ce diagnostic ont été soigneusement rebouchés et « chenillés » pour restituer un terrain aussi propre qu'avant l'intervention et assurer un compactage minimal des sédiments. Aucune protection n'a été installée sur les niveaux mis au jour. Les profondeurs atteintes figurent clairement sur les plans et relevés accompagnant le présent rapport, et sont mentionnées sous une forme absolue, suivant le système de référencement NGF 69 en vigueur.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

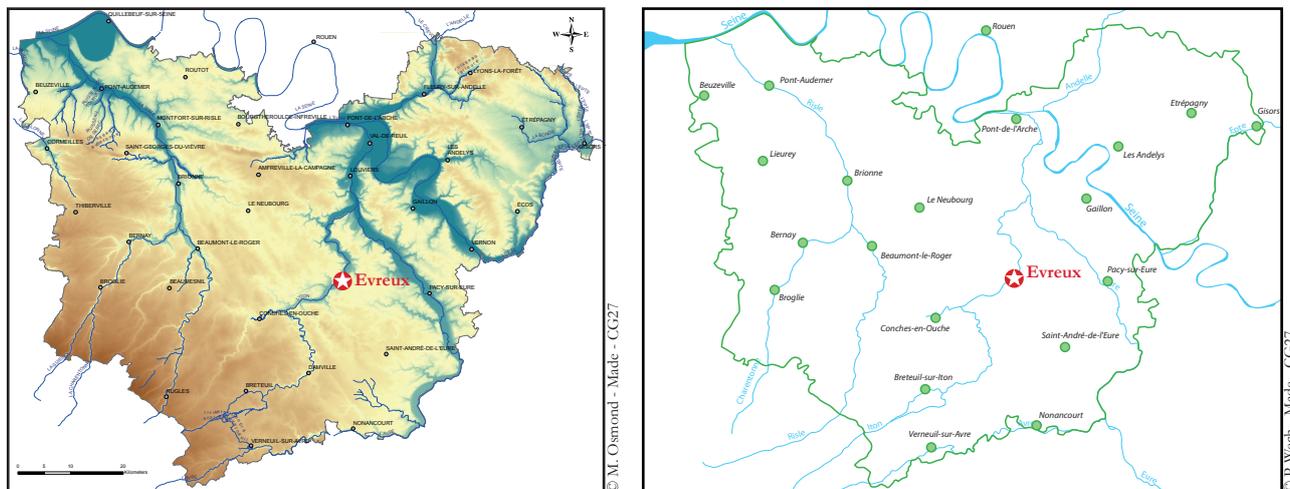


Figure 1 - Localisation d'Evreux dans le département de l'Eure

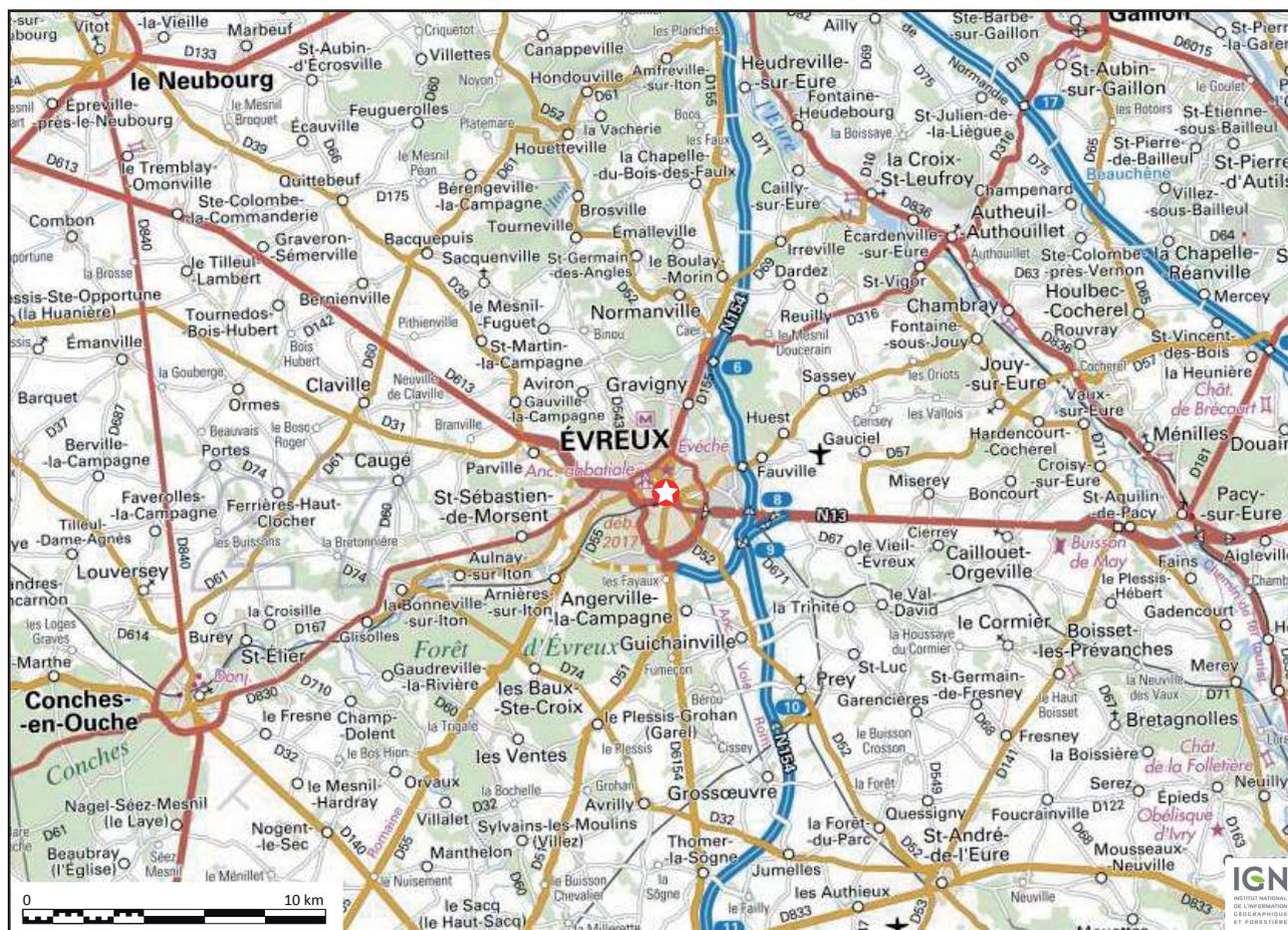


Figure 2 - Localisation de la commune d'Evreux sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e

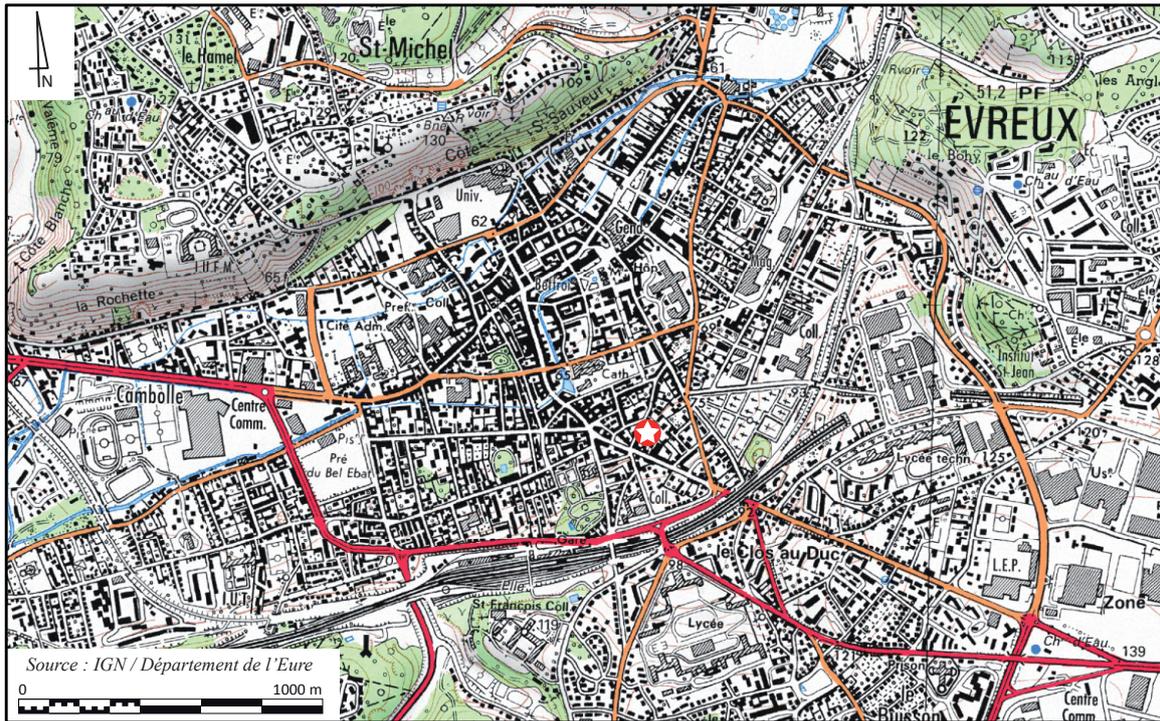


Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e

10

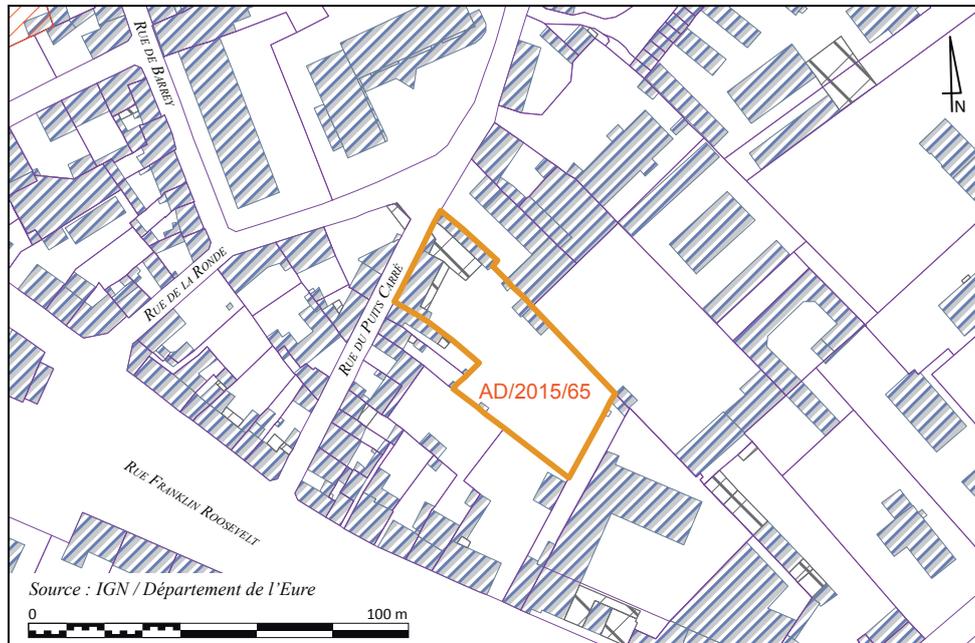


Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel



Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

COPIE

Arrêté n° AD-2015-65 prescrivant la
réalisation d'un diagnostic
archéologique préventif

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le dossier de : Permis de construire
Référéncé : 027 229 15 00039
Déposé auprès de : GRAND EVREUX AGGLOMERATION - Service Urbanisme
Secteur ADS
Le : 28/07/2015
Par : NOUVEL HOPITAL DE NAVARRE
62 Rue de Conches - CS 32204 27022 - EVREUX Cedex
Pour le(s) terrain(s) sis : 20 Rue du puits carré
EVREUX
Cadastré(s) : XL 119
N° Opé : 2509
Reçu-le : 02/09/2015

CONSIDERANT qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Art. 1er. - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, et portera sur une superficie de 0.17 hectare.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Art. 2. - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Art. 3. - Objectifs - Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges archéologiques conservés.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider, le cas échéant, des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

Art. 4. - Principes méthodologiques - Le diagnostic sera réalisé par ouverture de tranchées linéaires et aura, en tant que de besoin, recours à la réalisation de "fenêtres" complémentaires de décâpage à l'emplacement des vestiges archéologiques présentant une concentration, une extension, ou une organisation particulière. La surface ouverte devra représenter un minimum de 10 % de la surface des emprises.

Le cas échéant, la stratigraphie générale du site sera reconnue au moyen de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur et le responsable scientifique de l'opération fera, en tant que de besoin, appel aux études géomorphologiques nécessaires en phase de terrain et de post-fouille.

Le responsable scientifique de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée, un enregistrement et un relevé systématique en plan et en coupe.

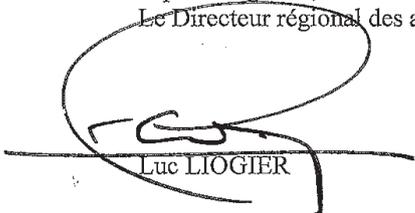
Le rapport devra comporter, outre la présentation exhaustive des données brutes de terrain et l'interprétation scientifique des résultats, l'étude du mobilier archéologique recueilli (dessins, descriptions, comptages).

Art. 5. - La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de travaux, à l'INRAP et, le cas échéant, aux services de collectivité territorialement agréés.

Fait à Rouen, le 18 09 2015

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles


Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX

PROJET D'INTERVENTION

Mission archéologique départementale de l'Eure

Projet d'intervention de diagnostic archéologique préventif

N° AP.27 15 108

AD-2015-65

EVREUX (27)
20 rue du Puits Carré

14

1. Références

Projet : Permis de construire
Commune : EVREUX
Lieu-dit : 20 rue du Puits Carré
Références cadastrales : XL 119
Emprise du projet : 1 700 m² (0,17 ha)
Occupation du sol : Pelouse et bâtiments d'habitation
Arrêté de diagnostic : AD-2015-65
Date : 15 septembre 2015
Affaire suivie par : Philippe Fajon, Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie
Aménageur : Nouvel Hôpital de Navarre
62, rue de Conches – CS 32204
27022 – EVREUX Cedex

Date de réception de la prescription : 29 septembre 2015
Date d'engagement de la Mission archéologique départementale de l'Eure : 5 octobre 2015
Date d'attribution du diagnostic : 9 octobre 2015
Reçue le 21 octobre 2015
Opérateur : Mission archéologique départementale de l'Eure
Site archéologique de *Gisacum*
8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux
Tél. : 02.32.31.93.73 – Fax : 02.32.29.86.56

2. Objectifs

Conformément à la prescription AD-2015-65, la Mission archéologique départementale de l'Eure s'attachera à préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges conservés. En outre, le diagnostic fournira les informations nécessaires à la prise de décision, dans la perspective de prescriptions ultérieures et de leurs pré-requis scientifiques et techniques.

3. Problématique scientifique

La parcelle à diagnostiquer se trouve en contexte urbain, dans un secteur d'Evreux où plusieurs opérations d'archéologie préventive ont déjà livré les vestiges d'occupations antiques structurées.

Immédiatement au sud-est, la fouille du 43-45 rue Franklin Roosevelt avait ainsi livré en 1996 les traces d'une occupation remontant au I^{er} siècle de notre ère, dont une rue, aménagée à la fin du I^{er} siècle, et un atelier de potier composé d'au moins deux fours, actif aux II^e et III^e siècles. Aucune réoccupation tardo-antique n'avait été décelée, le site paraissant abandonné à la fin du III^e siècle. Seules quelques traces d'aménagements relevant du Second Moyen Age attestent ensuite de la reconquête urbaine progressive de ce secteur.

Au nord-ouest, la fouille du 9 rue de Barrey avait livré en 1990 les vestiges de deux maisons antiques successives, dont l'occupation couvre les trois premiers siècles de notre ère. A la suite de l'abandon du quartier déjà évoqué précédemment, le secteur ne semble pas réoccupé avant la fin du Moyen Age, voire l'époque moderne.

Le contexte est donc particulièrement riche, et le diagnostic susceptible de livrer des informations importantes quant à la trame urbaine de la ville antique d'Evreux / *Mediolanum Aulercorum*, la nature de occupations présentes et leur chronologie, en lien avec les éléments déjà connus dans le secteur.

16

4. Méthodologie et techniques envisagées

Stratégie générale de l'intervention

Les agents de la Mission archéologique départementale réaliseront dans la parcelle des sondages d'évaluation adaptés à la morphologie du terrain et aux espaces accessibles. En l'espèce, l'essentiel des ouvertures consistera en la réalisation d'une tranchée principale d'orientation sud-est / nord-ouest, dans le sens de la pente. Si besoin était, des élargissements de tranchée ou des ouvertures complémentaires pourront également être réalisés autour des vestiges structurés détectés. Dans ce cadre, au moins un quart des structures découvertes sera testé par une fouille manuelle ou mécanique selon les circonstances et les contraintes qui se seraient faites jour.

Des sondages profonds seront réalisés dès que possible afin d'apprécier la nature du sous-sol, ce qui imposera de perforer les niveaux les plus récents. L'objectif est d'atteindre le substrat le plus régulièrement possible. Toutefois, selon les vestiges qui viendraient à être mis au jour, les terrassements pourront être interrompus avant de l'avoir atteint. En effet, certains éléments qui le justifieraient pourraient alors être préservés. Toute décision relative à ces questions sera préalablement validée par le Service régional de l'archéologie.

En plus de l'identification des traces d'occupation, l'objectif de l'ouverture linéaire projetée est de déterminer le profil du terrain naturel et l'évolution des niveaux anthropiques (nature, épaisseur, ...) à mesure que l'on se rapproche du centre urbain situé au nord-ouest. Il sera également intéressant de localiser, dater et quantifier les éventuels phénomènes d'érosion / troncature qui ont pu impacter les niveaux archéologiques et façonner la topographie actuelle des lieux.

Terrassements et moyens mécaniques

Les terrassements seront réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 5 tonnes, munie d'un godet lisse large de 1,5 à 2 m. Les déblais seront stockés sur place et serviront au rebouchage des sondages à la fin de l'intervention.

Traitement des vestiges et documentation

Au minimum un quart des structures sera testé par une fouille manuelle ou mécanique. L'ensemble des structures et unités stratigraphiques mis au jour sera relevé en plan et localisé en trois dimensions suivant le système de géo-référencement Lambert-IGN 93 et NGF 69. Les levés topographiques seront réalisés au fur-et-à-mesure de l'avancement des sondages par Mathilde Osmond, topographe à la Made, au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

Rédaction du rapport

L'opération cherchera à mettre en évidence l'absence ou la présence de vestiges archéologiques. En cas de présence de vestiges, le rapport de diagnostic précisera :

- l'état de conservation ;
- la profondeur d'enfouissement ;
- l'épaisseur des niveaux archéologiques ;
- la densité des vestiges ;
- la surface concernée ;
- la ou les périodes chronologiques ;
- la nature géologique et géomorphologique des terrains.

La mise en perspective des résultats obtenus sur la parcelle avec les éléments déjà connus dans le secteur permettra de replacer notre intervention dans le contexte plus large de l'agglomération antique, en soulignant, le cas échéant, les enjeux scientifiques de l'étude de ces vestiges.

17

5. Volume des moyens prévus (en jours ouvrés)

5.1. Phase de préparation

Pour la préparation de l'opération (commandes, DICT, contacts avec l'aménageur, etc.), la Made prévoit 2 jours de travail pour le responsable d'opération.

5.2. Phase de terrain

Pour la phase de terrain, la Made prévoit 3 jours de terrassements (rebouchage inclus). L'équipe sera constituée de 3 archéologues (dont le responsable) sur une durée de 2 jours. Cette configuration permettra d'assurer de manière optimale le suivi du terrassement, les tests de fouille, les relevés afférents et le traitement du mobilier collecté. Mathilde Osmond, topographe à la Made, assurera, au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique, le levé topographique des sondages et des structures en X, Y et Z suivant les systèmes de géo-référencement en vigueur (Lambert 93 et NGF 69).

Fonction	Jours	Nom, qualité
Encadrement	2	Pierre WECH, responsable scientifique
Technicien	4	2 techniciens
Topographe	1	Mathilde Osmond, topographe
Total	7	

Moyens mécaniques :

Une pelle mécanique sur chenilles de 5 tonnes, équipée d'un godet de curage large de 1,5 à 2 m, pendant 3 jours pour ouverture et rebouchage des sondages.

Moyens particuliers :

Véhicule de service, moyens photographiques, topographiques et de relevés internes.
En cas de découverte funéraire, la Made sollicitera l'avis d'un anthropologue.

5.3. Phase de post-fouille

Pour la phase d'étude et la rédaction du rapport, la Made prévoit une durée de deux semaines. L'équipe sera constituée du responsable de l'opération et d'un à deux techniciens pour réaliser le texte du rapport, le traitement graphique des données, le traitement du mobilier et les inventaires. Ils seront éventuellement assistés des techniciens spécialisés de la Made pour les inventaires, la carte archéologique, les études spécialisées (céramique, lithique, etc.) ou le dessin, selon la répartition suivante :

Fonction	Jours	Nom, qualité
Encadrement	10	Pierre WECH, responsable scientifique
Traitement du mobilier, des minutes, saisies, inventaires	5 à 10	1 à 2 techniciens éventuellement assistés d'un technicien spécialisé
Etude céramologique	2 à 5	Delphine Théolas, technicienne spécialisée
PAO	1	Karine Duval, technicienne spécialisée
Total	18 à 26	

Moyens particuliers :

Travaux réalisés dans les locaux de la Made au Vieil-Evreux

Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :

Mission archéologique départementale de l'Eure – 8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux

18

6. Délais de réalisation

La phase de terrain est prévue sur une durée de 3 jours ouvrés, couvrant l'ouverture, le traitement archéologique et le rebouchage des sondages. Cette période pourra éventuellement être augmentée d'un à deux jours, afin de prendre en compte la complexité ou la densité de vestiges particulièrement complexes.

Selon la nature et la densité des éléments collectés, la durée de la phase d'étude sera adaptée afin de permettre une caractérisation optimale des vestiges.

VALIDATION DU PROJET D'INTERVENTION



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

**DEPARTEMENT DE L'EURE
MISSION ARCHÉOLOGIQUE**

20 NOV. 2015

DEPARTEMENTALE

**Direction régionale des Affaires
culturelles de Haute-Normandie**

Rouen, le 6 novembre 2015

Service régional de l'archéologie

Mission archéologique départementale de
l'Eure
Le Vieil Evreux

Affaire suivie par Philippe FAJON
Tél. 02 32 10 70 75
Fax 02 35 72 48 90
Mél. philippe.fajon@culture.gouv.fr
Références HN-27-229-15-0501

27930 - LE-VIEIL-EVREUX

Objet : EVREUX (27) 20 Rue du puits carré
Permis de construire 027 229 15 O0039
Arrêté de prescription : AD-2015-65

ACCUSE DE RECEPTION DU PROJET D'OPERATION DE DIAGNOSTIC

19

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le projet d'opération de diagnostic référencé en objet et que vous m'avez soumis conformément à la réglementation, est approuvé dans les conditions de réalisation proposées.

Le Directeur régional des affaires culturelles

Luc LIOGIER
Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles
Absent ou empêché

Stéphanie VALLVÉ
Secrétaire Générale

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE



**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

COPIE

Arrêté n° AD-DES-2015-65 portant
désignation du responsable scientifique du
diagnostic d'archéologie préventive prescrit
par arrêté n° AD-2015-65 du 15 septembre
2015

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° AD-2015-65 du 15 septembre 2015 prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif ;

VU l'arrêté n° AT-2015-65 du 9 octobre 2015 portant attribution du diagnostic archéologique préventif susvisé à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

ARRETE

Art. 1er. - M Pierre WECH est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 10 11 2015

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles


 Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX

ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION

COPIE

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Arrêté n° AT-2015-65 portant désignation de l'opérateur chargé du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par arrêté n° AD-2015-65 du 15/09/2015

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 12/11/2012 portant agrément du service archéologique de collectivité dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

VU l'arrêté AD-2015-65 du 15/09/2015 prescrivant la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive ;

VU la décision de la collectivité concernée, en date du 05/10/2015, optant pour la réalisation du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Art. 1er. - La réalisation de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive est attribuée à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 15/10/2015

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES ET RÉSULTATS

2.1. GÉOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

La ville d'Evreux se développe principalement dans le fond de la vallée de l'Iton. La parcelle qui nous concerne aujourd'hui se situe au cœur de l'agglomération actuelle, sur le versant méridional en pente douce de la vallée de l'Iton.

Nous ne savons encore que très peu de choses concernant la configuration primitive du fond de la vallée et des coteaux. Les différents bras de la rivière visibles actuellement sont tous artificiels et relèvent d'aménagements plus ou moins récents. Seules les observations réalisées lors du diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis ont mis en évidence un possible bras naturel de la rivière (Wech 2011, 221). La ville contemporaine masque en effet très largement la topographie initiale des lieux.

En ce qui concerne la parcelle diagnostiquée, la carte géologique (fig. 6)¹ indique quant à elle simplement que nous nous situons à la limite entre des colluvions de pente (C₁) et des alluvions modernes (Fz). Ces dernières sont décrites dans la notice de la carte géologique : « de texture limono-argileuse, les alluvions modernes renferment toutefois de nombreux silex provenant des formations résiduelles ou des colluvions de pente à silex intercalés avec des lits siliceux où l'on reconnaît encore les gros grains de quartz des Sables de Lozère. Peu épaisses (environ 1 m), sauf dans les lobes convexes des méandres, elles reposent sur les alluvions grossières Fy ».

Les colluvions de pente (C₁) sont décrites ainsi : « elles sont hétérogènes et dépendent surtout des formations géologiques dont elles sont issues. Sur les flancs des vallées de l'Eure et de l'Iton, les colluvions de pente et de bas de versant sont constituées d'élé-

1 Notice de la Carte géologique 1 / 50 000^e, Evreux XX-13, BRGM, p. 10.

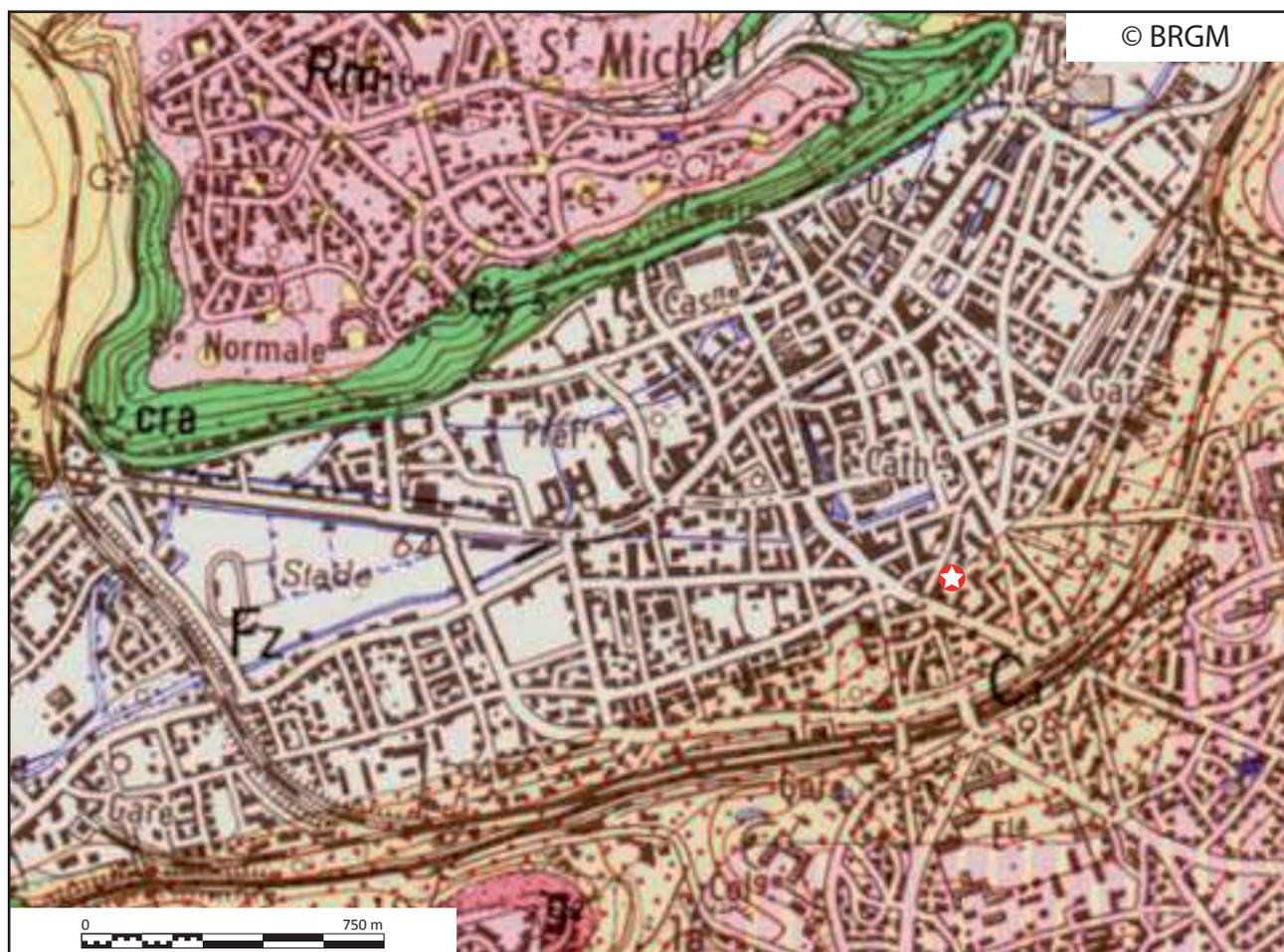


Figure 6 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique

ments provenant de l'altération de la craie : silex, blocs de craie plus ou moins éclatés sont mêlés dans une matrice argileuse. Ces colluvions peuvent avoir dans ce cas une épaisseur considérable et masquent complètement dans le bas des versants la craie en place ; les colluvions sont souvent contaminées par des éléments provenant des Sables de Lozère. Sur le plateau tertiaire, la nature des colluvions est différente : suivant leur position elles peuvent être constituées d'argile à meulière solifluée sur les pentes (en amont de la vallée du ru de Saint-Ouen), de matériel limoneux ou de Sables de Lozère remaniés.»

Nous verrons par la suite, grâce aux observations réalisées lors du diagnostic, la nature exacte des formations superficielles présentes à cet emplacement.

L'altitude actuelle des terrains est comprise entre 75,95 et 74,50 m NGF. Le site présente une pente assez douce du sud-sud-ouest vers le nord-nord-est, mais ne comporte aucun accident topographique notable (fig. 7).

2.2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

2.2.1. EVREUX À TRAVERS LES ÉPOQUES

La commune d'Evreux est bien connue pour son passé antique et médiéval. Nichée au creux de la vallée de l'Iton, l'agglomération se trouve à la croisée de nombreux axes de circulation, reliant notamment Paris à Lisieux ou encore Chartres à Rouen (Cliquet 1993, 128). Alors que ses origines protohistoriques restent aujourd'hui mal connues, pour ne pas dire inconnues (si tant est qu'elles aient existé), Evreux devint, à l'époque romaine, le chef-lieu de la cité des *Auleri Eburonici* sous le nom de *Mediolanum Aulercorum* (Hartz 2007, 39-41). La ville connut son apogée au II^e siècle de notre ère, atteignant alors son extension maximale, avant de décliner et de se rétracter, comme bon nombre d'agglomérations gallo-romaines, dans le courant du III^e siècle (Cliquet 1993, 125). Peu de données nous permettent d'appréhender la ville de

l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age : devenue siège d'un évêché au IV^e siècle, elle conserva toujours une importance régionale certaine, puisque résidence des comtes éponymes à partir de 989. De nos jours, Evreux est la préfecture du département de l'Eure.

2.2.2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE PRÉ ET PROTOHISTORIQUE

Les alentours d'Evreux semblent fréquentés par l'Homme depuis le Paléolithique moyen (Cliquet 1993, 127). Cependant, aucun élément sûr ne permet d'attester une occupation d'importance du fond de la vallée avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. L'emplacement du chef-lieu (*oppidum* ?) des Aulerques Eburonics cité par César (*De bello Gallico*, III, 17 et VII, 75) et par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, IV, 107) n'est en effet pas localisé.

L'absence de toute trace d'occupation à l'emplacement même de la ville actuelle d'Evreux, objet de la présente intervention, nous autorise à ne pas nous attarder davantage sur ces questions et les traces d'occupation satellite qui ont pu être détectées lors d'opérations antérieures ou de découvertes fortuites.

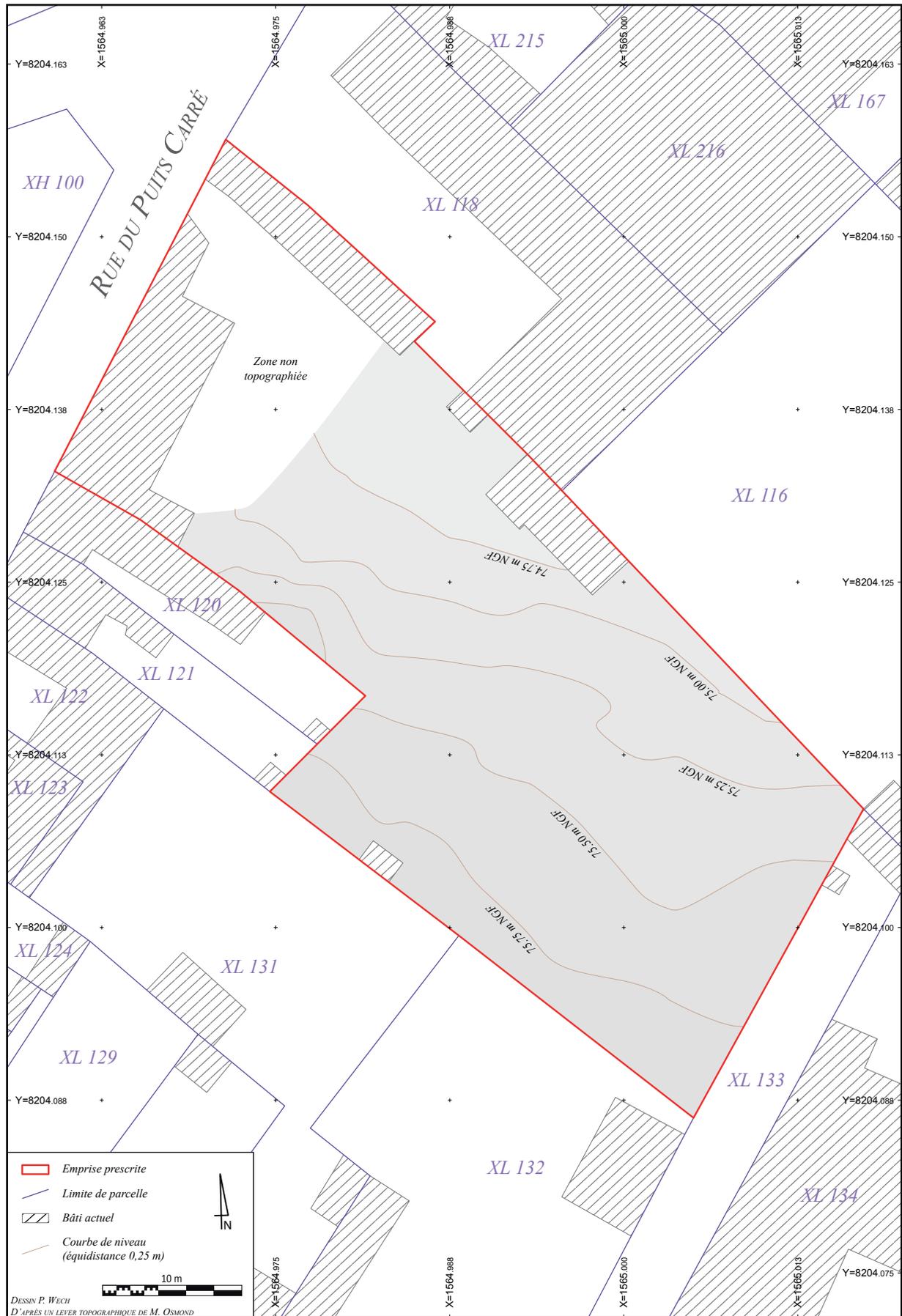


Figure 7 - Topographie de la parcelle avant l'intervention

2.2.3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ANTIQUE (FIG. 8)

Les premières traces d'occupation identifiées avec certitude ne remontant qu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère (Hartz 2007, 189), il semble possible aujourd'hui d'affirmer que la création de la ville, sur le flanc sud-est de la vallée, là où les terrains remontent en pente douce, n'est donc sans doute pas antérieure à la conquête césarienne des Gaules. Ces occupations se caractérisent par l'établissement de rues et de structures d'habitat légères (Gerber 1990). Le manque d'informations relatives à ces occupations précoces ne permet cependant aucune conclusion définitive quant à leur aspect et leur organisation générale.

La ville se développe véritablement à partir du dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. et semble atteindre son extension maximale au II^e siècle. Sa superficie peut alors être estimée à environ 60 hectares². Dans ce cadre, certaines portions du tissu urbain du Haut-Empire, à partir du début du I^{er} siècle de notre ère, peuvent être reconstituées avec quelque assurance. Plusieurs tronçons de rues sont tout d'abord attestés. Ceux-ci révèlent l'existence probable de deux trames urbaines distinctes et sans doute successives, dont la seconde correspond peut-être à une extension du réseau urbain vers le sud-ouest, sans doute dès le milieu du I^{er} siècle de notre ère (Wech 2013, 166-167).

Les îlots ainsi délimités accueillent pour l'essentiel des habitats dont certains témoins ont été reconnus en divers points de l'agglomération (pour une synthèse récente, voir Hartz 2007). Nous ne nous attarderons pas davantage ici sur la nature et l'évolution chronologique de ces habitats. Précisons simplement que la partie orientale, correspondant au secteur le plus anciennement urbanisé de la ville, semble, dès la fin du II^e siècle, connaître un abandon relatif, matérialisé par une remise en culture partielle et par l'ins-

tallation d'habitats sur les anciennes voiries (Gerber 1990 notamment). Cette phase de l'occupation paraît correspondre à une nouvelle extension de la ville vers l'ouest (Cliquet 1993, 131).

La parure monumentale de l'agglomération est également, pour certains aspects tout du moins, bien connue. Le théâtre a été fouillé au XIX^e siècle par Théodose Bonnin (1860, planches V et VI) et relocalisé avec précision par Frédéric Gerber en 1995 (fig. 8, n° 9). Des thermes publics ont été fouillés en 1993, préalablement à la construction de la nouvelle maternité attenante à l'hôpital Saint-Louis (Aupert 1997, Wech 2011 et 2013 ; fig. 8, n° 7). Une place publique présentant un dallage monumental et interprétée comme le *forum* de l'agglomération, est également connue rue de la Petite Cité (fig. 8, n° 12). Elle semble en outre accompagnée d'une construction de grande ampleur dont seul un mur stylobate a pu être reconnu (Follain, Halbout 1981). Signalons enfin la découverte récente, rue de la Justice, d'un probable sanctuaire péri-urbain fréquenté aux I^{er} et II^e siècles (Guillot, Millard 1995 ; fig. 8, n° 20).

Une seule zone funéraire est en revanche connue autour d'Evreux, pour l'époque antique. Celle-ci se localise au sud de l'agglomération, dans le secteur du Clos-au-Duc. Son utilisation est attestée depuis l'époque augustéenne jusqu'au IV^e siècle (voir en dernier lieu Kliesch 2011 et 2015).

La parcelle diagnostiquée se trouve ainsi en limite méridionale de la zone urbanisée, dans un secteur intermédiaire entre la ville et la nécropole, et qui a déjà livré les vestiges d'occupations notamment artisanales (fouille du 43-45 rue Franklin Roosevelt ; fig. 8, n° 22 ; Gerber 1996). Les résultats de l'opération pourront apporter des informations quant à l'occupation des marges urbaines de *Mediolanum Aulercorum* dont nous ignorons encore largement la nature.

28

² Alors que les propositions d'extension du tissu urbain antique étaient les mêmes, les nombreux travaux ayant jusque là été réalisés sur Evreux indiquent tous une surface de 20 ha (voir récemment Hartz 2007, 55 ; Guillot 2008, 22 ou encore Wech 2011, 31). Il semble cependant que ce calcul soit erroné, sans que l'on puisse identifier l'origine de l'erreur, largement reprise depuis sans avoir été vérifiée. Le calcul précis de cette surface par un géomètre, sur la base d'un plan géoréférencé, donne en effet avec certitude la valeur de 60 ha.

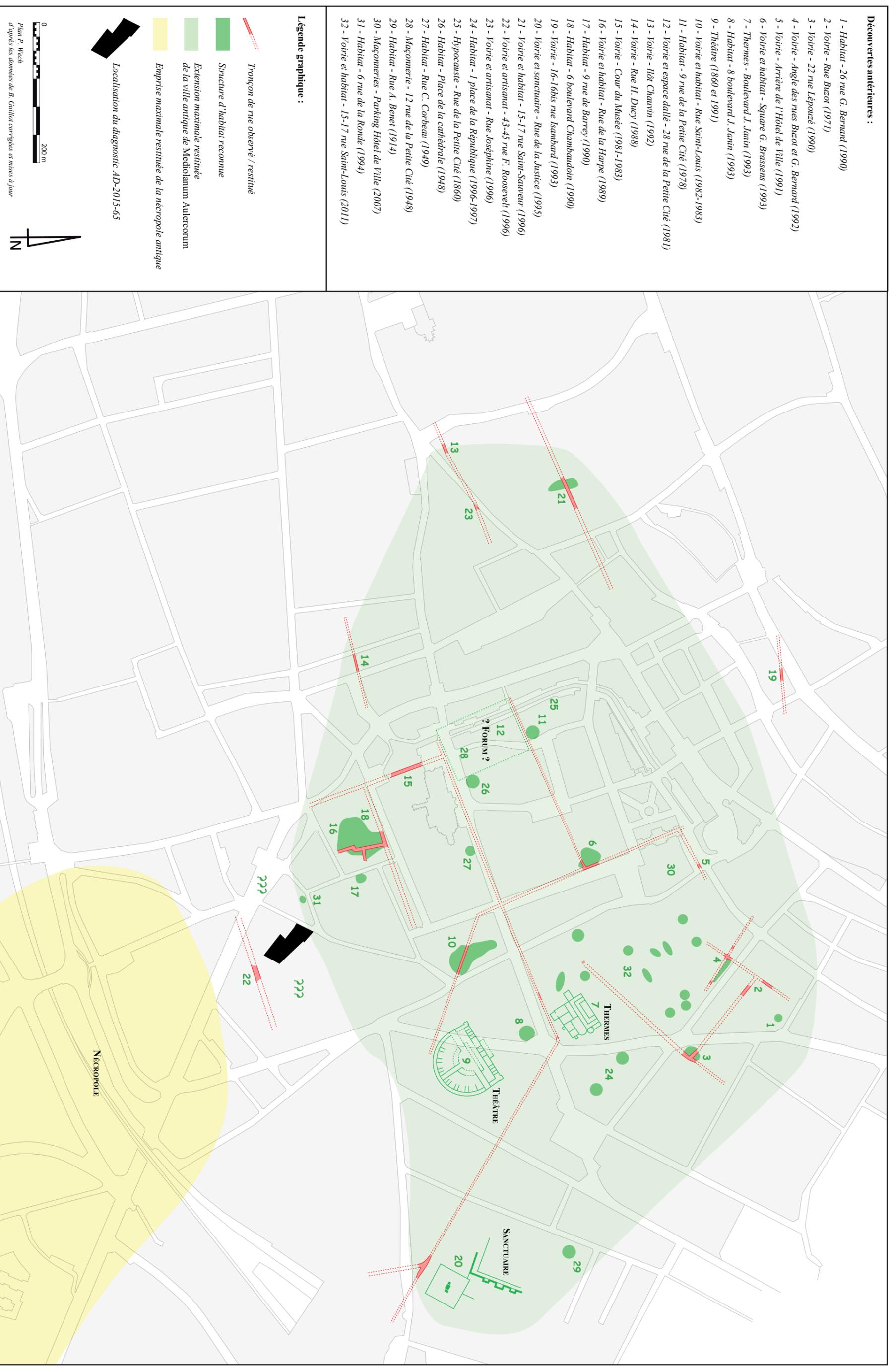


Figure 8 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville antique de Mediolanum Aulercorum

2.2.4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE (FIG. 9)

Aux environs de 250, des troubles aboutissent à l'abandon de vastes quartiers périphériques, notamment à l'est : rue Saint-Louis (Collard 1989), rue Lé-pouzé (Gerber 1990) ou encore sur le site de l'ancien hôpital (Wech 2013, 172-173), et à une première tentative d'édification d'un *castrum*, entreprise arrêtée vers 270/280 (Cousyn, Gerber 1993).

Les fouilles menées rue Saint-Louis en 1981-1984 ont en effet permis de mettre en lumière l'existence d'un état du *castrum* probablement antérieur à celui dont les vestiges sont visibles encore aujourd'hui. Peut-être s'agit-il d'un projet avorté ou d'un état temporaire ? Sa construction est datée du 3^e quart du III^e siècle, tandis que celle de la seconde muraille ne saurait être antérieure aux années 270 (Follain 1996, 56).

Ainsi, les recherches récentes ont montré que la ville d'Evreux s'était dotée, sans doute dès le milieu du III^e siècle d'un rempart massif mais resté inachevé, dont la mise en place coïncidait avec la rétractation du tissu urbain et l'abandon des principaux quartiers périphériques. A la fin du III^e siècle, alors que la ville subit des destructions encore plus importantes entraînant, semble-t-il, une perte de population et une diminution de l'espace occupé, un nouveau rempart, formant un quadrilatère irrégulier, est alors construit, délimitant une superficie de seulement 8 hectares³.

Les données disponibles sur l'occupation de l'espace interne du *castrum* au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age sont peu nombreuses et se résument pour l'essentiel à la fouille du square Georges Brassens. Une continuité de l'occupation a pu y être mise en évidence à la suite de l'imposant chantier de construction du rempart : constructions sur poteaux et solins s'y sont succédé jusqu'à une inondation

³ Les nombreux travaux réalisés par E. Follain sur la question donnent tous une surface de 9 hectares (Follain 1996, p. 52). Les mesures récentes, réalisées sur un plan géoréférencé et par un géomètre compétent, indiquent cependant sans ambiguïté une surface plus réduite de seulement 8 hectares.

datée des VII^e – VIII^e siècles (Gerber 1998, 115). C'est d'ailleurs à cette époque qu'est attesté pour la première fois le comté d'Evreux, la ville faisant précédemment partie du domaine royal.

La parcelle diagnostiquée se situe quant à elle largement en dehors de l'espace ceint par le second rempart et est donc *extra muros*. Aucun élément relatif aux périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age n'a jusqu'alors été mis au jour dans ce secteur.

2.2.5. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE MÉDIÉVAL ET MODERNE (FIG. 9)

La cité médiévale se développe par la suite dans l'enceinte du *castrum* tardo-antique, lequel accueillit, dans son angle nord-est, le château des comtes d'Evreux dont la première attestation remonte à 1060. Son emplacement est aujourd'hui occupé par la mairie d'Evreux.

Au moins dès le XII^e siècle, la ville était composée de deux éléments urbains : la cité (*castrum*) d'une part et le bourg Saint-Pierre au nord-ouest d'autre part, lequel fut pourvu d'une enceinte dès la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle.

Les données archéologiques disponibles sur l'occupation de l'espace interne du *castrum* sont là encore malheureusement peu nombreuses, et le square Georges Brassens reste notre source de référence. Il apparaît cependant que le site n'a pas connu de véritable réoccupation urbaine puisque seuls des fosses, des remblais et des jardins privés ont pu y être mis en évidence. Ainsi, pour une large part de l'histoire médiévale et moderne du *castrum*, nous ne connaissons du tissu urbain d'Evreux que le château comtal, la cathédrale et l'église Saint-Nicolas.

Hors les murs, documents anciens et découvertes archéologiques n'indiquent guère que la présence de

moulins à eau et d'établissements religieux en nombre important, et dont la chronologie s'étend du Moyen Age

classique à la période moderne (information cellule carte archéologique SRA Haute-Normandie). La par-

celle diagnostiquée se trouve à proximité immédiate de l'église Notre-Dame-de-la-Ronde, attestée dès le XIII^e siècle, et dont quelques maçonneries ont déjà été observées (Gerber 1994). Les opérations menées dans la zone ont porté à notre connaissance, outre un moule à cloche, de nombreuses sépultures appartenant au cimetière attenant à l'église.

L'occupation médiévale ne semble cependant pas s'étendre ici au-delà des environs immédiats de cette église, comme l'a montré notamment la fouille du 43-45 rue Franklin Roosevelt, dont l'emprise semble vierge de tout aménagement à compter du III^e siècle et ce jusqu'au XIV^e siècle au moins (Gerber 1996, p. 63). La présence d'aménagements légers et, peut-être, de sépultures ne peut cependant pas être exclue dans un secteur dont la ré-urbanisation ne semble pas antérieure à la période moderne.

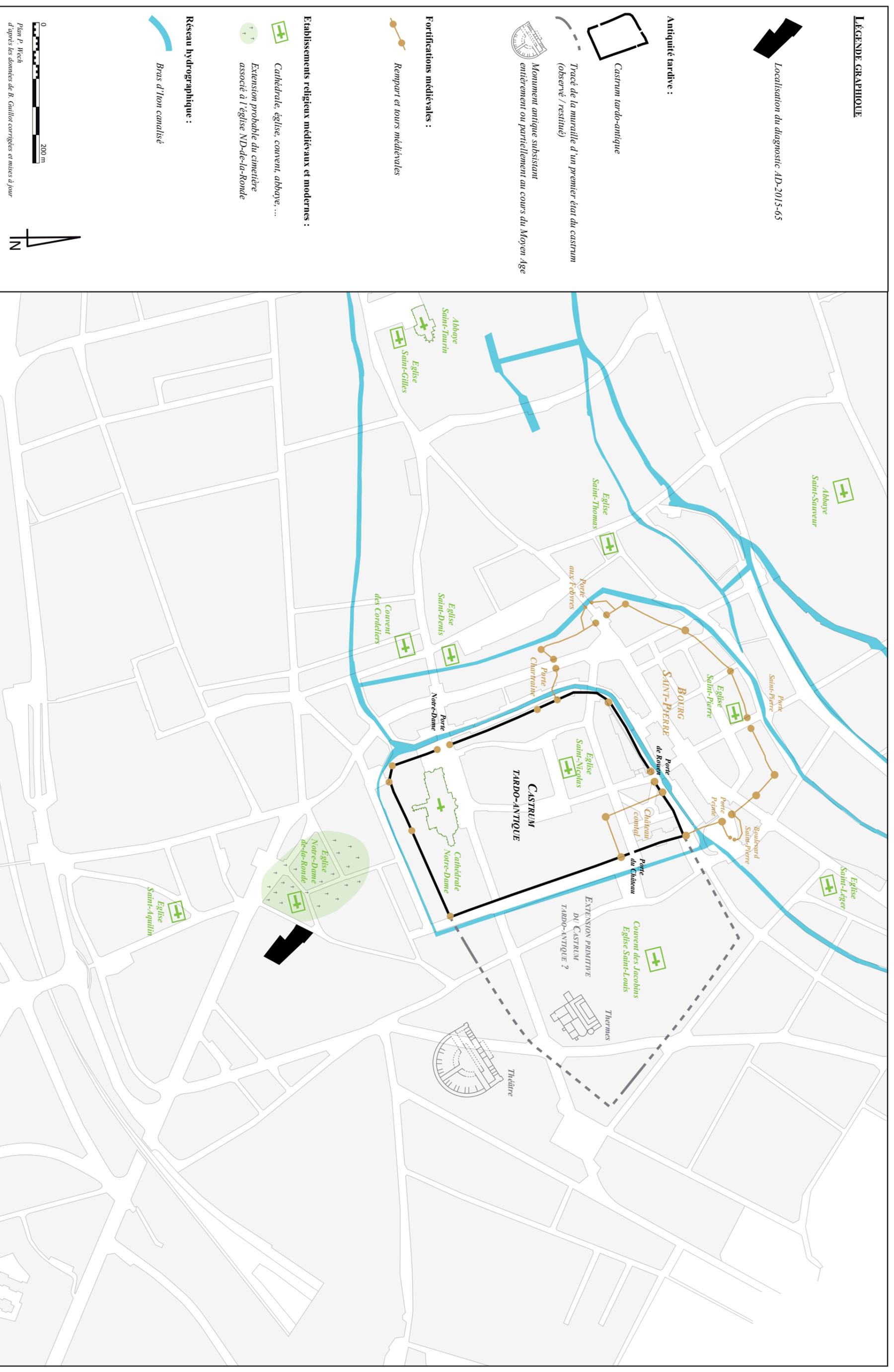


Figure 9 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville médiévale et moderne d'Evreux

3. STRATÉGIE, MÉTHODE ET MOYENS MIS EN OEUVRE

3.1. PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

3.1.1. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

La prescription de diagnostic fait suite à un permis de construire déposé auprès de la mairie d'Evreux par le Nouvel Hôpital de Navarre et concernant seulement la parcelle cadastrée XL 119. Le projet comporte la construction d'un bâtiment sans sous-sol dans la partie orientale de la parcelle, et l'aménagement d'aires de stationnement dans la zone occidentale. Ceci inclut la destruction des modestes dépendances présentes sur le flanc nord de la parcelle.

3.1.2. STRATÉGIE ET MÉTHODE

Le projet d'opération présenté précédemment, et validé par le Service régional de l'archéologie, expose précisément les objectifs de ce diagnostic et la stratégie retenue. Il ne semble donc pas utile d'y revenir ici, si ce n'est pour mentionner l'engagement pris envers l'aménageur de ne pas réaliser de sondage profond à l'emplacement de la construction projetée.

En un mot, il avait été décidé de ne réaliser qu'une tranchée exploratoire longitudinale, recoupant l'emprise du projet, laquelle pourrait être assortie de sondages complémentaires en tant que de besoin, et selon les découvertes réalisées dans la première tranchée.

3.2. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

3.2.1. BASE-VIE ET INSTALLATIONS CONNEXES

Nous avons bénéficié, durant la phase de terrain, de la mise à disposition par le Nouvel Hôpital de

Navarre des bâtiments occupant la façade occidentale de la parcelle, le long de la rue du Puits Carré, afin d'y stocker nos outils et les mobiliers issus des sondages. Le rétablissement temporaire de l'alimentation en eau a agrémenté cette « base-vie » sommaire de sanitaires toujours bienvenus.

3.2.2. MISE EN SÉCURITÉ

La parcelle diagnostiquée étant bien close, aucune mesure supplémentaire n'a été mise en œuvre pour en assurer la sécurisation, en dehors de la signalétique réglementaire (un panneau interdisant l'accès au public disposé sur l'accès se trouvant rue du Puits Carré).

3.2.3. TERRASSEMENTS

L'opération a nécessité 2 jours de terrassements, incluant ouverture et rebouchage des sondages. Nous avons eu pour cela recours à une pelle mécanique à chenilles de 5 tonnes, équipée d'un godet de curage orientable de 1,6 m de large et travaillant en rétro. L'ensemble de ces travaux de terrassement a été réalisé par la société Drouet sous la responsabilité des archéologues de la MADE.

3.2.4. STOCKAGE ET ÉVACUATION DES DÉBLAIS

Les déblais ont été stockés à proximité immédiate des sondages qui les avaient générés, afin d'être ensuite remployés pour leur rebouchage.

3.2.5. ÉQUIPE ARCHÉOLOGIQUE

La phase de terrain a mobilisé trois archéologues, dont le responsable scientifique de l'opération, durant 2 jours, soit un total de 6 jours / homme. Le transport de l'équipe a nécessité l'usage d'un véhicule

de location durant toute la durée de l'opération.

La topographe de la Made est intervenue à l'issue de la phase de terrain, avant le rebouchage, pour réaliser une microtopographie des lieux et pour effectuer le relevé complet des sondages et structures. Ces relevés ont été réalisés au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

3.2.6. ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DU MOBILIER

Les données ont été enregistrées selon les principes en vigueur à la MADE au moment de la réalisation du diagnostic. Le numéro d'opération (AP 108 = opération d'archéologie préventive n° 108) figure avant tout numéro d'unité stratigraphique, de structure ou d'objet isolé.

Les unités stratigraphiques ont fait l'objet d'une numérotation unique, de 1 à N, continue sur l'ensemble du diagnostic et totalement indépendante du numéro de sondage. Chaque US est toutefois bien localisée dans un sondage, et son appartenance éventuelle à une structure est clairement indiquée dans l'inventaire.

Une seconde numérotation, indépendante, est dévolue aux structures. Egalement numérotées de 1 à N, elles sont toutefois précédées d'un code d'identification constitué de deux lettres qui en précise la nature (puits, trou de poteau, fossé, ...). Dans le cas de structure fossoyée, le numéro ainsi attribué peut-être compris comme correspondant au creusement. Le détail des unités stratigraphiques constituant chaque structure est présenté dans l'inventaire correspondant.

Les mobiliers mis au jour ont été systématiquement liés aux unités stratigraphiques dont ils provenaient. Pour leur enregistrement, le numéro d'inventaire est systématiquement subordonné au numéro d'US, suivi d'un code matériau et, le cas échéant, d'un numéro d'ordre de 1 à N. Par exemple, AP.108 -35 CER 1 correspond à l'objet ou groupe d'objets en céramique n° 1, provenant de l'US n° 35 fouillée dans le cadre de l'opération AP.108.

3.3. NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS

3.3.1. SONDAGES

Trois sondages ont finalement été réalisés sur l'emprise à étudier (tableau 1). Ils couvrent une surface de 86,5 m² correspondant à 5,14 % des 1682 m² prescrits. Si l'on soustrait à ce chiffre la surface des bâtiments existants et des zones inaccessibles (fig. 10), les sondages correspondent à environ 6,4 % de la surface réellement disponible. Leur répartition correspond au projet d'intervention et couvre de façon globalement homogène toute la parcelle. Ils offrent donc une vision planimétrique satisfaisante du potentiel archéologique de la parcelle.

Tranchée n°	Surface (m ²)
1	64
2	7,5
3	15
Total =	86,5

Tableau 1 - Détail des ouvertures réalisées lors du diagnostic

La tranchée 1 a été réalisée suivant l'axe longitudinal de la parcelle, sur une longueur d'une quarantaine de mètres, parfois au milieu des arbres. Le substrat n'a été atteint qu'aux extrémités est et ouest de la tranchée. Dans ses portions médianes, les profondeurs à atteindre étaient trop importantes pour nous permettre de telles observations.

Les tranchées 2 et 3 ont été implantées perpendiculairement à la première, l'une à son extrémité occidentale, l'autre dans sa partie médiane. Les deux avaient pour objectif d'apporter des éléments de réponse à quelques questions soulevées par la tranchée principale. Dans les deux cas, le substrat a été atteint à des profondeurs étonnamment réduites. Nous reviendrons par la suite sur cette problématique.

En résumé, le substrat a pu être observé à plusieurs emplacements répartis sur l'ensemble de la parcelle. Les sondages réalisés permettent donc de documenter l'intégralité des occupations protohistoriques et postérieures éventuellement présentes en ces lieux.

La disposition des différentes tranchées offre également la possibilité de restituer le profil en long de la parcelle et donc de synthétiser la dynamique stratigraphique de la ou des occupations présentes.

3.3.2. DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

Dans ces sondages, la quasi-totalité des stratigraphies et des structures mises au jour a été inventoriée, relevée et photographiée, la plupart du temps sous la forme de logs. Bien que l'essentiel des ouvertures ait été réalisée mécaniquement, sous la surveillance des archéologues, certains contextes riches en mobilier ou particulièrement pertinents ont fait ponctuellement l'objet d'une fouille manuelle. L'ensemble de ces éléments a fait l'objet de relevés topographiques.

3.3.3. ETUDES ET ANALYSES

Les données collectées sur le terrain ont, dans le cadre des travaux de post-fouille, fait l'objet d'un traitement rigoureux : inventaire des unités stratigraphiques, des structures, des minutes de terrain et de la documentation photographique, mais aussi mise au net des relevés stratigraphiques et planimétriques.

Les différents mobiliers et éléments collectés lors du diagnostic ont fait l'objet d'un lavage / séchage, suivis d'un conditionnement et d'un inventaire détaillé. Le mobilier céramique a été plus spécifiquement inventorié et étudié par Delphine Théolas, céramologue à la Made,

Les autres catégories de mobiliers n'ont fait l'objet que d'une identification sommaire, en l'attente d'études et d'analyses plus poussées.

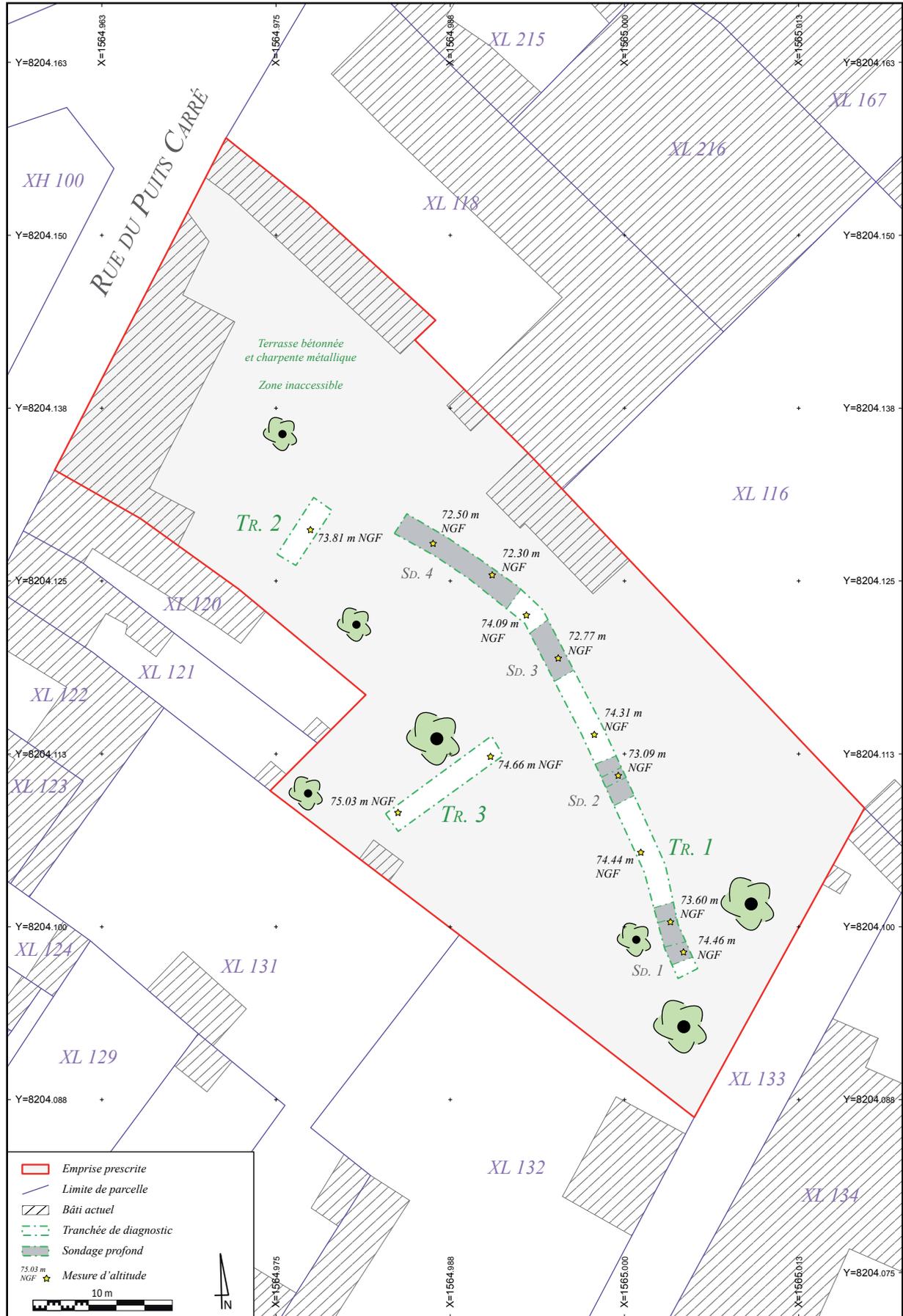
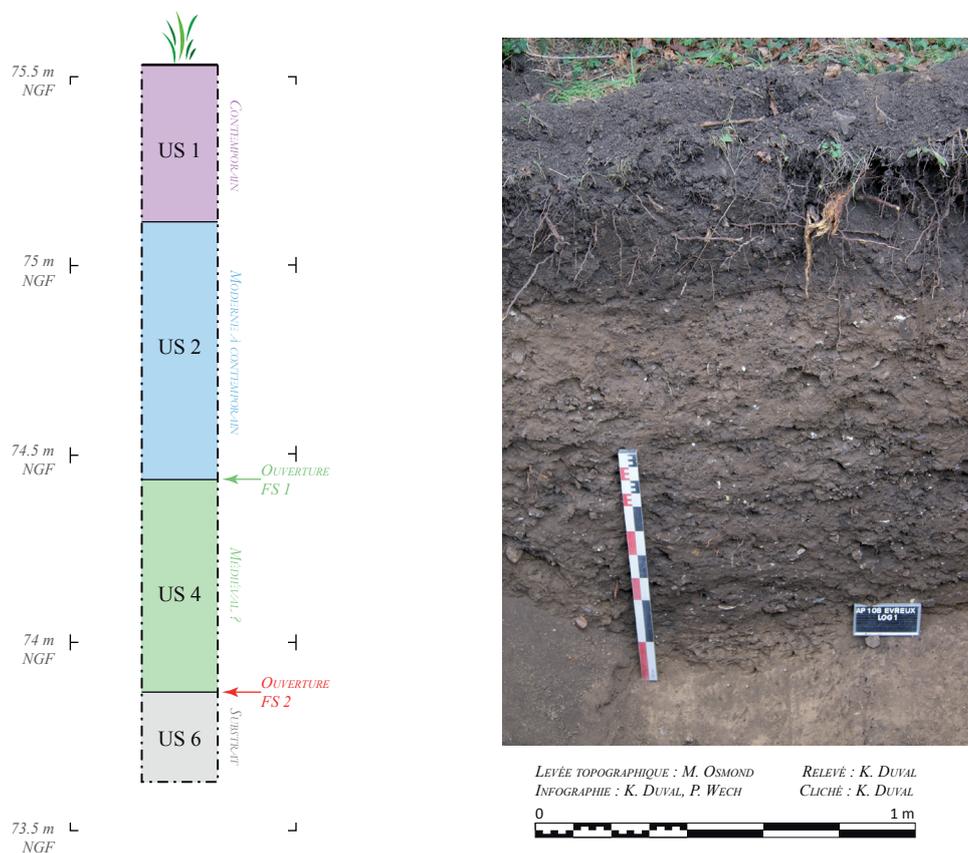


Figure 10 - Localisation des tranchées et des sondages profonds réalisés lors du diagnostic

4. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION



US.1 = Remblai de terre végétale - Limon argileux brun foncé à noir meuble et homogène

US.2 = Remblai / niveau remanié - Limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec nodules de calcaire et de terre brûlée et quelques petits silex

US.4 = Remblai / niveau d'occupation - Limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec des nodules de calcaire et des silex en plus grand nombre que dans US.2

US.6 = Substrat anthropisé - Limon jaune faiblement argileux, homogène et compact, avec quelques charbons et petits graviers

Figure 11 - Stratigraphie du sondage 1 à l'extrémité sud-est de la tranchée 1

4.1. PRÉSENTATION PAR TRANCHÉE

4.1.1. TRANCHÉE 1

La tranchée 1 s'étire du sud-est vers le nord-ouest sur 40 m de longueur. Elle présente une profondeur moyenne comprise entre 0,8 et 1 m, et quatre sondages plus profonds y ont été réalisés afin d'observer la nature des niveaux les plus profonds et, le cas échéant, du substrat.

- *Sondage 1 (fig. 11) :*

A l'extrémité sud-est de la tranchée, le sondage 1 a permis d'atteindre le substrat à une profondeur d'environ 1,65 m, soit une altitude de 73,90 m NGF. Il est constitué à cet emplacement d'un niveau limoneux jaunâtre livrant des traces superficielles d'anthropisation sous la forme de petits charbons et de rares graviers (US 6). Il a en outre livré un fragment osseux, un clou en fer, un fragment de *tegula* et un tesson de céramique attribuable au I^{er} siècle sans plus de précision. Il présente un pendage peu marqué de l'ouest vers l'est et recouvre un niveau plus orangé comportant de petits nodules de craie et de petits graviers.

Cet ensemble peut être interprété soit comme le reste d'un dépôt lœssique weichsélien, sans doute partiellement tronqué et en tout cas anthropisé sur une épaisseur de 10 à 20 cm, soit, plus probablement, comme le produit de colluvions de pente résultant de l'érosion des dépôts lœssiques situés plus haut dans le versant ou en rebord de plateau. Il pourrait correspondre aux observations réalisées en 1996, lors de la fouille du 43-45 rue Franklin Roosevelt, et plus précisément aux US 47 et 48 reconnues comme étant du « lœss » (Gerber 1996, p. 78-79).

Creusée dans ce substrat, une fosse de plan ovale (au moins 1,1 x 1,2 m) partiellement engagée sous la berme ouest a été reconnue (FS 2 ; fig. 12). Elle présente un fond en cuvette, des bords évasés et une profondeur conservée de 0,4 m. Son comblement est constitué de limon argileux brun mélangé à du limon jaunâtre, avec quelques silex et des nodules de

calcaire et de terre brûlée (US 5). La fouille manuelle partielle a livré un mobilier assez abondant, parmi lequel des fragments de briques et de *tegulae*, de la faune et une trentaine de tessons suggérant une datation au II^e siècle, avec toutefois trois éléments médiévaux probablement intrusifs. Notons que le tesson provenant de l'US 6 (l'encaissant de la fosse 2) recolle avec un élément provenant du comblement de cette même fosse (US 5).

Le comblement de la fosse était scellé par un épais niveau de limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec des nodules de calcaire et des silex (US 4). Reconnu sur une épaisseur de 0,55 m, à compter de la cote 74,5 m NGF, ce niveau a livré un mobilier peu abondant et fortement fragmenté, parmi lequel quelques ossements et près d'une vingtaine de tessons principalement antiques (fin II^e siècle), mais comprenant quelques éléments médiévaux. L'interprétation intrusive est ici plus délicate à soutenir, dans la mesure où le comblement de la fosse sous-jacente présentait lui-même ce type de phénomène. Sauf à considérer que l'ensemble de la stratigraphie est médiévale à contemporaine, la présence de ces tessons médiévaux ne peut se comprendre que si l'US 4, malgré la prédominance du mobilier antique, relève d'une phase d'occupation et d'aménagement postérieure, succédant peut-être à une troncature partielle des niveaux gallo-romains⁴.

La nature exacte de ce dépôt reste cependant difficile à appréhender. S'agit-il d'un remblai ou bien d'une accumulation liée à une occupation ? Faut-il y reconnaître des colluvions ? La question reste à l'heure actuelle sans réponse, même si nous aurions tendance à y reconnaître des remblais remaniés par des pratiques culturelles.

Dans ce niveau a été creusée une fosse de grandes dimensions dont l'emprise déborde largement le cadre de la tranchée de diagnostic (FS 1). Pour autant que l'on ait pu en juger, elle présente un plan proba-

⁴ La prédominance de mobilier antique dans des niveaux médiévaux, et notamment dans des « terres noires » est un phénomène bien documenté que nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer, notamment lors du diagnostic de l'ancien Hôpital Saint-Louis (Wech 2011, p. 237-238).

blement quadrangulaire, long d'au moins 2 m et large d'au moins 1,3 m. Le comblement, constitué de grave argileuse brun-orangé, compacte et homogène (US 3), n'a pas été sondé et n'a livré aucun mobilier. Sa datation comme sa fonction restent donc indéterminées.

L'US 4 et la fosse 1 étaient à leur tour scellées par un dépôt de limon argileux brun clair, assez compact et homogène, comprenant des nodules de calcaire et de terre brûlée et quelques petits silex (US 2). Epaisse de 0,7 m, cette couche constitue manifestement une seconde séquence de « remblais » particulièrement homogènes et pauvres en mobilier. Nous signalerons par acquis de conscience la présence de deux tessons antiques et de quelques rares fragments de tuiles plates médiévales ou modernes, n'autorisant l'un comme l'autre guère de datation précise. Il faut noter que la transition entre les US 4 et 2 est particulièrement nette, ce qui souligne le décalage chronologique existant entre les deux séquences de remblais.

La stratigraphie se conclut en surface par un troisième et dernier apport de sédiments, constitué cette fois de terre à jardin fortement organique,

meuble et homogène (US 1). La présence de multiples éléments contemporains, non conservés lors du diagnostic, ne laisse cette fois-ci guère de doute quant à son attribution chronologique.

Entre les sondages 1 et 2, à l'emplacement du bâtiment projeté, les terrassements n'ont été menés que jusqu'à une profondeur d'environ 1 m correspondant peu ou prou au sommet de l'US 4. Dans les niveaux superficiels, des perturbations contemporaines (fosses de plantation ? travaux de terrassement divers ?) ont été observées sans qu'il soit possible d'en cerner les contours précis. Ces perturbations ont livré notamment un pichet en alliage cuivreux quasiment intact (US 7 ; cf. illustration de couverture). Signalons également l'aménagement, dans les remblais de terre à jardin de l'US 1, d'un chemin de gravier délimité par des tuiles mécaniques disposées de champ et orienté nord-ouest / sud-est (CH 6).

- Sondage 2 (fig. 13) :

Les strates supérieures de ce sondage sont globalement identiques à celles déjà décrites dans le

44

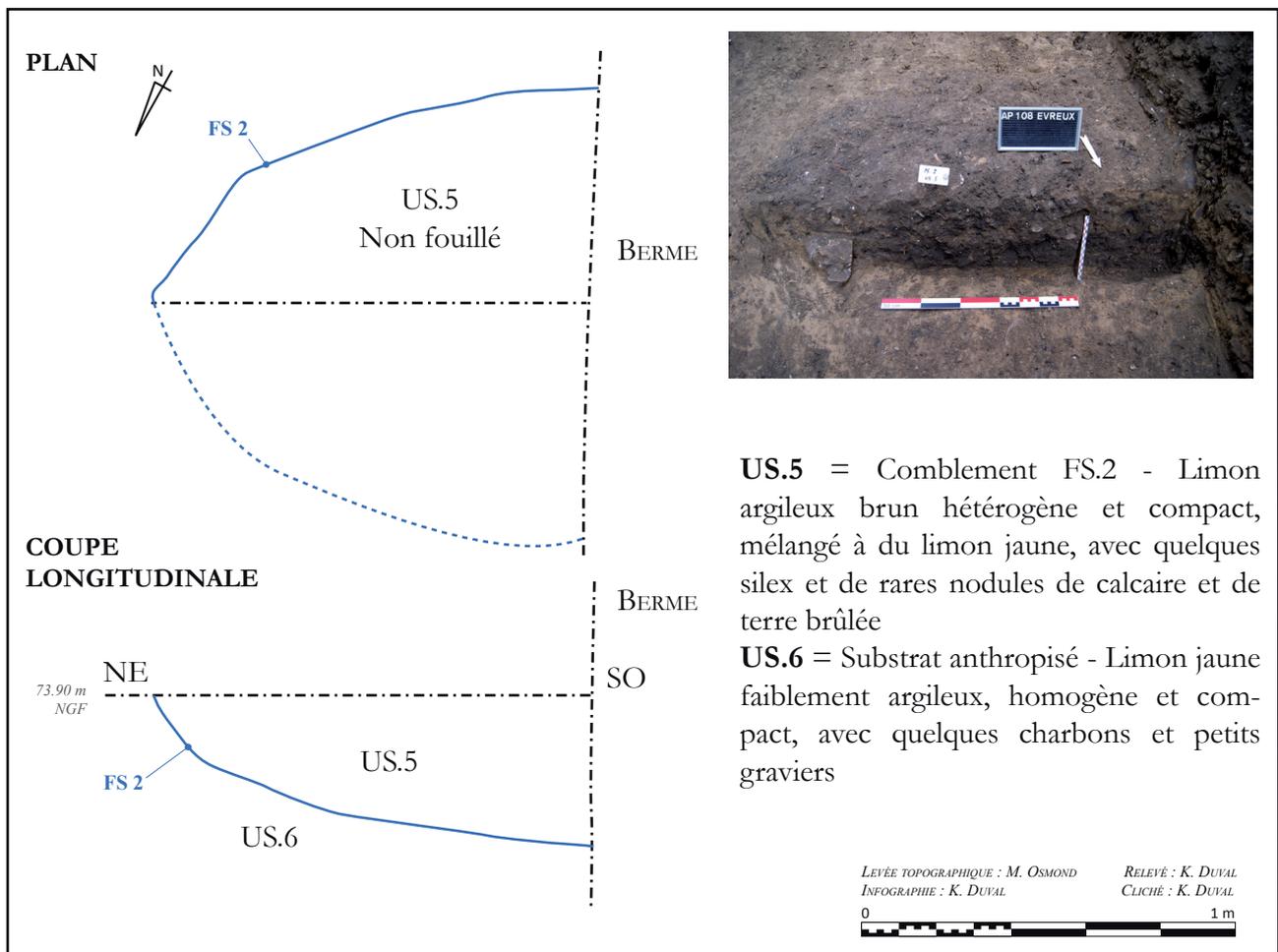


Figure 12 - La structure FS 2

sondage précédent. Nous y retrouvons ainsi, de haut en bas, les remblais successifs (US 1, 2 et 4) dont les caractéristiques viennent d'être évoquées et n'appellent pas davantage de commentaire. Signalons toutefois la présence, entre les couches 1 et 2, d'un niveau plus sombre (US 8), se rapportant probablement à la dernière séquence de remblais, et coïncidant sans doute avec une dépression ou un creusement superficiel dans l'US 2 sous-jacente. L'ensemble de ces remblais présente ici une épaisseur totale de plus de 1,8 m, leur base se situant à la cote 73,5 m NGF.

Sous cette cote est apparu un probable niveau d'occupation constitué de limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec quelques graviers (US 9). Outre quelques restes de faune, il a livré, sur une petite surface, un fragment de récipient en verre, l'extrémité d'un *specillum* et plus d'une trentaine de tessons de céramique essentiellement antiques (datation peut-être au début du II^e siècle), mais comprenant également trois éléments du second Moyen Age. Une attribution chronologique à cette dernière période peut être envisagée.

Ce niveau en recouvrait un second, constitué de limon sableux gris foncé, assez homogène et peu compact, avec des charbons, des fragments de coquilles (notamment de moules) et quelques graviers (US 10). Particulièrement riche en mobilier, cette couche a livré de nombreux restes de faune (ossements et coquilles), un clou en fer, des fragments de terres cuites architecturales exclusivement antiques et une soixantaine de tessons très majoritairement antiques (datation au II^e siècle), mais, incluant à nouveau 6 éléments du second Moyen Age. La fouille essentiellement manuelle de ce niveau ne permet guère de suspecter ici un mélange lors des terrassements. Ni la possibilité qu'il puisse s'agir d'un mobilier intrusif récolté en surface du niveau, ni l'attribution de ce niveau à la période médiévale ne peuvent donc être écartées ici.

La fouille s'est arrêtée dans ce sondage à l'altitude d'environ 73 m NGF, et à la surface d'un remblai ou niveau d'occupation (US 11) constitué de limon sableux brun-beige assez homogène et peu compact. Celui-ci a livré en surface un unique tesson relevant du I^{er} siècle, permettant ainsi de proposer pour ce niveau une attribution chronologique à la période antique.

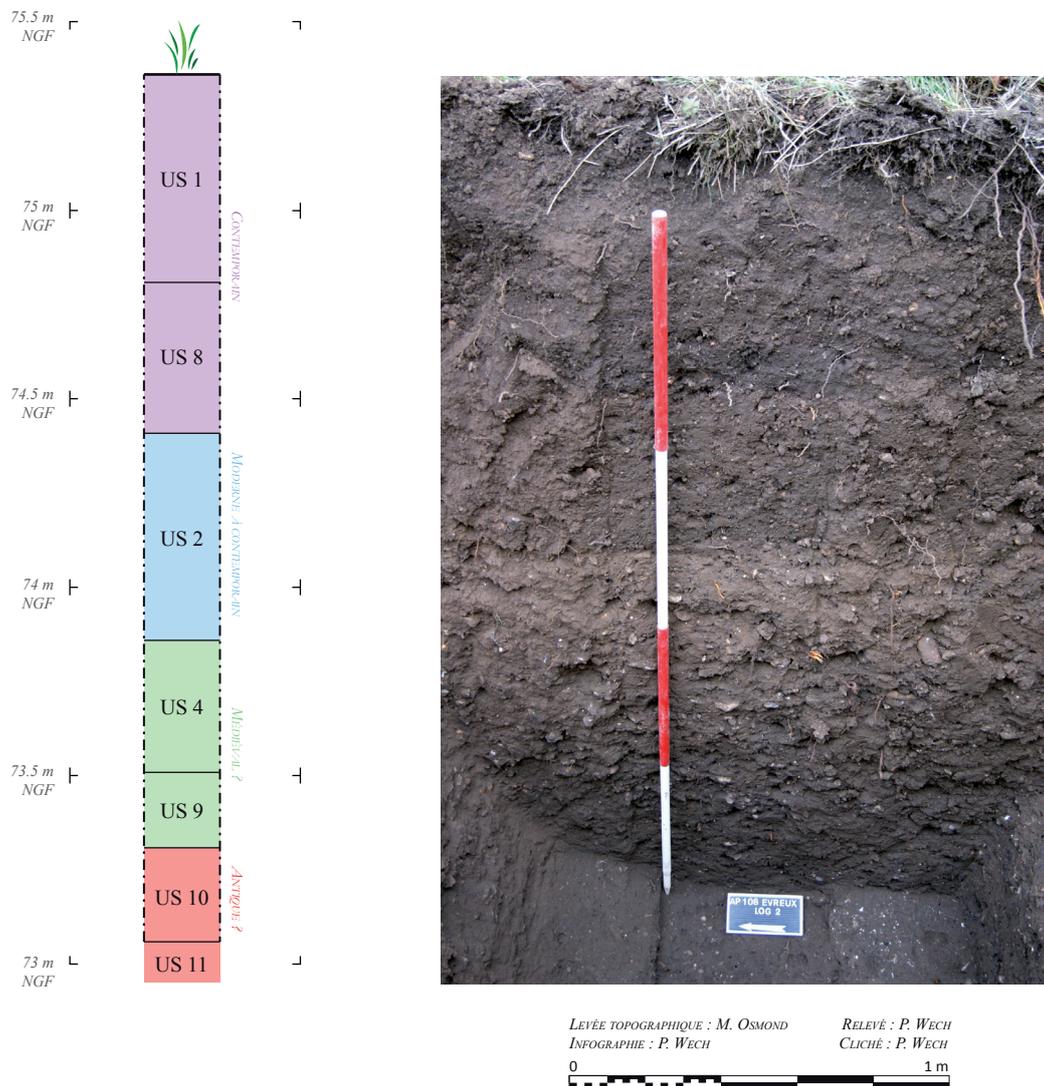
Entre les sondages 2 et 3, les terrassements n'ont été menés que jusqu'à une profondeur n'excédant pas 1 m et correspondant cette fois-ci globalement au sommet de l'US 2. Aucune structure ni aucun aménagement n'a été reconnu dans cette portion de tranchée.

- Sondage 3 (fig. 14) :

Les strates supérieures de ce sondage sont globalement identiques à celles déjà décrites dans le sondage précédent. Nous y retrouvons ainsi, de haut en bas, la succession des « remblais » US 1, 8, 2 et 4, dont les caractéristiques viennent d'être évoquées. Ils recouvrent un probable niveau d'occupation (US 14) constitué de limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec quelques graviers, dont le niveau d'apparition (environ 73,55 m NGF) et la constitution sont identiques à l'US 9 identifiée précédemment. Un fragment de *tegula* et une vingtaine de tessons y ont été mis au jour. Parmi ceux-ci, on observe, comme dans les contextes précédents, une majorité de mobilier antique assorti d'une poignée d'éléments du second Moyen Age qui appuient l'hypothèse chronologique déjà avancée précédemment pour l'US 9.

Les niveaux sous-jacents (US 13 et 12) reprennent la succession et les caractéristiques des niveaux déjà observés dans le sondage précédent (US 10 et 11), suggérant une continuité stratigraphique stricte. Les éléments mobiliers qui y ont été mis au jour se résument à deux tessons antiques (II^e siècle ?), provenant de l'US 12. Ceci renforce l'hypothèse d'un horizon antique apparaissant ici aux environs de 73 m NGF.

A ces éléments s'ajoutent, à hauteur du sondage 3, deux aménagements contemporains recoupant la terre végétale (US 1). Il s'agit d'un chemin (CH 7) d'orientation sud-ouest / nord-est et de constitution similaire à celui reconnu entre les sondages 1 et 2 (CH 6), et d'un drain ou d'un puisard (FS 8) orienté est / ouest. Ce dernier, reconnu partiellement dans la tranchée, était comblé de grave et de matériaux divers et ni son plan ni sa profondeur n'ont été reconnus lors du diagnostic.



US.1 = Remblai de terre végétale - Limon argileux brun foncé à noir meuble et homogène

US.2 = Remblai / niveau remanié - Limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec nodules de calcaire et de terre brûlée et quelques petits silex

US.4 = Remblai / niveau d'occupation - Limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec des nodules de calcaire et des silex en plus grand nombre que dans US.2

US.8 = Remblai de terre végétale - Limon argileux brun foncé à noir, homogène et peu compact, avec quelques graviers

US.9 = Niveau d'occupation - Limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec quelques graviers

US.10 = Niveau d'occupation - Limon sableux gris foncé, assez homogène et peu compact, avec des charbons, des fragments de coquilles (notamment de moules) et quelques graviers

US.11 = Remblai / niveau d'occupation - Limon sableux brun-beige assez homogène et peu compact

Figure 13 - Stratigraphie du sondage 2 dans la partie médiane de la tranchée 1

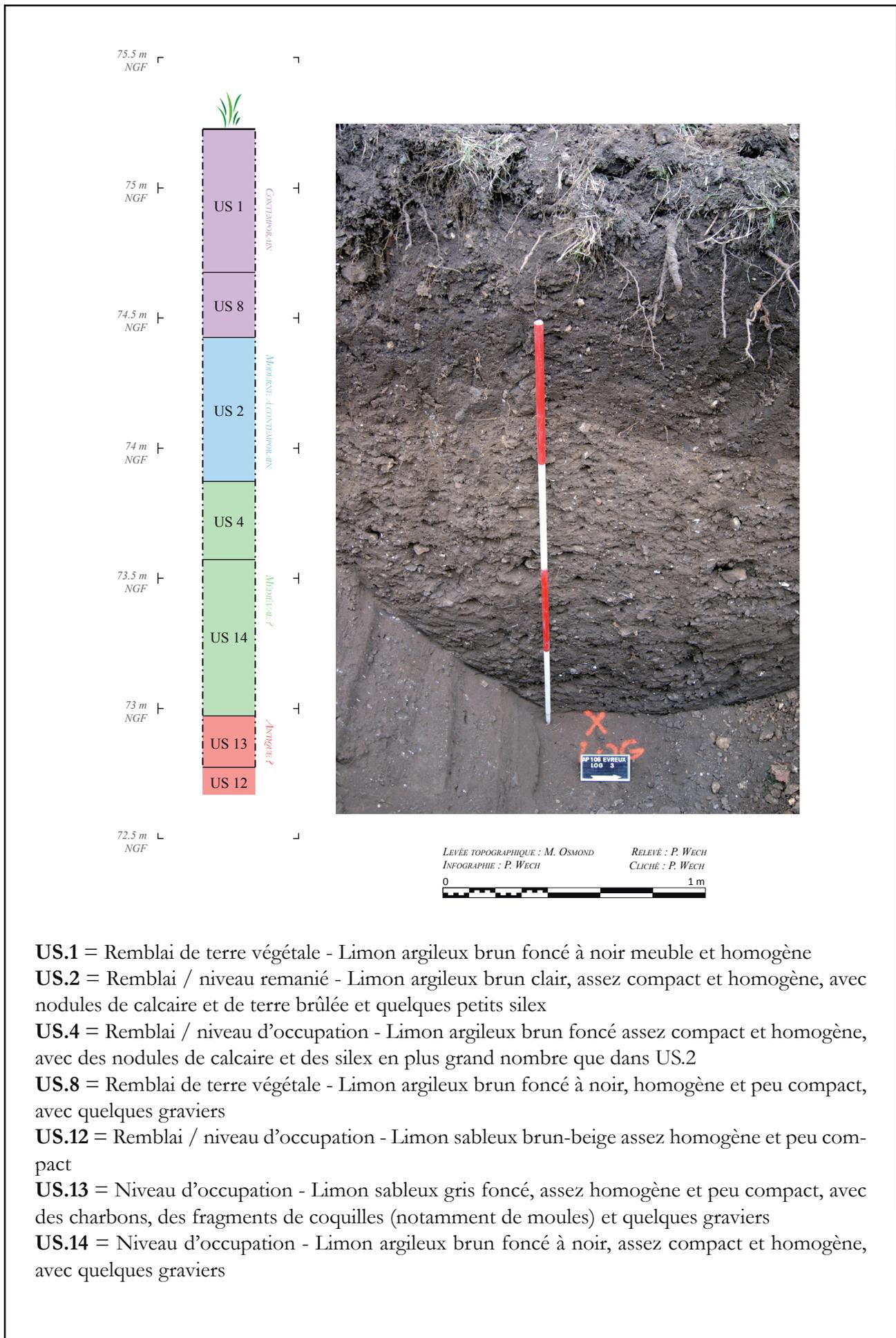


Figure 14 - Stratigraphie du sondage 3 dans la partie médiane de la tranchée 1

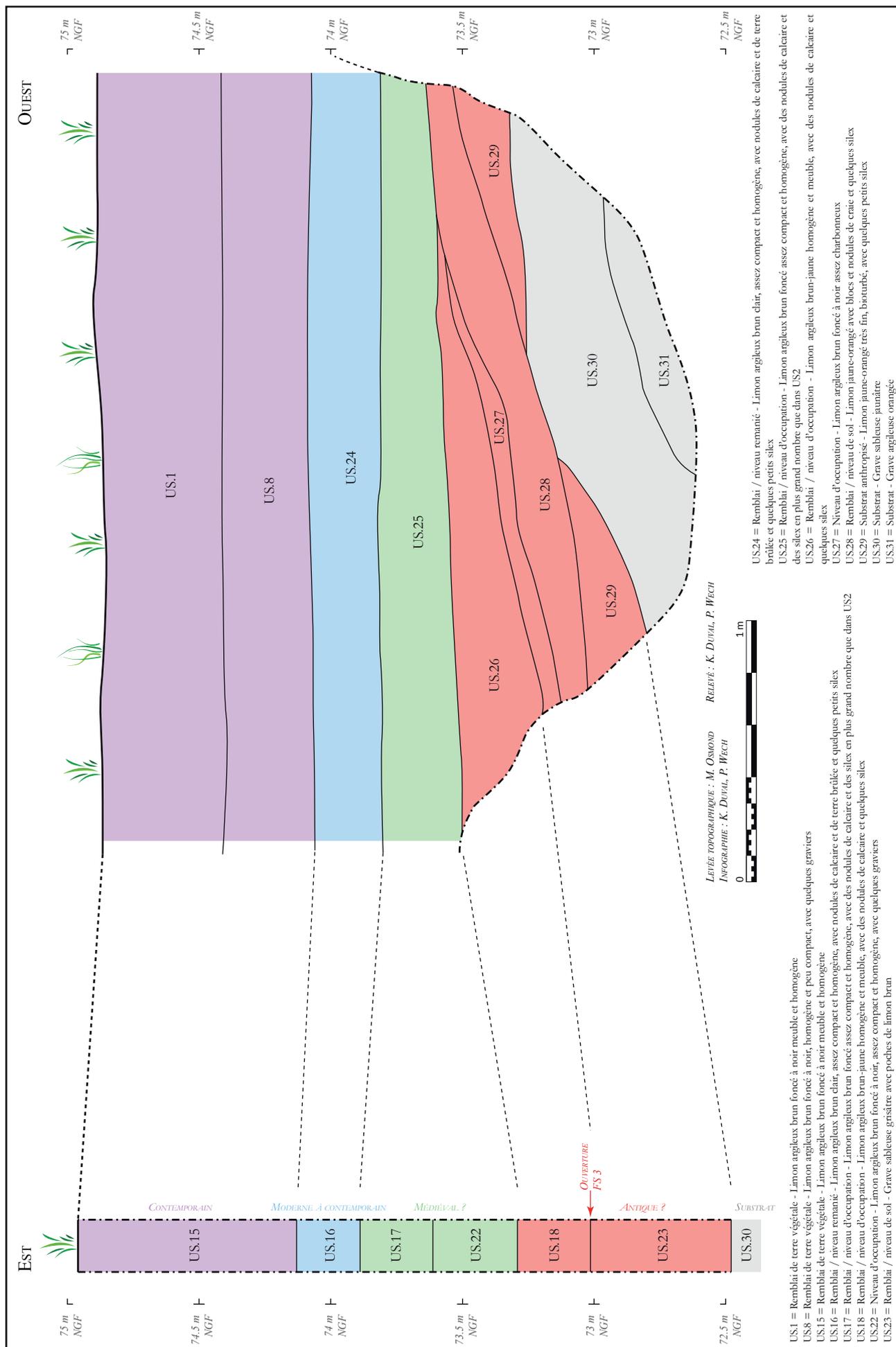


Figure 15 - Stratigraphie du sondage 4 à l'extrémité occidentale de la tranchée 1

- Sondage 4 (fig. 15) :

Le sondage 4 a été réalisé à l'extrémité occidentale de la tranchée, à quelques mètres à peine du sondage précédent. Mené jusqu'à une profondeur maximale de 2,5 m, il a permis d'atteindre le substrat supposé à une altitude comprise entre 73,3 m NGF à l'ouest et 72,5 m NGF à l'est. Celui-ci est constitué de grave apparemment hétérogène, puisque tantôt argileuse et de couleur plutôt orangée (US 31), tantôt sableuse et de couleur jaunâtre (US 30). En surface, un niveau de limon jaune-orangé très fin, bioturbé, avec quelques petits silex (US 29) semble constituer un anthroposol et matérialise sans doute l'existence d'une occupation à même le substrat. Comme l'indiquent les mesures d'altitude, un pendage assez marqué de l'ouest vers l'est a été reconnu dans le cadre pourtant étroit de la tranchée.

Si l'on admet que ces niveaux, à la constitution hétérogène, renvoient bien au substrat⁵, il faut sans doute y voir des colluvions de pente provenant de l'érosion des niveaux de bief ou d'argile à silex situés plus haut sur le versant. Rien n'empêche cependant de reconnaître dans les US 29 et 30 un remblai destiné à l'aménagement d'un niveau de sol ou de voirie. Nous sommes toutefois ici dans le domaine de la conjecture et le manque de dégagement ne permet pas ici de trancher cette question.

A l'extrémité de la tranchée, ces premiers niveaux étaient recouverts par un aménagement de sol constitué de limon jaune-orangé riche en blocs et nodules de craie et comprenant quelques silex (US 28 ; **fig. 16**). En l'absence de mobilier, ce niveau ne peut être daté. Ce sol, dont le pendage suit celui des niveaux sous-jacents, n'a été observé que sur une surface réduite et présente une limite vers l'est indiquant une orientation est / ouest difficile cependant à préciser davantage.

Il était recouvert par un fin niveau d'occupation (US 27) constitué de limon argileux brun foncé à noir assez charbonneux, lequel a livré, outre quelques restes fauniques, une vingtaine de tessons renvoyant à

la seconde moitié du I^{er} siècle et fournissant ainsi un *terminus post quem* appréciable.



Figure 16 - Vue en coupe du niveau de sol US.28 reconnu dans le sondage 4

Dans la moitié orientale du sondage 4, à défaut de sol aménagé prolongeant celui que nous venons de décrire, les terrassements ont mis en évidence un épais remblai constitué de grave sableuse grisâtre avec des poches de limon brun, et pouvant avoir fait office de sol (US 23). Ce niveau, peut-être contemporain du précédent, a livré quelques restes de faune, deux clous en fer, un probable fragment de *tegula* et quelques tessons suggérant une datation au début du II^e siècle.

Creusée dans ce niveau, une fosse a été reconnue et a fait l'objet d'une approche manuelle (FS 3 ; **fig. 17**). Elle présente un plan grossièrement circulaire d'environ 1 m de diamètre. Son profil est arrondi et sa profondeur n'excède pas 0,35 m. Le comblement est apparu assez homogène, et constitué de limon argileux brun meuble et hétérogène avec de gros blocs de silex et des nodules de charbon (US 19). Il a livré un mobilier particulièrement abondant, parmi lequel de nombreux restes de faune (ossements et coquilles), des clous en fer, des fragments de *tegula* et plus de 130 tessons de céramique suggérant à nouveau une datation au plus tôt au début du II^e siècle.

La stratigraphie potentiellement attribuable à une occupation antique se conclut dans ce sondage par une couche de limon argileux brun-jaune homogène et meuble, renfermant des nodules de calcaire et quelques silex, mais dont nous n'avons pu déterminer s'il s'agissait d'un remblai ou d'un niveau d'occupation (US 18 et 26). Ce niveau recouvre à la fois l'occupation US 27

⁵ La description semble en tout cas correspondre à la « grave sableuse jaune » observée lors de la fouille du 43-45 rue Franklin Roosevelt (Gerber 1996, p. 10).

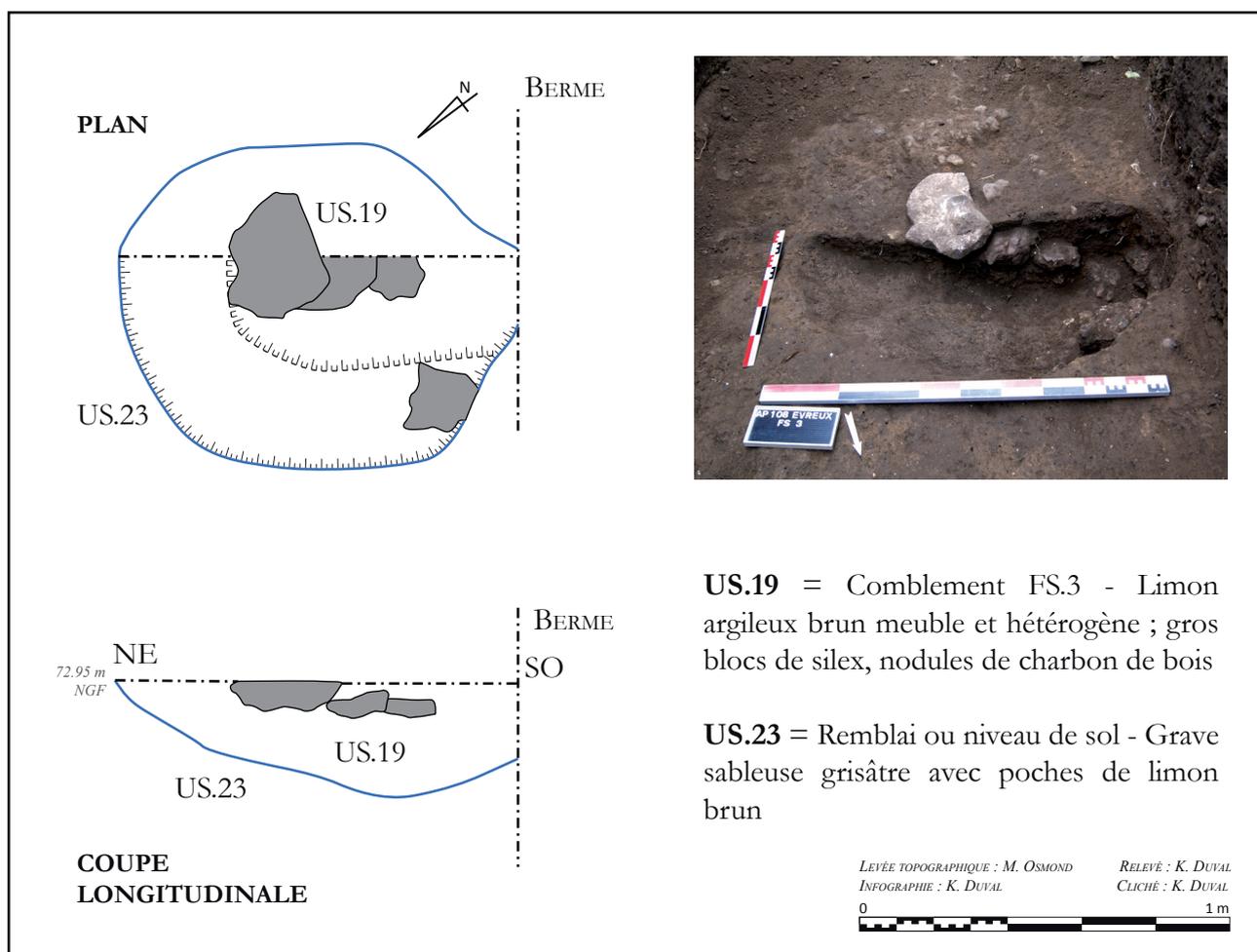


Figure 17 - La structure FS 3

et le comblement de la fosse FS 3. Le mobilier qui en est issu se compose de quelques clous en fer, de restes fauniques, de fragments de *tegula* et de plus d'une cinquantaine de tessons indiquant une datation au début du II^e siècle, avec toutefois deux éléments médiévaux (voire modernes) très probablement intrusifs.

La partie supérieure des stratigraphies observées dans le sondage constitue le strict prolongement des éléments déjà reconnus et décrits dans les sondages précédents. Nous y retrouvons ainsi la succession des « remblais » attribués à une large période médiévale à contemporaine, mais sans plus de précision (voir inventaire des US et diagramme stratigraphique d'ensemble). Il ne nous semble pas utile de nous attarder ici davantage sur ces niveaux.

4.1.2. TRANCHÉE 2

La tranchée 2 a été réalisée à l'extrémité occidentale de la précédente, selon une orientation perpendiculaire. Longue de près de 5 m et profonde au maximum d'un mètre, elle a atteint partout le substrat qui se présentait ici sous la forme d'une argile à silex rouge-orangé, surmontée de bief à silex dont l'épaisseur n'excède pas 0,1 m. La nature de ce substrat⁶, et surtout l'absence de couverture limoneuse ou de colluvions de pente permettent de conclure à l'existence d'une importante troncature de plusieurs dizaines de centimètres au moins et sans doute d'origine anthropique. Le toit du substrat ainsi observé présente un pendage peu marqué du sud-ouest vers le nord-est.

Les niveaux ainsi tronqués étaient directement surmontés d'un apport de sédiments limoneux brun

6 Il s'agit de formations superficielles (RS) issues de la dégradation du toit de la craie sous-jacente. Voir à ce sujet la notice de la Carte géologique 1 / 50 000^e, Evreux XX-13, BRGM, p. 9.

foncé à noir, reconnus comme de la « terre à jardin » et renvoyant aux niveaux superficiels reconnus dans le sondage 4 de la tranchée 1 (US 1 et 8). L'attribution probable de ces niveaux à la période contemporaine permet de supposer une datation de la troncature préexistante au plus tôt à la période moderne. Celle-ci a, en tout état de cause, fait disparaître toute trace d'une éventuelle occupation antique qui pouvait avoir existé à cet emplacement.

4.1.3. TRANCHÉE 3

La tranchée 3 est perpendiculaire à la tranchée 1 et a été réalisée à mi-parcours de cette dernière, sur son flanc méridional. Elle mesure quelques 9 m de longueur et sa profondeur est comprise entre 0,75 m et 1,2 m. Elle a permis l'observation du substrat sur une longueur de près de 6 m, et à une profondeur n'excédant pas 1 m. Il se présente ici sous la forme de ce qui ressemble à du bief à silex, recouvert, à l'extrémité sud de la tranchée par un faible niveau de limon argileux orangé assimilable à un placage de lœss pédogénéisé (horizon B de la pédogénèse holocène ?) ⁷. Ce niveau, plus ou moins bioturbé, n'est plus épais que d'une vingtaine de centimètres et offre une surface parfaitement plane témoignant sans ambiguïté d'une importante troncature d'origine anthropique. Cette troncature, qui présente un net pendage du sud-ouest vers le nord-est, semble avoir également affecté le bief sous-jacent dans la partie orientale de la tranchée.

Il apparaît ainsi qu'une épaisseur importante, mais difficilement quantifiable, du substrat semble avoir ici disparu (sans doute au moins 0,5 m du fait de l'absence totale d'horizon A). Le terrain naturel devait présenter dans l'Antiquité un relief nettement plus accentué dont la restitution ne peut être proposée sur la base des rares observations réalisées lors du diagnostic. Cette troncature reste, là encore, difficile à dater précisément. Son origine anthropique ne fait en revanche aucun doute.

Elle a logiquement entraîné la disparition totale, dans l'emprise de la tranchée, de tous les éléments de stratigraphie antérieure. De ce fait, et par analogie avec les observations réalisées dans la tranchée 2, il semble probable que les traces d'une éventuelle occupation antique des lieux aient disparu à l'occasion de ces terrassements. Seule la base d'une structure fossoyée subsiste et peut être rattachée à une occupation antérieure, sans doute antique.

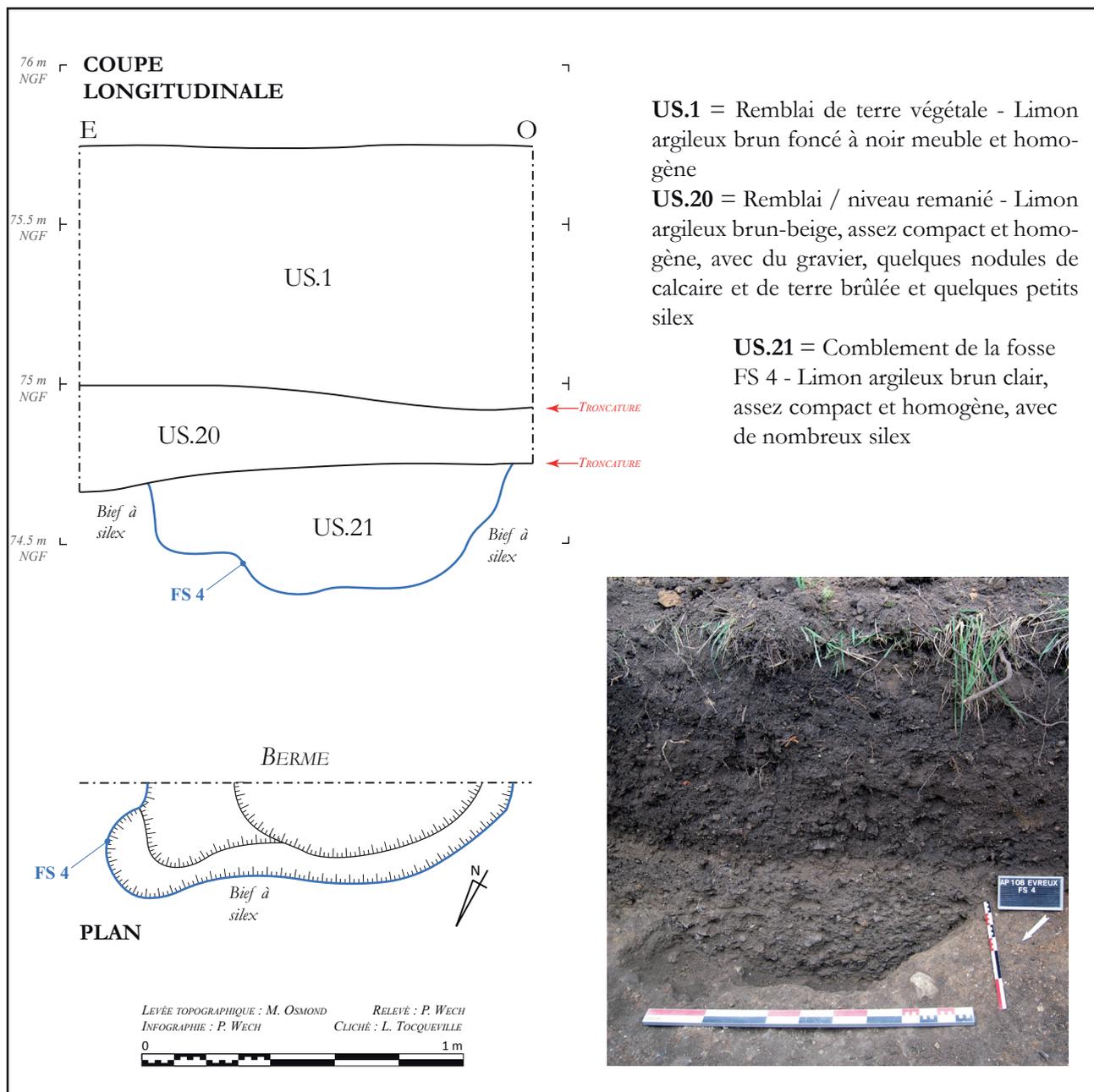
Cette fosse (FS 4) présente un plan peu régulier observé partiellement (**fig. 18**). La fosse est en effet engagée sous la berme et n'a donc pas été reconnue intégralement. Elle offre un profil irrégulier et une profondeur n'excédant pas 0,4 m. Son comblement, constitué de limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec de nombreux silex (US 21), a livré quelques fragments de terres cuites architecturales (dont des *tegulae*), de la faune, un clou en fer et près d'une quarantaine de tessons suggérant une datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle.

La troncature précédemment décrite est suivie d'un apport de matériaux assez conséquent (US 20) dans lequel nous avons reconnu le prolongement sud-occidental du « remblai » de l'US 2. La nature et l'altimétrie des dépôts étant similaires, leur association est en effet plus que probable. L'US 20 a livré quelques restes de faune et une dizaine de tessons mêlant éléments antiques des I^{er} et II^e siècles et fragments du second Moyen Age, voire de l'époque moderne. Ces derniers vont dans le sens de l'attribution chronologique à la période moderne qui avait été proposée précédemment pour l'US 2.

Une nouvelle et importante troncature succède au dépôt de l'US 20. Observée sur toute la longueur du sondage, elle y est strictement horizontale et semble avoir eu pour objectif de niveler le terrain à une altitude de 74,90 m NGF. Elle a entraîné la disparition quasi-totale du remblai de l'US 20 sur une longueur de plus de 3 m depuis l'extrémité occidentale de la tranchée. Elle est suivie de la mise en place d'un épais niveau de « terre à jardin » correspondant à l'US 1 déjà reconnue dans la tranchée 1. Troncature et remblais sont là encore sans doute à attribuer à la période contemporaine.

⁷ Il s'agit sans doute des dépôts weichséliens de limon des plateaux (LP). Voir à ce sujet la notice de la Carte géologique 1 / 50 000^e, Evreux XX-13, BRGM, p. 9.

52



US.1 = Remblai de terre végétale - Limon argileux brun foncé à noir meuble et homogène

US.20 = Remblai / niveau remanié - Limon argileux brun-beige, assez compact et homogène, avec du gravier, quelques nodules de calcaire et de terre brûlée et quelques petits silex

US.21 = Comblement de la fosse FS 4 - Limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec de nombreux silex

Figure 18 - La structure FS 4

4.2. SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES

4.2.1. LE SUBSTRAT

Le substrat a été atteint ici à quatre reprises. Les observations altimétriques réalisées sur son sommet conservé montrent un pendage du sud-ouest vers le nord-est, dont l'orientation est sensiblement identique à la configuration actuelle de la parcelle (fig. 19). Ce pendage, tout d'abord assez peu marqué, s'accroît très nettement vers l'est, après une rupture de pente que l'on peut situer approximativement entre la tranchée 1 et l'ensemble formé par les tranchées 2 et 3.

La nature du substrat varie selon les emplacements sondés (fig. 20). Si les deux observations réalisées dans la tranchée 1 semblent renvoyer à des colluvions de pente, les tranchées 2 et 3 ont quant à elles mis en évidence la présence de formations résiduelles à silex (bief et argile à silex), conservant parfois les traces d'une couverture lœssique pédogénisée (tranchée 3). Dans les deux cas, il a été démontré que d'importantes troncatures avaient affecté ces niveaux, contribuant à niveler considérablement la partie occidentale de la parcelle. Il ressort de ces observations que le terrain devait initialement comporter un relief encore plus accentué.

Il nous faut ainsi probablement restituer un secteur assez pentu, situé sur les flancs d'un vallon sec orienté sud-est / nord-ouest, et dont l'axe doit sans doute être recherché en direction de l'actuelle rue Saint-Louis. Assez peu perceptible, il est vrai, dans le paysage actuel, l'existence de ce vallon avait déjà été envisagée en 2011 lors du diagnostic de l'ancien Hôpital Saint-Louis (Wech 2011, p. 221). Son tracé semble s'infléchir vers l'est si l'on en croit les observations réalisées lors de la fouille du 43-45 rue Franklin Roosevelt (Gerber 1996, p. 10). Enfin, les observations réalisées dans la tranchée 1 montrent qu'il est en partie colmaté par des colluvions de pente de nature variable.

4.2.2. L'ANTIQUITÉ

Les traces d'une occupation antique des lieux sont en définitive assez réduites (fig. 21). Ceci s'explique sans doute en partie par les importantes troncatures postérieures, identifiées sur un large tiers sud-ouest de l'emprise, qui ont pu entraîner la disparition totale des éléments de stratigraphie antique. Seuls peuvent subsister dans ce secteur des fonds de structures fossoyées comme en témoigne la fosse 4. La situation était d'ailleurs exactement similaire dans la parcelle mitoyenne du 43-45 rue Franklin Roosevelt (Gerber 1996, p. 20).

Des niveaux de sol et d'occupation semblent en revanche subsister dans le creux du vallon reconnu dans la moitié nord-est de l'emprise. Cette occupation, assez faiblement structurée en apparence, se situe à des profondeurs assez importantes comprises entre 1,4 m à l'extrémité nord de la tranchée 1 et plus de 2 m dans ses portions médianes (soit à l'emplacement du futur bâtiment). Rien ne permet de caractériser précisément cette occupation dont la chronologie semble peu étendue, entre le courant du I^{er} et le II^e siècle. Cette fourchette chronologique est sensiblement la même que celle mise en évidence en 1996, à ceci près que l'occupation semblait se prolonger jusqu'au III^e siècle, ce que rien ne permet ici de supposer.

Il est bien difficile de proposer quelque hypothèse que ce soit quant à la nature de cette occupation. En eux-mêmes, les niveaux observés ne reflètent guère d'activité particulière et ne peuvent pas être rattachés à un type d'occupation plus qu'à un autre. Seul le contexte peut nous fournir ici quelques éléments d'information. Nous avons vu que la parcelle étudiée était située entre deux opérations antérieures : la fouille du 43-45 rue Franklin Roosevelt au sud-est d'une part (Gerber 1996), et la fouille du 6 rue de la Ronde au nord-ouest d'autre part (Gerber 1994). La première, déjà évoquée, n'a livré aucune trace d'habitat mais conservait les vestiges d'installations artisanales sans doute périphériques par rapport au centre urbain antique. La seconde a en revanche livré les traces d'une

occupation plus soutenue avec au moins trois phases d'habitat, couvrant les deux premiers siècles de notre ère.

Ces différences, et l'absence apparente de structure d'habitat dans la parcelle étudiée, nous amènent à proposer deux hypothèses d'interprétation. La première consiste à situer la parcelle diagnostiquée dans une zone intermédiaire entre les secteurs d'habitat structuré par une urbanisation concertée et des « quartiers » périurbains dévolus à des activités artisanales (fig. 8). La seconde consiste à voir dans cette parcelle un espace de cour arrière, peu ou pas aménagé, et en lien avec un habitat non reconnu (peut-être celui observé au 6 rue de la Ronde ?). Il faut enfin souligner, dans un cas comme dans l'autre, que la topographie accidentée des lieux peut également, et en grande partie, expliquer ici l'absence d'occupation structurée.

4.2.3. LE MOYEN AGE ET LA PÉRIODE MODERNE

54

La fouille mitoyenne du 43-45 rue Franklin Roosevelt avait montré un probable abandon de ce secteur entre le III^e et le XIII^e siècle au moins (Gerber 1996, p. 20). Le diagnostic réalisé ici n'a pas davantage mis en évidence d'indice d'une réelle occupation médiévale des lieux, situés dans la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde.

La proximité de cette église, attestée dès 1260, et les nombreuses découvertes de sépultures qui lui étaient associées⁸, pouvaient toutefois laisser supposer l'existence d'aménagements spécifiques en lien avec l'établissement religieux. L'absence totale de sépulture semble confirmer, comme cela avait été avancé par F. Gerber sur la base des éléments observés sur le plan Chouard de 1789, que le cimetière ne se développait pas, en direction du sud, au-delà de la rue du Puits Carré (fig. 9).

Dans la parcelle étudiée ici, les niveaux attribuables au Moyen Age, sans plus de précision possible, ne consistent qu'en un ensemble de probables rem-

blais, plus ou moins remaniés (US 4, 9, 14, 17, 20, 22 et 25 ; fig. 22). Ceux-ci semblent succéder à une première troncature, dont les stigmates ont été reconnus dans la tranchée 3 et peut-être à l'extrémité orientale de la tranchée 1, mais dont ni l'extension ni la fonction ne peuvent être précisées. Sa datation exacte n'est pas davantage connue.

Une seconde troncature, postérieure, a manifestement affecté ces niveaux dans le tiers sud-ouest de la fouille (tranchées 2 et 3), mais sans qu'il soit possible d'en quantifier l'impact. Il en résulte que ces niveaux, sans doute initialement présents sur toute l'emprise ne sont plus observables qu'à l'emplacement du vallon précédemment décrit, qu'ils avaient sans doute largement contribué à colmater.

En lien probable avec cette phase d'aménagement et d'occupation, seule une fosse a été observée, creusée dans ces remblais (FS 1). Située à l'extrémité orientale de la tranchée 1, elle n'a livré aucun mobilier et ne se prête ainsi guère à une interprétation fonctionnelle.

Rien ne permet en définitive de préciser la nature de l'occupation éventuellement présente en ces lieux au cours du Moyen Age. Les importants travaux de terrassement entrepris et l'aspect remanié des niveaux étudiés pourraient toutefois suggérer un nivellement de la zone en vue de probables travaux agricoles. Rien ne vient cependant confirmer cette hypothèse.

La structure FS 1 et les niveaux précédemment décrits sont scellés par une seconde phase d'apport de remblais (US 2, 16 et 24), qui semblent témoigner d'une certaine continuité dans l'occupation durant la période moderne. L'apparence assez remaniée des sédiments n'incite pas, en effet, à restituer de changement notable dans la nature de l'occupation identifiée ici. Il est donc probable que la vocation éventuellement agricole des lieux ait perduré au cours de la période moderne, même s'il faut reconnaître que les éléments de datation font ici cruellement défaut. La présence, dans ce secteur de la ville, de parcelles cultivées est confirmée, dans une certaine mesure, par des mentions du XVII^e siècle (Mathière 1925, p. 159). Pour le XVIII^e siècle, le plan Chouard indique la pré-

⁸ Voir à ce sujet les éléments de synthèse proposés dans Gerber 1989 (non paginé) et Gerber 1994 (non paginé).

sence de jardins (Gerber 1996, p. 12).

4.2.4. LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

Comme évoqué précédemment, une seconde troncature assez massive est venue recouper les niveaux relevant manifestement des périodes médiévale et moderne. Reconnue sur le tiers sud-ouest de l'emprise étudiée (tranchées 2 et 3), elle est suivie d'un apport très considérable de sédiments assimilables à de la « terre à jardin » (US 1 et 8) et renfermant des éléments modernes à contemporains. Cet apport, observé sur toute la surface de la parcelle, a achevé le nivellement du terrain, en masquant totalement et définitivement la dépression liée à la présence du vallon.

Les observations réalisées en 1996 sur la parcelle du 43-45 rue Franklin Roosevelt avaient de même mis en évidence une importante troncature vers le sud-ouest, en contact avec la rue, et interprétée comme résultant des travaux d'aménagement de la route de Paris en 1837-1838 (Gerber 1996, p. 12). Ces importants terrassements avaient généré de gros volumes de déblais, constitués principalement de terre végétale, utilisés ensuite pour niveler les portions septentrionales des parcelles (Gerber 1996, p. 20). Sans doute nos observations vont-elles dans le même sens et sont-elles en lien avec les travaux de voirie de la première moitié du XIX^e siècle.

Les éléments les plus récents mis au jour renvoient à des aménagements très contemporains, relevant de la seconde moitié du XX^e siècle. Il s'agit de deux chemins en gravier encadrés de tuiles mécaniques (CH 6 et 7) et d'un drain ou puisard (FS 8). Ces éléments, ne relevant de rien d'autre que de l'aménagement paysager d'un jardin privé, n'appellent pas davantage de commentaire (**fig. 23**).

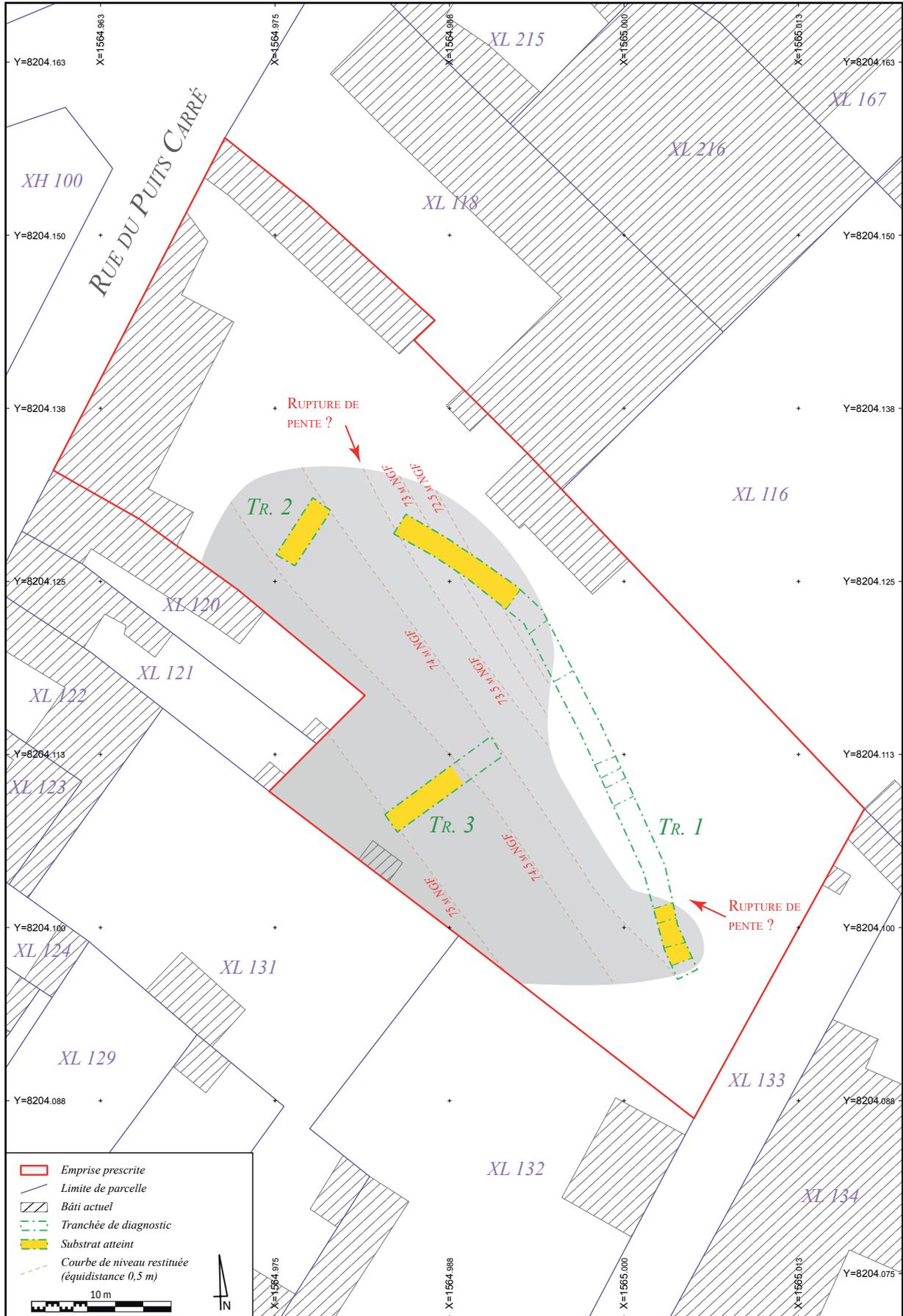


Figure 19 - Topographie restituée du toit actuel du substrat

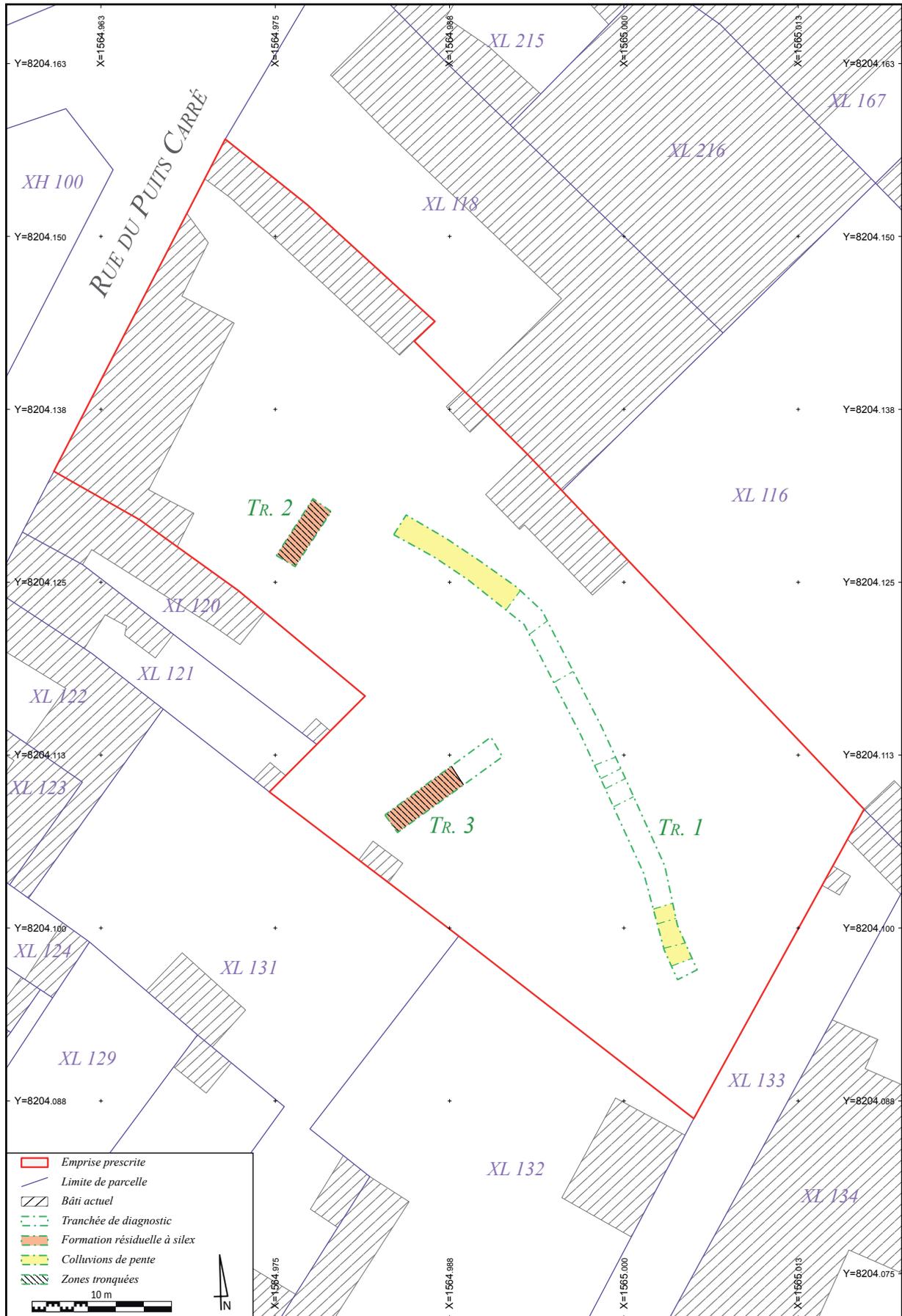


Figure 20 - Localisation des différentes formations géomorphologiques reconnues

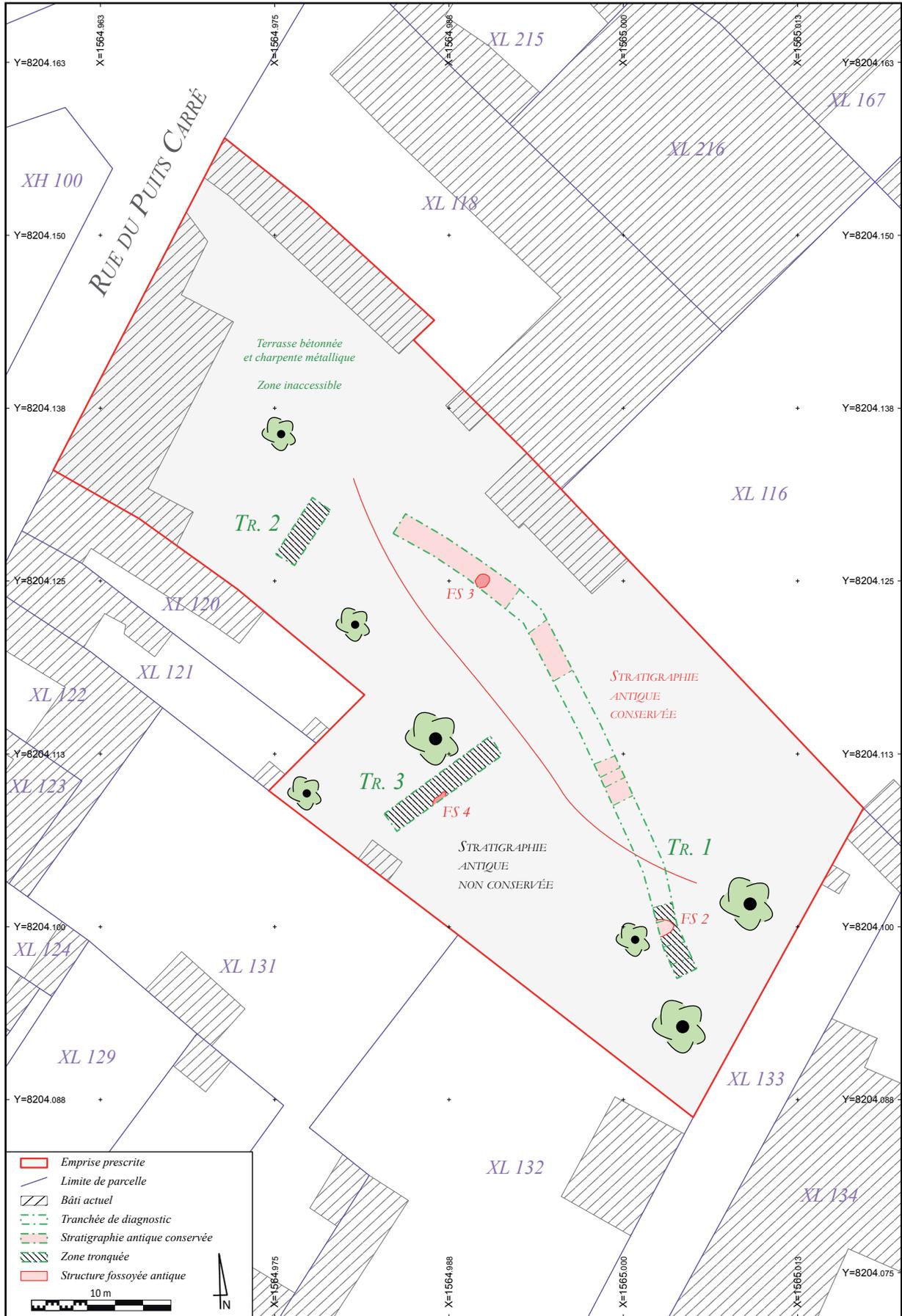


Figure 21 - Répartition des éléments d'occupation antique reconnus lors du diagnostic

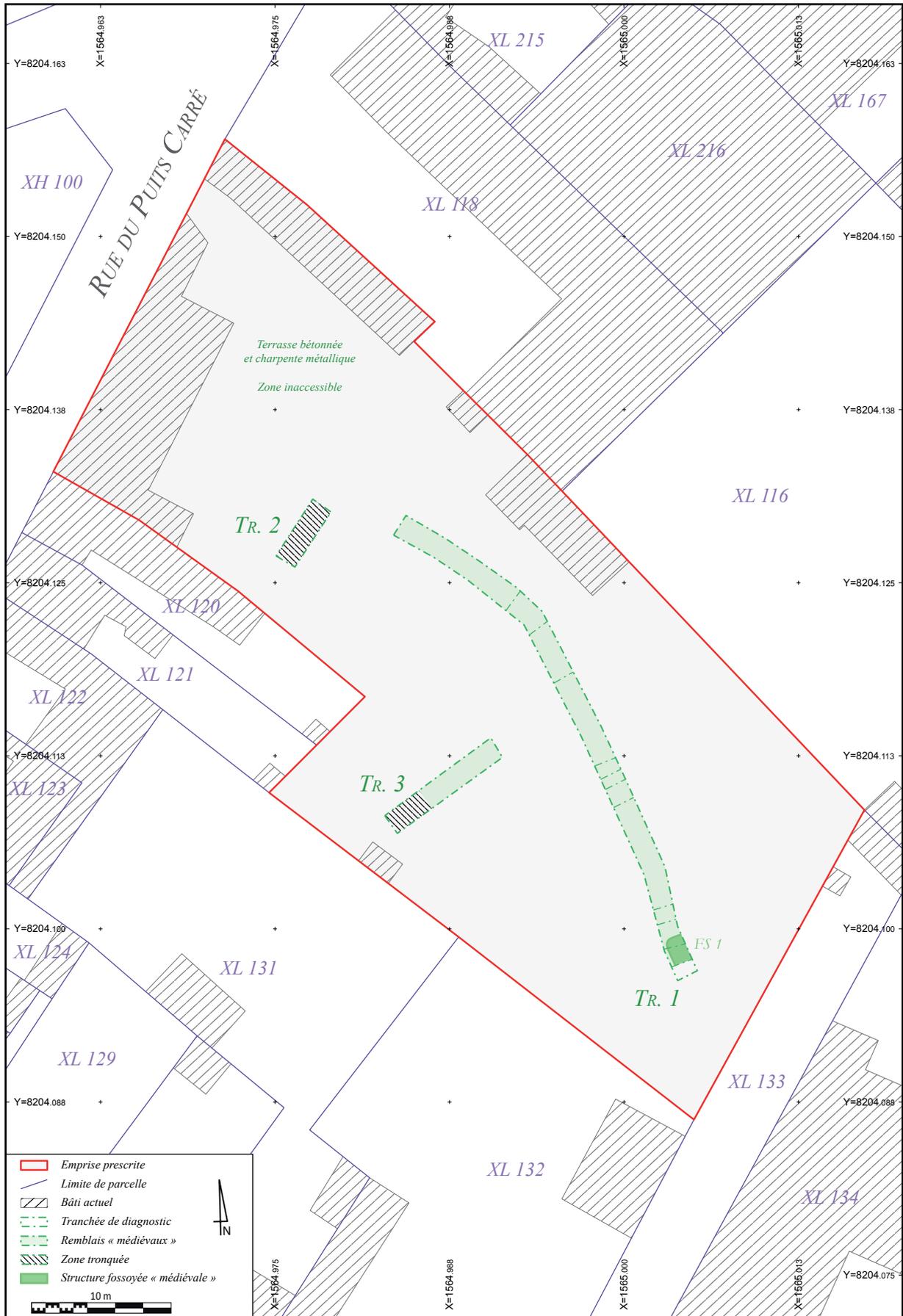


Figure 22 - Répartition des éléments relevant potentiellement du Moyen Age reconnus lors du diagnostic

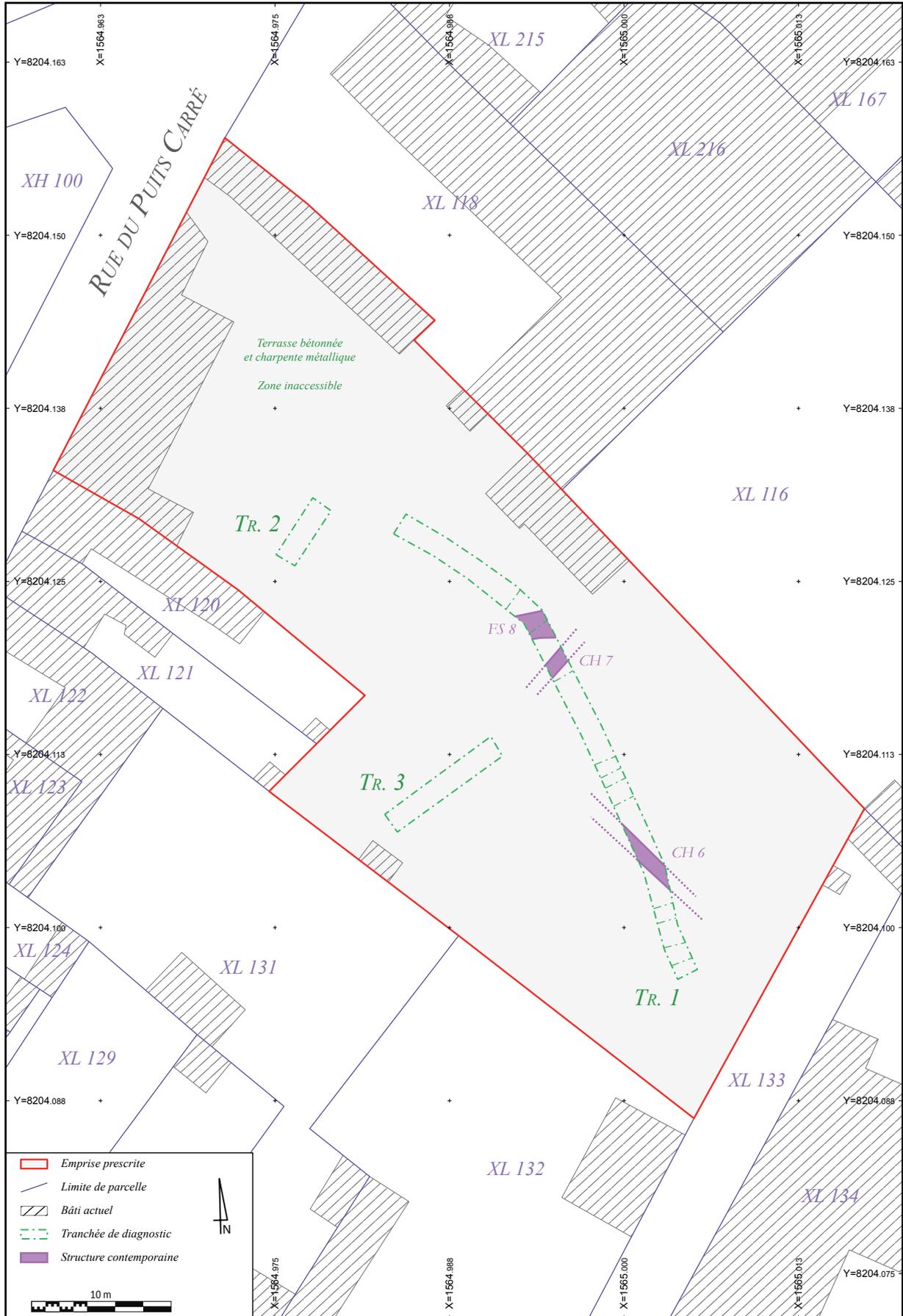


Figure 23 - Répartition des structures et aménagements contemporains

5. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Le diagnostic réalisé sur cette parcelle a permis en premier lieu de préciser le contexte topographique antique du secteur. Un vallon orienté sud-est / nord-ouest, dont l'axe est à rechercher en direction de l'actuelle rue Saint-Louis, a en effet été identifié sur une grande partie de l'emprise. Contrairement à ce qui est aujourd'hui visible dans le paysage urbain, ce vallon devait constituer un « accident topographique » important avec une nette rupture de pente.

Dans ce contexte, les trois tranchées réalisées ont mis en lumière la présence d'une occupation antique des lieux, fortement tronquée par les aménagements postérieurs, et manifestement peu dense. Les niveaux appartenant à cette occupation sont en outre recouverts, là où ils sont conservés, par d'importants apports de matériaux dont l'épaisseur dépasse 1,4 m. Cette occupation modeste, datée des I^{er} et II^e siècles et exempte de toute trace d'habitat, peut être interprétée soit comme résultant d'un espace « tampon » entre les zones urbaines (6 rue de la Ronde) et un secteur à vocation artisanale (43-45 rue Franklin Roosevelt), soit comme un espace de cour peu ou pas aménagé, en lien avec un habitat non reconnu. Les contraintes topographiques évoquées précédemment peuvent également expliquer en partie l'absence d'habitat en ces lieux.

Le secteur dans son ensemble paraît déserté, pour ce qui est de l'habitat, dès le III^e siècle. Au cours du Moyen Age, il est inclus dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Ronde, dont l'église éponyme se situe à quelques dizaines de mètres à peine vers le nord-ouest, de l'autre côté de la rue du Puits Carré. Cette dernière semble avoir constitué une limite au-delà de laquelle les aménagements liés à l'église, et notamment le cimetière attenant, ne se sont pas développés. Les parcelles ainsi étudiées, au sud de la rue du Puits Carré, ne semblent ainsi avoir accueilli, jusqu'au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, que des activités agricoles ou maraîchères, sans doute précédées ou accompagnées, à une date que rien ne permet de préciser, d'importants travaux de nivellement ayant en partie colmaté le vallon préexistant et arasé son versant sud-ouest.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la ville se réapproprie progressivement le secteur, sans doute en même temps que d'importants travaux de voirie liés à la construction de la route de Paris (1837-1838) achèvent de niveler le terrain en « rabotant » les terrains au sud-ouest et en remblayant définitivement l'emplacement du vallon.

6. DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE

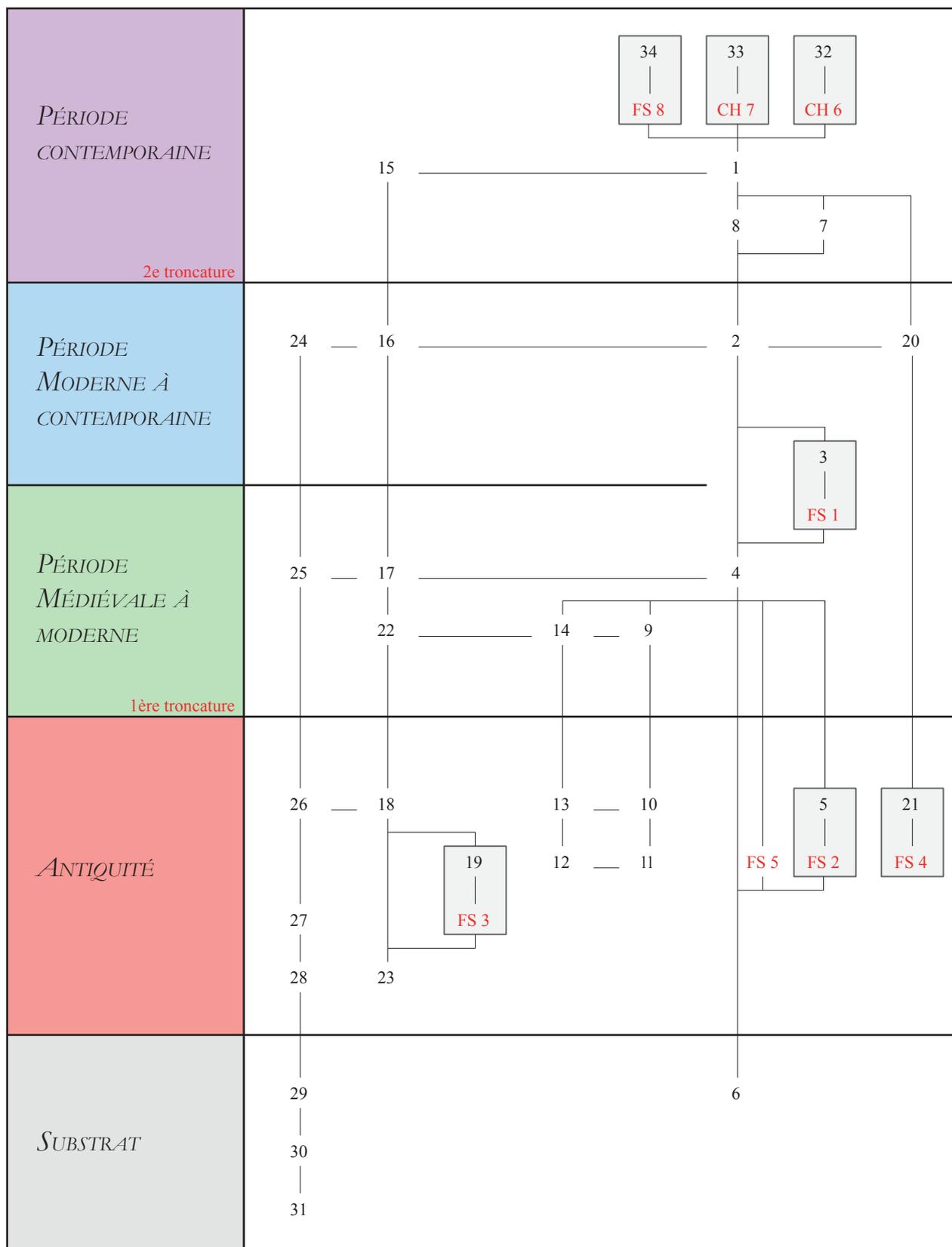


Diagramme stratigraphique de l'ensemble des niveaux reconnus

7. BIBLIOGRAPHIE

Aupert 1997

AUPERT (P., dir.)- *Les thermes d'Evreux. Site du Centre Hospitalier. Fouilles de 1993. Documents archéologiques de l'Ouest*. Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'ouest de la France, 1997.

Bonnin 1860

BONNIN (T.)- *Antiquités gallo-romaines des Ebuoviques, publiées d'après les recherches et les fouilles dirigées par M. Th. Bonnin*. Paris, Dumoulin, 1860.

Cliquet 1993

CLIQUET (D., dir.)- *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure (27)*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1993.

Collard 1989

COLLARD (J.-L.)- « Les fouilles de la rue Saint-Louis à Evreux (Eure) : un premier bilan » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 1, 1988, p. 23-42. Rouen : CRAHN, 1989.

Cousyn, Gerber 1993

COUSYN (P.), GERBER (F.)- *Evreux - 8 boulevard Jules Janin : occupation gallo-romaine Ier-IIe siècles. Document final de synthèse*. Evreux : Ville d'Evreux, 1993.

Follain 1996

FOLLAIN (E.)- « Le *castrum* d'Evreux. Chantiers de la Caisse d'Épargne, du Musée municipal et de la rue Saint-Louis » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 5, 1995, p. 52-62. Mont-Saint-Aignan : CRAHN, 1996.

Follain, Halbout 1981

FOLLAIN (E.), HALBOUT (D.)- *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée à Evreux, rue de la Petite Cité, en 1981*. Rapport dactylographié, 1981.

Gerber 1989

GERBER (F.)- *Evreux - Rue de la Harpe. Rapport de fouille*. Evreux, Ville d'Evreux, 1989.

Gerber 1990

GERBER (F.)- *Evreux. 22, rue Lépouzé. Rapport de fouille*. Evreux, Ville d'Evreux, 1990.

Gerber 1994

GERBER (F.)- *Evreux. 6, rue de la Ronde. Document final de synthèse*. Evreux, Ville d'Evreux, 1994.

Gerber 1996

GERBER (F.)- *Evreux. 43-45 rue Franklin Roosevelt. Document final de synthèse*. Evreux, Ville d'Evreux, 1996.

Gerber 1998

GERBER (F.)- *Evreux. Square Georges Brassens. « La Médiathèque »*. Document final de synthèse. Evreux, Ville d'Evreux, 1998.

Guillot 2008

GUILLOT (B.)- *Evreux. Parking Hôtel de Ville (27 - Eure). Rapport final d'opération*. Rouen, INRAP, 2008.

Guillot, Millard 1995

GUILLOT (B.), MILLARD (N.)- *Evreux (27). Rue de la Justice. DFS de sauvetage programmé (mai-juillet 1995)*. Rouen, AFAN, 1995.

Hartz 2007

HARTZ (C.)- *L'habitat urbain à Evreux (27) à l'époque gallo-romaine. Milieu du I^{er} siècle av. J.-C. - V^e siècle (mémoire de Master 1, Université Paris 1, 2007)*.

Kliesch 2011

KLIESCH (F.)- *Evreux, rue de Bellevue, parcelle AT 288. La limite est de la nécropole se confirme. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*. Rouen, INRAP, 2011.

Kliesch 2015

KLIESCH (F.)- « Evreux (Eure), 19 et 21 rue du Docteur Poulain. Nouveau bilan sur la grande nécropole du sud d'Évreux ». In : *Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie*, Alizay, 20-22 juin 2014. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, p. 129-140.

Mathière 1925

MATHIERE (J.)- *La Civitas des Auleri Ebuovices*.

Evreux, Drouhet, 1925.

Wech 2011

WECH (P).- *Evreux. 15 – 17 rue Saint-Louis. « Hôpital Saint-Louis »*. *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique*. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2011.

Wech 2013

WECH (P).-« Evreux (Eure). Le diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis : une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville ». *In : Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie*, Rouen, 11-12 mai 2013. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, p. 157-182.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation d'Evreux dans le département de l'Eure.....	9
Figure 2 - Localisation de la commune d'Evreux sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e	9
Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e.....	10
Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel	10
Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention	11
Figure 6 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique	25
Figure 7 - Topographie de la parcelle avant l'intervention.....	27
Figure 8 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville antique de Mediolanum Aulercorum.....	29
Figure 9 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville médiévale et moderne d'Evreux.....	33
Figure 10 - Localisation des tranchées et des sondages profonds réalisés lors du diagnostic.....	40
Figure 11 - Stratigraphie du sondage 1 à l'extrémité sud-est de la tranchée 1	42
Figure 12 - La structure FS 2.....	44
Figure 13 - Stratigraphie du sondage 2 dans la partie médiane de la tranchée 1	46
Figure 14 - Stratigraphie du sondage 3 dans la partie médiane de la tranchée 1	47
Figure 15 - Stratigraphie du sondage 4 à l'extrémité occidentale de la tranchée 1	48
Figure 16 - Vue en coupe du niveau de sol US.28 reconnu dans le sondage 4.....	49
Figure 17 - La structure FS 3.....	50
Figure 18 - La structure FS 4.....	52
Figure 19 - Topographie restituée du toit actuel du substrat	56
Figure 20 - Localisation des différentes formations géomorphologiques reconnues	57
Figure 21 - Répartition des éléments d'occupation antique reconnus lors du diagnostic	58
Figure 22 - Répartition des éléments relevant potentiellement du Moyen Age reconnus lors du diagnostic.....	59
Figure 23 - Répartition des structures et aménagements contemporains.....	60
Tableau 1 - Détail des ouvertures réalisées lors du diagnostic.....	38
Diagramme stratigraphique de l'ensemble des niveaux reconnus	67

NOTE SUR LE MOBILIER CÉRAMIQUE
DELPHINE THÉOLAS

Préambule à l'étude céramique

- Inventaire

Sauf mention spécifique, l'intégralité du mobilier a été inventoriée.

Pour chaque contexte stratigraphique, les différentes catégories de céramique sont comptabilisées en nombre de restes (NR), avec indication du nombre de bords (B), fonds (F), panses (P) et anses (A). Un nombre minimum d'individu (NMI) est également mentionné, calculé à partir du nombre de bords après recollage. En l'absence de bord dans une catégorie céramique, le NMI est néanmoins de 1. Pour chaque lot de mobilier, des éléments de datation sont renseignés : la phase chronologique et lorsque c'est possible une datation plus précise. Les phases chronologiques correspondent aux grandes périodes : protohistoire (PRO), époque gallo-romaine (GR), haut Moyen Age (HMA), second Moyen Age (MA2, voire MA classique ou bas MA quand il est possible de préciser), époque moderne (MOD) et contemporaine (CTP). La datation proposée pour les lots correspond à celle du mobilier céramique, qui peut parfois varier des données stratigraphiques.

Les éléments de formes identifiables font l'objet d'un catalogue. Pour chaque type de vase, sont indiqués sa catégorie céramique, le nombre d'individus reconnus, la phase chronologique à laquelle il appartient et si possible sa période de circulation. Les éléments faisant l'objet d'une illustration graphique y sont également mentionnés.

- Planches

Sauf mention contraire, tous les vases sont représentés à l'échelle 1/3, leur diamètre est mentionné en mm à droite de chaque dessin, en haut s'il s'agit d'un bord, en bas s'il s'agit d'un fond. Les céramiques non tournées sont matérialisées par un profil en grisé, les tournées par un profil en noir.

Sous chaque vase est reporté :

- son numéro d'objet, tel qu'il apparaît dans le catalogue des éléments de formes.
- sa catégorie céramique, sous la forme des abréviations suivantes (liste non exhaustive) :

CNT : céramique non tournée

Sig IT : sigillée italique

Sig SG : sigillée Gaule du Sud

Sig CG : sigillée Gaule du Centre

Sig ARG : sigillée Argonne

Sig JVV : sigillée Jaulges-Villiers-Vineux

TN/ TR : Terra Nigra/ Rubra

PFE CG : paroi fine engobée Gaule du centre

PFE ARG : paroi fine engobée Argonne

VRP : céramique à vernis rouge pompéien

DOR : céramique dorée au mica

CCI sa : commune claire sableuse

CCI gr : commune claire granuleuse

CCI ENG : commune claire engobée

CS sa : commune sombre sableuse

CS gross. : commune sombre grossière

CS gr : commune sombre granuleuse

NPR/ RPR : céramique noire/rouge à pâte rouge

Grès - Beauv : grès du Beauvaisis

Grès - Domfr : grès du Domfrontais

Le mobilier récolté représente 571 tessons pour une masse d'un peu plus de 7,5 kg. Il se répartit dans 18 unités stratigraphiques, en lots d'importance très inégale, variant de 1 à 131 tessons¹. Au moins 126 individus différents on pu être déterminés². La nature des contextes est variable et souvent difficile à définir : quelques niveaux d'occupation, beaucoup de remblais ou de niveaux remaniés. La quasi-totalité du mobilier est attribuable à l'époque gallo-romaine (540 tessons, soit près de 95% du NR). La petite trentaine d'éléments restant est plus difficile à dater mais appartient probablement au second Moyen Age. Leur présence est ténue mais récurrente³ au sein de lots composés très majoritairement de mobilier antique. Ce caractère répétitif tend à exclure une présence intrusive. Pour autant, la faible représentation numérique du mobilier médiéval ne semble pas garantir une véritable occupation du site au-delà de l'époque gallo-romaine.

- 1 NR inférieur à 10 : 5 contextes - NR compris entre 10 et 50 : 9 contextes – NR compris entre 50 et 100 : 3 contextes – NR supérieur à 100 : 1 contexte.
 2 NMI obtenu par comptage des bords après collage.
 3 Dans environ la moitié des lots.

MOBILIER D'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Le mobilier attribuable à cette période regroupe donc 540 tessons déterminant 123 individus différents. Les ensembles sont généralement homogènes, même ceux livrant également de la céramique médiévale. Ils illustrent exclusivement le Haut-Empire, et plus précisément une période allant de la seconde moitié du I^{er} siècle au II^e siècle. Les lots se composent très majoritairement de céramiques communes (87% du NR et 83% du NMI) associées à quelques céramiques fines. De manière générale, les tessons sont fragmentés et les recollages quasiment absents, suggérant un mobilier en position secondaire, ce que confirme la nature des contextes dont il provient (majorité de remblais).

Les céramiques fines sont dominées par les céramiques sigillées, avec une répartition équitable entre les productions du Sud de la Gaule et celles du

Catégorie	NR	%	NMI *
Céramique non tournée fine	1	0,2%	1
CER de tradition protohistorique	1	0,2%	1
Sigillée - SG	19	3,3%	4
Sigillée - CG	21	3,7%	6
Sigillée - indét	1	0,2%	0
Terra Nigra	21	3,7%	9
Terra Rubra	3	0,5%	0
Plombifère - CG	1	0,2%	1
Paroi fine engobée - Argonne	5	0,9%	1
Total céramiques fines	71	12,4%	21
Commune claire dorée au mica	6	1,1%	4
Commune claire engobée	20	3,5%	0
Commune claire granuleuse	2	0,4%	0
Commune claire sableuse	95	16,6%	7
Commune sombre grossière	12	2,1%	0
Commune sombre granuleuse	58	10,2%	14
Commune sombre sableuse	143	25,0%	34
Commune sombre sableuse lissée	97	17,0%	35
NPR	16	2,8%	2
RPR	5	0,9%	2
Amphore	15	2,6%	3
Total céramiques communes	469	82,1%	101
CER gallo-romaine	540	94,6%	122
Commune claire sableuse	23	4,0%	1
Commune sombre sableuse	2	0,4%	0
Céramique glaçurée	1	0,2%	0
CER second Moyen Age	26	4,6%	1
Commune claire sableuse	2	0,4%	1
Grès - Beauvaisis	1	0,2%	0
CER second Moyen Age ou moderne	3	0,5%	1
Indéterminés	1	0,2%	0
CER indéterminée	1	0,2%	0
TOTAL	571		125

* obtenu par comptage des bords après recollage

Tableau de répartition des céramiques

Centre (nombre de restes comme NMI). Le répertoire rutène regroupe majoritairement des formes lisses avec notamment plusieurs coupelles Drag.27 et une coupe à collerette Ritt.12; les vases moulés sont plus rares (Drag.29). Le tout est assez caractéristique du répertoire local de la seconde moitié du Ier siècle et du début du IIe siècle. Le répertoire lézovien regroupe quasi exclusivement des formes du IIe siècle : une coupelle Drag.46, un plat Curle 15 ainsi que plusieurs coupes Drag.37. Deux contextes livrent des formes n'apparaissant pas avant le derniers tiers de ce siècle : deux mortiers Curle 21 (US 4) et Drag.45 (US 26). Ils constituent les éléments chronologiques les plus tardifs récoltés sur le site pour l'époque gallo-romaine.

Les céramiques dites «gallo-belges» arrivent en seconde position, avec quasi exclusivement des vases en Terra Nigra. La diversité des pâtes suggère des provenances diverses, sans doute du Centre de la Gaule et peut-être également du Nord. Malgré un nombre de restes inférieur aux sigillées, elles livrent autant d'éléments de forme. Le répertoire est relativement redondant avec surtout des assiettes à bord droit Gose 287/289 et des bols carénés Menez 110, formes assez fréquentes dans la seconde moitié du Ier siècle et au début du IIe siècle.

Plus exceptionnel, est recensé un bord de coupelle en céramique plombifère du Centre de la Gaule. De forme hémisphérique, elle est ornée d'un décor à godrons qui la relie au type Vitudurum 7⁴, imitant la forme sigillée Drag.29. Elle apparaît dans un contexte de la seconde moitié du Ier siècle (US 27), confortant les quelques données disponibles sur la présence de ce type de production dans la région d'Evreux⁵.

Enfin, quelques tessons illustrent la catégorie des parois fines engobées. D'origine exclusivement argonnaise, ils appartiennent à un même type, le gobelet à lèvre en corniche et décor sablé dit Hees 2, très répandu dans la région au cours du IIe siècle.

Les céramiques communes claires regroupent 128 tessons pour un NMI de 15. Les trois quart sont des productions à pâte sableuse d'origine très probablement locale ou régionale. Les formes sont peu nombreuses et très fragmentaires, s'articulant autour de cruches et de mortiers. Les modèles les plus anciens de cruche présentent une lèvre éversée rainurée (milieu du Ier siècle), les autres une lèvre en poulie caractéristique des productions normandes entre la fin du Ier siècle et le IIIe siècle. Les mortiers présentent une lèvre pendante plus ou moins développée, type ultra-répandu localement et chronologiquement contemporain des cruches à lèvre en poulie.

Quelques céramiques d'importation peuvent également être signalées, dans des proportions bien moindres que les productions régionales : céramiques engobées blanc, dorées au mica et RPR francilienne⁶. Les formes sont peu nombreuses avec quelques pots à courte lèvre éversée recouverts d'un badigeon au mica doré et deux jattes en pâte rouge lissée imitant le type Menez 103 en Terra Nigra (US 18). Bien attestés localement dans la seconde moitié du Ier siècle, la présence de ces éléments dans des contextes ultérieurs peut en revanche être considérée comme résiduelle.

Les céramiques communes sombres sont les plus nombreuses, avec 326 tessons, soit 60% du mobilier antique. Avec un NMI de 85, elles livrent en outre 86 % des éléments de forme en céramique commune. Parmi les productions les plus anciennes, peuvent être signalés quelques tessons de céramique grossière, catégorie généralement raccordée à la première moitié du Ier siècle. Sa présence au début de la seconde moitié du Ier siècle est encore envisageable sans caractère résiduel.

Les productions à pâte granuleuse représentent environ 1/5 du nombre de restes et du NMI. Elles se caractérisent de manière quasi systématique par une tranche «sandwich» brun clair à cœur gris et une surface brune à gris foncé. Le répertoire associé se compose majoritairement de pots à lèvre éversée arrondie et de quelques écuelles à bord très rentrant. Rencontrée de manière régulière dans les ensembles de la seconde moitié du Ier siècle (voire du début du IIe siècle) de la région d'Evreux, l'origine de cette production est vraisemblablement locale mais reste encore indéfinie⁷. Les céramiques NPR franciliennes⁸ sont assez peu représentées avec seulement deux formes fragmentaires, dont une jatte imitant le type Menez 103 (US 9).

Les céramiques à pâte sableuse représentent près des trois quarts du nombre de restes (240 tessons) et 80% des formes. La majorité des fragments offre une surface brute tandis qu'un gros tiers présente une surface lissée, plus ou moins finement. Les vases à surface brute sont essentiellement des pots, principalement dotés d'une lèvre en bourrelet, plus rarement d'une lèvre éversée arrondie ou d'une lèvre quasi horizontale rectangulaire. Quelques écuelles sont également recensées, presque toutes dotées d'un bord rentrant souligné d'une collerette. Les vases à surface lissée regroupent au contraire essentiellement de la vaisselle de table et surtout des écuelles à bord droit ou rentrant. Quelques gobelets à courte lèvre éversée

4 Vilvorder in Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p.286-293.
5 Adrian, Féret 2014, p.201.

6 Céramique «rouge à pâte rouge», Barat 1993.

7 Adrian 2001, p.108 – Adrian, Féret 2014, p.207/208.

8 Céramique «noire à pâte rouge», Jobelot, Vermeersch 1993.

ainsi qu'une jatte à bord en gouttière imitant la forme en Terra Nigra Menez 103 ont également été répertoriés. Ces formes sont classiques du répertoire régional de la fin du Ier et surtout du IIe siècle, largement produites dans de nombreux ateliers, tels ceux des Ventes ou de Montfort-sur-Risle⁹.

Les amphores sont en quantité très limitée, avec seulement 15 tessons et 3 formes. Les deux tiers des fragments correspondent à de l'amphore à huile de Bétique de type Dressel 20. Quelques tessons illustrent les productions du Val de Loire (pâte brune à cœur gris) au Ier siècle¹⁰ et un bord appartient à une amphore à saumure de type Dressel 7/11.

MOBILIER POSTÉRIEUR À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Il représente un peu moins d'une trentaine de tessons de petite taille, répartis dans moins d'une dizaine de contextes. Les lots regroupent de 1 à 6 fragments, systématiquement associés à du mobilier antique souvent majoritaire (jusqu'à plusieurs dizaines de tessons). Malgré cette faible représentation, la présence régulière de ce mobilier médiéval semble exclure un caractère intrusif.

Il se compose presque exclusivement de céramique commune à pâte claire, à l'état de fragments de panse, ce qui en rend difficile une datation précise. Quelques indices suggèrent néanmoins une fourchette chronologique incluant la fin du Moyen Âge classique et le bas Moyen Âge : dans l'US 17 un bord de pot à lèvres outrepassées (XIIe/ XIIIe s.), dans l'US 14 un fragment de céramique glaçurée verte, dans l'US 20 un fragment de grès du Beauvaisis. Aucun élément ne semble en revanche relever d'une époque plus récente. Les niveaux livrant ces quelques artefacts correspondent à des niveaux d'occupation ou de remblai mais l'indigence des lots ne permet pas de mieux qualifier l'occupation du secteur à cette période. Elle semble néanmoins relativement limitée.

CONCLUSION

Les quelques ensembles récoltés dans le cadre de ce diagnostic illustrent parfaitement le vaisselier en usage à Evreux au cours du Haut-Empire. Ils confirment ainsi les caractéristiques définies dans les syn-

thèses régionales consacrées à la région ébroïcienne¹¹, sans pour autant y apporter d'éclairage nouveau.

Les quelques niveaux non perturbés attestent d'une occupation entre la seconde moitié du Ier siècle et une partie du IIe siècle. Beaucoup de lots présentent un caractère «de transition», associant les formes en usage dans la seconde moitié du Ier siècle et les créations nouvelles apparaissant à l'orée du IIe siècle. Les éléments postérieurs au milieu du IIe siècle sont quasiment absents, suggérant un abandon des lieux assez rapidement dans le courant de ce siècle. Ces données chronologiques s'accordent avec celles des fouilles menées à quelques pas de là rue F. Roosevelt¹², faisant état pour la même période de niveaux de remblai liés à la mise en place d'une voirie. En revanche, l'espace mis au jour rue du Puits Carré ne semble pas occupé pendant la période de fonctionnement des fours de potiers découverts rue F. Roosevelt (seconde moitié du IIe/ début du IIIe siècle).

Au-delà du IIe siècle, le site semble en effet quasiment déserté, quelques tessons suggérant une fréquentation sans doute minimale au cours du second (bas ?) Moyen Âge. Les données de la fouille de la rue F. Roosevelt dressent un constat similaire, ne faisant état pour les périodes postérieures à l'Antiquité que d'un fossé de palissade du XIIIe ou XIVe siècle, vestige potentiellement contemporain des quelques niveaux médiévaux identifiés ici.

79

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Adrian 2000 : ADRIAN (Y.-M.), *Les Ventes «Les Mares Jumelles» (Eure). Atelier de potiers gallo-romains, rapport de fouille*, 2000.

Adrian 2001 : ADRIAN (Y.-M.), La céramique du Haut-Empire dans la région d'Evreux (Eure) : première approche du répertoire et de ses approvisionnements, in *Revue archéologique de l'Ouest*, n°18, 2001, p.95-143.

Adrian 2001b : ADRIAN (Y.-M.), *Forêt domaniale de Montfort-sur-Risle (Eure). Les sites gallo-romains des parcelles 52 et 31. Rapport de sondages*, AFAN, S.R.A. Haute-Normandie, 2001.

Adrian, Féret 2014 : ADRIAN (Y.-M.), FERET (L.), La céramique du Haut-Empire dans la région d'Evreux (Eure) : nouvelle approche, in *SFECAG, Actes du congrès de Chartres*, 2014, p.197-244.

9 Adrian 2000 et 2001b.
10 Barthélémy-Sylvand, Chambon, Couvin 2005.

11 Adrian 2001 et 2014.
12 Gerber 1996.

Barat 1993 : BARAT (Y.), La céramique rouge à surface lustrée du Haut Empire, in *Trésors de terre : céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine, catalogue de l'exposition*, 1993, p.143-153.

Barthélemy-Sylvand, Chambon, Couvin 2005 : BARTHELEMY-SYLVAND (C.), CHAMBON (M.-P.), COUVIN (F.), Les amphores ligériennes en région Centre (Carnute, Turon, Biturige), de la période augustéenne à la fin du Haut-Empire, in *SFECAG, Actes du congrès de Blois*, 2005, p.159-176.

Bet, Delor 2000 : BET (P.), DELOR (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale, in *SFECAG, Actes du congrès de Libourne*, 2000, p.461-483.

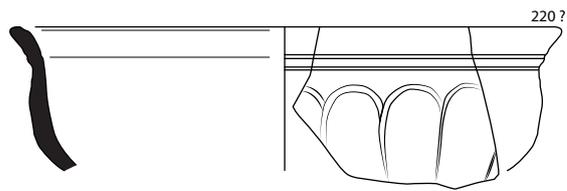
Brulet, Vilvorder, Delage 2010 : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*.

Genin 2007 : GENIN (M.), *La Graufesenque (Millau, Aveyron), II : sigillées lisses et autres productions*, 2007.

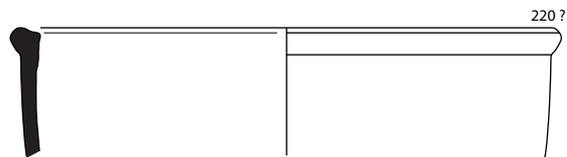
Gerber 1996 : GERBER (F.), *Evreux 43-45 rue Franklin Roosevelt. Voierie et occupation gallo-romaine Ier-IIIe s. ap.J.-C. Fours de potiers de la fin du IIe s.-IIIe s. ap. J.-C. Voierie et palissade médiévales, document final de synthèse*, AFAN Grand-Ouest, 1996.

Jobelot, Vermeersch 1993 : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.), La céramique «noire à pâte rougeâtre», esquisse d'une chronologie, in *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine, catalogue de l'exposition*, 1993, p.158-166.

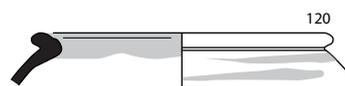
US 27



27-3
Plomb.-CG

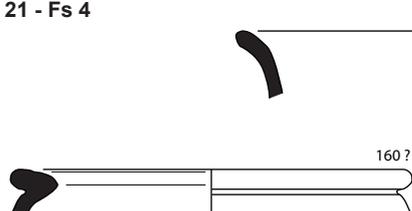


27-3
CS sa lissée

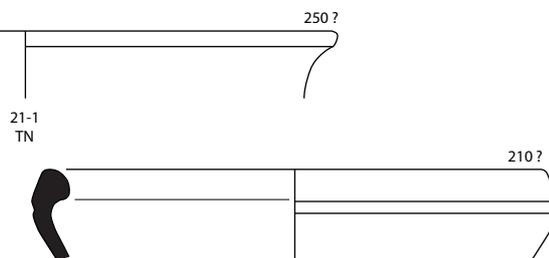


27-2
DOR

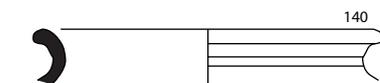
US 21 - Fs 4



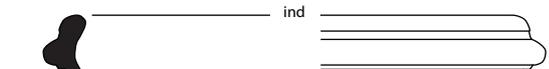
21-2
DOR



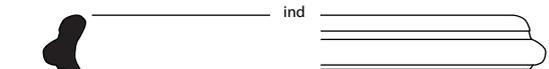
21-1
TN



21-3
CS gr



21-4
CS gr



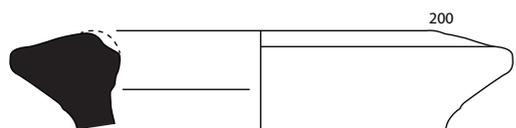
ind

21-5
CS gr

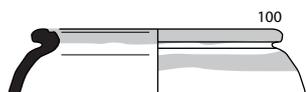
US 19 - Fs 3



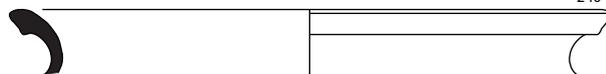
19-1
PFE ARG



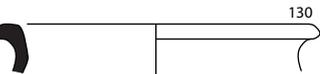
19-3
Amph



19-2
DOR



19-6
CS sa



19-4
CS sa



19-7
CS sa



19-5
CS sa



19-8
CS sa lissée



19-9
CS sa lissée



INVENTAIRE GÉNÉRAL DE LA CÉRAMIQUE

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase chrono.	Datation
2	/	SIG CG	fine orangée, engobe rouge orangé	1	1			1		GR	
2	/	CS sa	int gris beige, ext gris clair	1	1	1				GR	Ile/ Ile s.
Total US 2				2							Ile s. ?
4	/	SIG CG	fine orangée, engobe brun rouge - estampille "...CMI.MA"	2	1		1	1		GR	
4	/	CCI sa	brun clair à cœur gris - engobe blanc	1	1	1				GR	fin ler/ Ile s.
4	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	6	2	2		4		GR	Ile/ Ile s.
4	/	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	7	3	3		4		GR	Ile/ Ile s.
4	/	CCI sa	beige rosé	1	1			1		MA2 ?	
4	/	CS sa	gris clair	1	1			1		MA2 ?	
Total US 4				18							fin Ile s. + MA2
5	2	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
5	2	CCI sa	int orangé, ext beige rosé	1	1			1		GR	
5	2	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris - colle ac fgt issu de l'US 6	2	1			2		GR	ler s.
5	2	NPR	finement granuleuse int brun rouge, ext gris foncé	1	1			1		GR	2e 1/2 ler s.
5	2	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	10	2	2		8		GR	Ile/ Ile s.
5	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	11	2	2		1	8	GR	Ile/ Ile s.
5	2	CCI sa	beige	3	1			1	2	MA2 ?	
Total US 5				29							Ile s. + MA2
6	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris - colle ac fgt issu de l'US 5	1	1			1		GR	ler s.
Total US 6				1							ler s.
9	/	CNT	fine int brun à gris, ext brun rouge à gris foncé, fond sableux, lustrage fin des surface int/ext	1	1	1				PRO	Tène finale
9	/	SIG SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	3	1			3		GR	
9	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé micacé	1	1	1				GR	
9	/	CCI sa	beige rosé - fgt retallé, jeton ?	1	1			1		GR	
9	/	CCI sa	brun orangé micacée	1	1			1		GR	
9	/	CCI sa	orangée	2	1			2		GR	
9	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
9	/	NPR	finement granuleuse int brun rouge, ext gris foncé	1	1	1				GR	2e 1/2 ler s.
9	/	CS gr	int brun à gris clair, ext gris foncé	5	1	1	1	3		GR	ler s.
9	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	6	5	5		1		GR	
9	/	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	8	3	3		5		GR	
9	/	CCI sa	beige - 1 fgt chauffé	3	1			3		MA2 ?	
Total US 9				33							début Ile s. ?
10	/	SIG SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR	
10	/	SIG CG	fine rosée à orangée, engobe brun rouge	7	1	1		6		GR	
10	/	SIG IND	fine orangée, engobe brun	1	1			1		GR	
10	/	PFE ARG	fine orangée à cœur gris, engobe brun noir - décor sablé	2	1			2		GR	Ile/ Ile s.
10	/	CCI gr	brun orangé micacée	1	1			1		GR	ler s.
10	/	CCI sa	beige rosé	3	1		2	1		GR	
10	/	CCI sa	orangée	2	1			2		GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase chrono.	Datation
10	/	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris gris clair	8	1	1		7		GR	1er s.
10	/	CS gr	finement granuleuse int brun rouge, ext gris foncé	1	1			1		GR	2e 1/2 1er s.
10	/	NPR	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	2	1	1		1		GR	IIe/IIIe s.
10	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	16	5	5	1	10		GR	IIe/IIIe s.
10	/	CS sa lissée	beige	9	1			9		GR	IIe/IIIe s.
10	/	CCI sa	orangée	5	1			4		MA2 ?	
10	/	CCI sa		1	1			1		MA2 ?	
Total US 10				59						début Ile s. ? + MA2	
11	/	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé micacé	1	1			1		GR	
Total US 11				1						1er s.	
12	/	CCI sa	brun rose, ext lissé	1	1			1		GR	
12	/	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé	1	1	1				GR	IIe/IIIe s.
Total US 12				2						Ile s. ?	
14	/	SIG SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1	1				GR	
14	/	SIG CG	fine rosée à orangée, engobe orangé	3	1	1		2		GR	
14	/	CCI sa	rose orangé	3	1		1	2		GR	
14	/	CCI sa	int orangé, ext beige rosé	2	1		1	1		GR	
14	/	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris	1	1			1		GR	1er s.
14	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	4	1		1	3		GR	IIe/IIIe s.
14	/	CCI sa	beige rosé	2	1			2		MA2 ?	
14	/	CCI sa	orangée	1	1			1		MA2 ?	
14	/	glacurée	sableuse beige, glaçure int verte	1	1			1		MA2	XIIIe/XVe s.
14	/	IND	fgt chauffé	1	1			1		IND	
Total US 14				19						Ile s. + MA2	
17	/	SIG SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	2	1	1		1		GR	
17	/	SIG CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	1	1	1				GR	
17	/	TN	fine int beige, ext gris clair lissé micacé	1	1	1				GR	
17	/	TN	fine int beige, ext gris foncé lissé micacé	1	1	1				GR	
17	/	PFE ARG	fine orangée à cœur gris, engobe brun noir - décor sablé	1	1			1		GR	1er s.
17	/	CCI ENG	finement granuleuse rouge - engobe ext blanc	1	1			1		GR	
17	/	CCI sa	rose orangé	4	1			4		GR	
17	/	CCI sa	int orangé, ext beige rosé	6	1			6		GR	
17	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
17	/	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris	3	1			3		GR	1er s.
17	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	20	5	5	1	14		GR	
17	/	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	22	12	12	1	9		GR	
17	/	CCI sa	beige	4	1	1		3		MA2 ?	dt XIe/ XIIIe s.
17	/	CCI sa	rose orangé	1	1			1		MA2 ?	
17	/	CCI sa	orangée	1	1			1		MA2 ?	
17	/	CS sa	int orangé, ext gris, très cuite	1	1			1		MA2 ?	
Total US 17				70						Ile s. + MA2	
18	/	SIG SG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	1	1	1				GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase chrono.	Datation
18	/	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé	2	2	2				GR	2e 1/2 ler s.
18	/	CCI ENG	finement granuleuse rouge - engobe ext blanc	2	1			2		GR	ler s.
18	/	CCI sa	orangée	4	1	1		3		GR	
18	/	CCI sa	brun orangé micacée	1	1			1		GR	ler s.
18	/	CCI sa	beige rosé	4	1			4		GR	
18	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
18	/	amphore	sableuse orangée, engobe blanc	1	1			1		GR	
18	/	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris	6	1	1		5		GR	ler s.
18	/	CS sa	int beige, ext gris clair	2	1	1		1		GR	
18	/	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé	1	1			1		GR	
18	/	CCI sa	beige	1	1			1		MA2/ MOD	intrusif ?
Total US 18				26							début Ile s. ?
19	3	SIG SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	4	1			4		GR	
19	3	TN	fine int beige, ext gris foncé lissé micacé	3	1			3		GR	
19	3	TN	fine int beige, ext gris foncé lissé	1	1		1			GR	
19	3	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé	1	1		1			GR	
19	3	TR	fine orangée, ext lissé	2	1			2		GR	ler s.
19	3	PFEARG	fine orangée à cœur gris, engobe brun noir - décor sablé	2	1	1		1		GR	
19	3	DOR	granuleuse brun orangé - badigeon au mica doré	2	1	1		1		GR	ler s.
19	3	NPR	finement granuleuse int brun rouge, ext gris foncé	3	1			3		GR	2e 1/2 ler s.
19	3	CCI ENG	rose orangé - peinture/engobe brun rouge + badigeon au mica doré	1	1			1		GR	
19	3	NPR	finement granuleuse int brun rouge, ext gris foncé	3	1			3		GR	2e 1/2 ler s.
19	3	CCI sa	beige rosé	12	1			12		GR	
19	3	CCI sa	rose orangé à orangé	9	1	1		8		GR	
19	3	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	2	1	1		1		GR	
19	3	amphore	Val de Loire ? - sableuse brun clair à cœur gris	1	1			1	1	GR	ler s.
19	3	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris	3	1			3		GR	ler s.
19	3	CS gr	gris foncé	3	1	1		2		GR	
19	3	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	52	5	5	3	44		GR	
19	3	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - dt 1 fgt ac picots en relief	26	7	7		19		GR	
Total US 19				130							début Ile s. ?
20	/	CCI sa	beige	2	1	1		1		GR	
20	/	amphore	Val de Loire ? - sableuse brun clair à cœur gris	1	1	1				GR	ler s.
20	/	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris	4	3	3	1			GR	ler s.
20	/	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1	1				GR	
20	/	CS sa lissée	int beige, ext gris clair	1	1	1				GR	
20	/	CCI sa	rose orangé	1	1			1		MA2/ MOD	
20	/	grès - Beauv.	fine int beige, ext gris clair	1	1			1		MA2/ MOD	≥ XI/Ve s.
Total US 20				11							ler, Ile s. + MA2/ MOD
21	4	SIG SG	éclat - fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR	
21	4	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	1	1	1				GR	
21	4	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé micacé	1	1	1				GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase chrono.	Datation
21	4	TN	fine int rosé, ext gris clair lissé micacé	1	1	1				GR	
21	4	CCI ENG	finement granuleuse rouge - engobe ext blanc	9	1			9		GR	1er s.
21	4	CCI ENG	brun orangé à cœur gris, micacée - engobe ext blanc	4	1		1	3		GR	1er s.
21	4	CCI sa	beige	3	1			3		GR	
21	4	DOR	granuleuse brun orangé - badigeon au mica doré	2	1	1		1		GR	1er s.
21	4	NPR	finement granuleuse int brun rouge, ext gris foncé	2	1		1	1		GR	2e 1/2 1er s.
21	4	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris	13	3	3		10		GR	1er s.
21	4	CS gr	gris clair	1	1			1		GR	
Total US 21				38							2e 1/2 1er s.
22	/	SIG SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	2	1		1	1		GR	
22	/	SIG CG	fine rouge orangé micacée, engobe brun rouge	3	1	1		1		GR	
22	/	SIG CG	fine rouge, engobe brun rouge	1	1			1		GR	
22	/	SIG CG	fine orangée, engobe brun rouge	1	1	1				GR	
22	/	TN	fine int beige, ext gris clair lissé	2	2	2				GR	
22	/	TN	fine int beige, ext gris foncé lissé	1	1			1		GR	
22	/	TN	fine int gris beige, ext gris clair lissé micacé	1	1			1		GR	
22	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	2	1		1	1		GR	
22	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé micacé	1	1			1		GR	
22	/	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé	1	1			1		GR	2e 1/2 1er s.
22	/	DOR	granuleuse brun orangé - badigeon au mica doré	1	1	1				GR	1er s.
22	/	CCI ENG	finement granuleuse rouge - engobe ext blanc	1	1			1		GR	1er s.
22	/	CCI sa	beige	9	2	2		7		GR	
22	/	CCI sa	rose orangé	8	1		1	7		GR	
22	/	CCI sa	brun rouge	4	1			4		GR	
22	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	2	1			2		GR	
22	/	amphore	Dr.7/11 - sableuse rosée, fgt chauffé	1	1	1				GR	
22	/	CS gross.	int gris clair, ext gris foncé, dégraissant coquillier	1	1			1		GR	1er s.
22	/	CS gross.	brun orangé à cœur gris, inclusions grossières	5	1			5		GR	1er s.
22	/	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext gris foncé	3	1			3		GR	1er s.
22	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	15	3	3		12		GR	
22	/	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	7	4	4		3		GR	
Total US 22				72							début 1le s. ?
23	/	NPR	finement granuleuse int brun rouge, ext gris foncé	2	1			2		GR	2e 1/2 1er s.
23	/	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext gris foncé	4	2	3	1			GR	1er s.
23	/	CS sa	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
23	/	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé	1	1	1				GR	1le/ 1le s.
Total US 23				8							début 1le s. ?
26	/	SIG SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	3	1	1	1	1		GR	
26	/	SIG CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	1	1	1				GR	≥ fin 1le s. (intrusif ?)
26	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé micacé	1	1	1				GR	
26	/	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé	1	1			1		GR	2e 1/2 1er s.
26	/	CCI sa	orangée	3	1	1		2		GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase chrono.	Datation
26	/	CCI sa	int rosé, ext beige	1	1			1		GR	
26	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	2	1			2		GR	
26	/	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext gris foncé	4	1	1		3		GR	
26	/	CS gr	gris clair - 1 fgt ac badigeon au mica doré	2	1	1		1		GR	
26	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	9	4	4	1	4		GR	
26	/	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	2	1			2		GR	
26	/	CCI sa	orangée, très cuite	1	1			1		MA2 ?	intrusif ?
Total US 26				30							début ile s. ?
27	/	SIG SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR	
27	/	SIG CG	fine orangée, engobe brun rouge	1	1			1		GR	
27	/	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé micacé	1	1			1		GR	
27	/	TR	fine orangée, ext lissé	1	1			1		GR	1er s.
27	/	Plomb. CG	fine int beige, glaçure int/ext brun/jaune	1	1	1				GR	1er s.
27	/	DOR	granuleuse brun orangé - badigeon au mica doré	1	1	1				GR	1er s.
27	/	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé	1	1			1		GR	2e 1/2 1er s.
27	/	CCI ENG	finement granuleuse rouge - engobe ext blanc	2	1			2		GR	1er s.
27	/	CCI gr	brun orangé	1	1			1		GR	
27	/	CCI sa	beige rosé	7	1			7		GR	
27	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
27	/	CS sa lissée	gris clair, ext lissé micacé	1	1	1				GR	1er s.
27	/	NPR	finement granuleuse int brun rouge, ext gris foncé	2	1			2		GR	2e 1/2 1er s.
Total US 27				21							2e 1/2 1er s.
Total général				570							

CATALOGUE DES FORMES

US	Fait	Catég. céram	Forme	NMI	Bd	Fd	Autre	Description	Phase chrono.	Datation	Illustr.
2	/	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	/
4	/	SIG CG	Bet 97 - Curie 21	1			1	mortier	GR	170/ 240	/
4	/	CCI sa	mortier	1	1			large lèvres pendante	GR	fin 1er/ Ile s.	/
4	/	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	/
4	/	CS sa lissée	écuelle	3	3			bord droit ou rentrant	GR	Ile/ Ile s.	/
5	2	CS sa	pot	2	2			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	/
5	2	CS sa lissée	écuelle	2	2			bord droit ou rentrant	GR	Ile/ Ile s.	/
9	/	CNT	jatte	1	1			court bord droit	PRO	Tène finale	/
9	/	NPR	jatte	1	1			imitation Menez 103	GR	2e 1/2 1er s.	/
9	/	CS gr	écuelle	1	1			bord très rentrant	GR	2e 1/2 1er s.	/
9	/	CS sa	pot	1	1			lèvre quasi-horizontale	GR	2e 1/2 1er/ milieu Ile s.	/
9	/	CS sa	pot	4	4			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	/
9	/	CS sa lissée	écuelle	2	2			bord droit ou rentrant	GR	Ile/ Ile s.	/
9	/	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord en bourrelet arrondi - décor à la lame vibrante	GR	Ile/ Ile s.	/
10	/	SIG CG	Bet 44 - Drag.46	1	1			coupelle	GR	110/ 240	/
10	/	CS gr	pot	1	1			lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 1er/ début Ile s.	/
10	/	CS sa	écuelle	2	2			bord rentrant souligné d'une collerette	GR	2e 1/2 1er/ Ile s.	/
10	/	CS sa	écuelle	1	1			bord droit	GR	Ile/ Ile s.	/
10	/	CS sa	jatte	1	1			lèvre rectangulaire horizontale	GR	Ile/ Ile s.	/
12	/	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit	GR	Ile/ Ile s.	/
14	/	SIG CG	Bet 45 - Curie 15	1	1			plat	GR	110/ 240	/
17	/	SIG CG	Drag.37	1	1			coupe hémisphérique	GR	70/ 240	/
17	/	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	/
17	/	CS sa	pot	1	1			lèvre plate éversée	GR		/
17	/	CS sa	pot	1	1			lèvre en crochet	GR	Ile s. ?	/
17	/	CS sa	écuelle	1	1			bord rentrant souligné d'une collerette	GR	Ile/ Ile s.	/
17	/	CS sa	jatte	1	1			lèvre rectangulaire horizontale	GR	Ile/ Ile s.	/
17	/	CS sa lissée	pot	1	1			lèvre horizontale arrondie	GR	2e 1/2 1er/ début Ile s.	/
17	/	CS sa lissée	écuelle	9	9			bord droit ou rentrant	GR	Ile/ Ile s.	/
17	/	CS sa lissée	gobelet	2	2			courte lèvre éversée	GR	fin 1er/ Ile s.	/
17	/	CCI sa	pot ?	1	1			lèvre pendante arrondie	MA2	XIle/ XIIIe s.	/
18	/	SIG SG	Drag.27	1	1			coupelle	GR	15/ Ile s.	/
18	/	CCI sa	cruche	1	1			lèvre éversée rainurée	GR	courant 1er s.	/
18	/	RPR	jatte	1	1			imitation Menez 103	GR	2e 1/2 1er s.	/
18	/	RPR	jatte	1	1			bord en bourrelet arrondi	GR	2e 1/2 1er s. ?	/
18	/	CS gr	pot	1	1			lèvre triangulaire	GR	courant 1er/ début Ile s.	/
18	/	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	/
19	3	SIG SG	Drag.27	1			1	coupelle	GR	15/ Ile s.	/
19	3	SIG SG	Drag.29	1			1	coupe hémisphérique	GR	10/ 90	/
19	3	PFE ARG	Hees 2	1	1			gobelet à bord en corniche	GR	Ile/ Ile s.	19-1
19	3	DOR	pot	1	1			pot sans col à courte lèvre éversée	GR	1er s.	19-2

US	Fait	Catég. céram	Forme	NMI	Bd	Fd	Autre	Description	Phase chrono.	Datation	Illustr.
19	3	amphore	Dr.20	1	1			amphore à huile - variante d à g	GR	70/ Ile s.	19-3
19	3	CS gr	pot	1	1			lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	/
19	3	CS sa	pot	2	2			lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	19-4
19	3	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	19-5
19	3	CS sa	pot	1	1			lèvre en crochet	GR	Ile s. ?	19-6
19	3	CS sa	écuelle	1	1			bord rentrant souligné d'une collerette	GR	2e 1/2 ler/ Ile s.	19-7
19	3	CS sa lissée	écuelle	6	6			bord droit ou rentrant	GR	Ile/ Ile s.	19-8
19	3	CS sa lissée	gobelet	1	1			courte lèvre éversée	GR	fin ler/ Ile s.	19-9
20	/	CCI sa	mortier	1	1			lèvre pendante	GR	fin ler/ Ile s.	/
20	/	amphore	Val de Loire	1	1			lèvre éversée à surface int plane	GR	ler s.	/
20	/	CS gr	pot	1	1			lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	/
20	/	CS gr	jatte	2	2			profil en S - lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	/
20	/	CS sa	pot	1	1			lèvre quasi-horizontale	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	/
20	/	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord en bourrelet arrondi	GR	Ile/ Ile s.	/
21	4	TN	Gose 287/289	1	1			assiette à bord droit	GR	15/ 100	/
21	4	TN	Menez 110	2	2			bol caréné	GR	ler s. (2e 1/2 surtout)	21-1
21	4	DOR	pot	1	1			pot sans col à courte lèvre éversée	GR	ler s.	21-2
21	4	CS gr	pot	1	1			lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	21-3
21	4	CS gr	écuelle	1	1			bord très rentrant	GR	2e 1/2 ler s.	21-4
21	4	CS gr	écuelle	1	1			bord rentrant souligné d'une collerette	GR	2e 1/2 ler s. ?	21-5
22	/	SIG CG	Drag.37	1	1			coupe hémisphérique	GR	70/ 240	/
22	/	TN	Gose 287/289	2	2			assiette à bord droit	GR	15/ 100	/
22	/	DOR	pot	1	1			pot sans col à courte lèvre éversée	GR	ler s.	/
22	/	CCI sa	cruche	1	1			lèvre en poulie	GR	fin ler/ Ile s.	/
22	/	CCI sa	mortier	1	1			courte lèvre pendante	GR	2e 1/2 ler/ Ile s.	/
22	/	amphore	Dr.711	1	1			lèvre éversée arrondie	GR	ler/ Ile s.	/
22	/	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	/
22	/	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet rainuré	GR	Ile s. ?	/
22	/	CS sa	écuelle	1	1			bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ Ile s.	/
22	/	CS sa	écuelle	1	1			bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ Ile s.	/
22	/	CS sa lissée	écuelle	3	3			bord droit ou rentrant	GR	Ile/ Ile s.	/
22	/	CS sa lissée	gobelet	1	1			courte lèvre éversée	GR	fin ler/ Ile s.	/
23	/	CS gr	pot	1	1			lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	/
23	/	CS gr	écuelle	1	2			bord très rentrant	GR	2e 1/2 ler s.	/
23	/	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit	GR	Ile/ Ile s.	/
26	/	SIG SG	Ritt.12	1	1			coupe à collerette	GR	15/ 110	/
26	/	SIG CG	Bet 100 - Drag.45	1	1			mortier	GR	170/ Bas-Empire	/
26	/	TN	Menez 110	1	1			bol caréné	GR	ler s. (2e 1/2 surtout)	/
26	/	CCI sa	cruche	1	1			lèvre en poulie	GR	fin ler/ Ile s.	/
26	/	CS gr	pot	1	1			lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	/
26	/	CS gr	pot	1	1			courte lèvre éversée - badigeon au mica doré	GR	ler s.	/
26	/	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	/

US	Fait	Catég. céram	Forme	NMI	Bd	Fd	Autre	Description	Phase chrono.	Datation	Illustr.
26	/	CS sa	écuelle	3	3			bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin 1er/ 11le s.	/
27	/	SIG SG	Drag.27	1			1	coupelle	GR	15/ 11e s.	/
27	/	Plomb. CG	Vitidurum 7	1	1			coupe à godrons	GR	40/ 80	27-1
27	/	DOR	pot	1	1			pot sans col à courte lèvre éversée	GR	1er s.	27-2
27	/	CS sa lissée	jatte	1	1			imitation Menez 103	GR	2e 1/2 1er s.	27-3

LES INVENTAIRES

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Numéro d'US	Sondage	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Phasage
				Sous	Cpé par	Egal à	Eqniv. à	Sync. de	Sur	Dans		
1	1	Remblai de terre végétale	Limon argileux brun foncé à noir meuble et homogène		CH 6 CH 7 FS 8		15		2 / 8 7 / 20			Contemporain
2	1	Remblai / niveau remanié	Limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec nodules de calcaire et de terre brûlée et quelques petits silex				16 / 20 24		3 / 4		CER	Moderne à contemporain
3	1	Comblement	Grave argileuse brun-orangé, compact et homogène	2						FS 1		Médiéval à moderne
4	1	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec des nodules de calcaire et des silex en plus grand nombre que dans US2	2	FS 1		17 / 25		5 / 6 9 / 14		CER, FAU	Médiéval à moderne
5	1	Comblement	Limon argileux brun hétérogène et compact, mélangé à du limon jaune, avec quelques silex et de rares nodules de calcaire et de terre brûlée	4						FS 2	CER, FAU, TCA	Antique ?
6	1	Substrat anthropisé	Limon jaune faiblement argileux, homogène et compact avec quelques charbons et petits graviers	4	FS 2						CER, FAU, TCA, MET	
7	1	Remblai ?	Perturbations contemporaines aux contours non reconnus, caractérisés par un sédiment noirâtre et de nombreux silex	1					2		MET	Contemporain
8	1	Remblai de terre végétale	Limon argileux brun foncé à noir, homogène et peu compact, avec quelques graviers	1					2			Contemporain
9	1	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec quelques graviers	4			14 / 22		10		CER, FAU, MAL, MET, VER	Médiéval à moderne
10	1	Niveau d'occupation	Limon sableux gris foncé, assez homogène et peu compact, avec des charbons, des fragments de coquilles (notamment de moules) et quelques graviers	9			13		11		CER, FAU, MAL, MET, TCA	Antique ?
11	1	Remblai ou niveau d'occupation	Limon sableux brun-beige assez homogène et peu compact	10			12				CER	Antique ?
12	1	Remblai ou niveau d'occupation	Limon sableux brun-beige assez homogène et peu compact	13			11				CER	Antique ?
13	1	Niveau d'occupation	Limon sableux gris foncé, assez homogène et peu compact, avec des charbons, des fragments de coquilles (notamment de moules) et quelques graviers	14			10		12			Antique ?

Numéro d'US	Sondage	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques						Mobilier présent	Phasage	
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur			Dans
14	1	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec quelques graviers	4			9 / 22		13		CER, TCA	Médiéval à moderne
15	1	Remblai de terre végétale	Limon argileux brun foncé à noir meuble et homogène				1		16			Contemporain
16	1	Remblai / niveau remanié	Limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec nodules de calcaire et de terre brûlée et quelques petits silex	15			2 / 20 24		17			Moderne à contemporain
17	1	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec des nodules de calcaire et des silex en plus grand nombre que dans US2	16			4 / 25		22		CER, FAU, MET, PIE, TCA	Médiéval à moderne
18	1	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun-jaune homogène et meuble, avec des nodules de calcaire et quelques silex	22			26		19 / 23		CER, FAU, TCA	Antique ?
19	1	Comblement FS3	Limon argileux brun meuble et hétérogène ; gros blocs de silex, nodules de charbon de bois	18							CER, FAU, MAL, MET, TCA	Antique ?
20	3	Remblai / niveau remanié	Limon argileux brun-beige, assez compact et homogène avec du gravier, quelques nodules de calcaire et de terre brûlée et quelques petits silex	1			2 / 16 24		21		CER, FAU	Moderne à contemporain
21	3	Comblement	Limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec de nombreux silex	20							CER, FAU, MAL, MET, TCA	Antique ?
22	1	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec quelques graviers	17			9 / 14		18		CER, FAU, MAL, VER	Médiéval à moderne
23	1	Remblai ou niveau de sol ?	Grave sableuse grisâtre avec poches de limon brun	18	FS 3				Substrat		CER, FAU, MET, TCA	Antique ?
24	1	Remblai / niveau remanié	Limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec nodules de calcaire et de terre brûlée et quelques petits silex				2 / 16 20		25			Moderne à contemporain
25	1	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec des nodules de calcaire et des silex en plus grand nombre que dans US2	24			4 / 17		26			Médiéval à moderne
26	1	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun-jaune homogène et meuble, avec des nodules de calcaire et quelques silex	25			18		27		CER, FAU, MAL, MET	Antique ?
27	1	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé à noir assez charbonneux	26					28		CER, FAU, MAL	Antique ?
28	1	Remblai ou niveau de sol ?	Limon jaune-orangé avec blocs et nodules de craie et quelques silex	27					29			Antique ?

Numéro d'US	Sondage	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques						Mobilier présent	Phasage
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur		
29	1	Substrat anthropisé	Limons jaune-orangé très fins, bioturbés, avec quelques petits silex	28					30		
30	1	Substrat	Grave sableuse jaunâtre	29					31		
31	1	Substrat	Grave argileuse orangée	30							
32	1	Niveau de sol	Gravier et silex							CH 6	Contemporain
33	1	Niveau de sol	Gravier et silex							CH 7	Contemporain
34	1	Comblement	Grave sableuse assez grossière							FS 8	Contemporain

INVENTAIRE DES STRUCTURES

Structure		Relations stratigraphiques					Mobilier présent	Proposition de phasage
Type	Numéro	Description / commentaires	Contient les US	Sous	Coupé par	Synch.		
FS	1	Fosse reconnue partiellement dans le sondage et donc de plan indéterminé / profondeur environ 0,5 m / largeur minimale 1,25 m / longueur minimale 2 m	3	2			4	Médiéval à moderne
FS	2	Fosse de plan grossièrement circulaire (diamètre environ 1,25 m) / profil en cuvette assez ouvert / profondeur conservée 0,4 m	5	4			6	Antique ?
FS	3	Fosse de plan grossièrement circulaire (diamètre environ 1 m) / profil en cuvette assez ouvert / profondeur conservée 0,3 m	19	18			23	Antique ?
FS	4	Fosse de plan irrégulier observée partiellement sous la berme du sondage / profil également irrégulier / profondeur conservée 0,4 m / largeur minimale 1,1 m	21	20			Substrat	Antique ?
FS	5	Fosse aperçue très partiellement en bord de sondage et donc non documentée, mais manifestement très proche de FS 2	-	4			6	Antique ?
CH	6	Chemin métallisé par du gravier et de gros silex disposés entre deux rangées de tuiles mécaniques disposées de champ	32				1	Contemporain
CH	7	Chemin métallisé par du gravier et de gros silex disposés entre deux rangées de tuiles mécaniques disposées de champ	33				1	Contemporain
FS	8	Drain ou puisard reconnu partiellement dans la tranchée / plan indéterminé / profondeur non reconnue	34				1	Contemporain

Code matériau	Détail
LTH	Lithique
PIE	Pierre
VER	Verre
MET	Métal
CER	Céramique
TCA	Terre cuite architecturale
TCU	Terre cuite
FAU	Faune (os, corne, ...)
MAL	Malacofaune
HUM	Ossements humains
MOR	Mortier
ORG	Matériaux organiques (cuir, tissu, bois, ...)
DIV	Matériaux composites (PVC, ...)
PRV	Prélèvement

INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Code opération	N° d'inventaire		Tranchée / sondage	Fait / structure / ISO	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau								
AP 108	2	CER	1		Céramique		2	30	GR	
AP 108	4	CER	1		Céramique		18	235	GR / MA	
AP 108	4	FAU	1		Ossement		1	65		
AP 108	5	CER	1	2	Céramique		29	205	GR / MA	
AP 108	5	FAU	1	2	Ossement		3	35		Dont un élément brûlé
AP 108	5	TCA	1	2	Tegula		3	395	GR	Tout recolle
AP 108	5	TCA	1	2	Brique		2	455	GR	Ep. 30 et 45 mm
AP 108	6	CER	1		Céramique		1	25	GR	
AP 108	6	FAU	1		Ossement		1	10		
AP 108	6	MET	1		Clou	Fer	1	10		
AP 108	6	TCA	1		Indéterminé		1	140		Tegula ?
AP 108	7	MET	1		Pichet	Alliage cuivreux	1	155	CTP	Objet complet
AP 108	9	CER	1		Céramique		33	355	GR	
AP 108	9	MET	1		Specillum	Alliage cuivreux	1	1	GR	Seulement l'extrémité en olive
AP 108	9	VER	1		Récipient		1	0,42	GR	
AP 108	10	CER	1		Céramique		59	585	GR / MA	
AP 108	10	FAU	1		Ossement		16	690		Dont 2 cornes
AP 108	10	MAL	1		Huître		1	25		
AP 108	10	MAL	1		Moule		2	5		
AP 108	10	MET	1		Clou		1	15		
AP 108	10	TCA	1		Tegula		1	125	GR	Angle supérieur gauche
AP 108	10	TCA	1		Imbrex		1	40	GR	
AP 108	11	CER	1		Céramique		1	5	GR	
AP 108	12	CER	1		Céramique		2	10	GR	
AP 108	14	CER	1		Céramique		19	240	GR / MA	
AP 108	14	TCA	1		Tegula		1	75	GR	
AP 108	17	CER	1		Céramique		70	770	GR / MA	
AP 108	17	FAU	1		Ossement		4	35		
AP 108	17	MET	1		Tôle	Fer	1	8,76		
AP 108	17	TCA	1		Tegula		1	160	GR	
AP 108	17	TCA	1		Imbrex		1	25	GR	
AP 108	18	CER	1		Céramique		26	650	GR	

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure / ISO	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 108	18	FAU		1		Ossement		3	25		
AP 108	18	TCA		1		Tegula		1	90	GR	Angle inférieur gauche
AP 108	19	CER		1	3	Céramique		132	1425	GR	
AP 108	19	FAU		1	3	Ossement		28	795		Dont quatre cornes de bovidés
AP 108	19	MAL	1	1	3	Huître		2	130		
AP 108	19	MAL	2	1	3	Moule		1	0,99		
AP 108	19	MET		1	3	Clou	Fer	9	80		
AP 108	19	TCA		1	3	Tegula		2	245	GR	Dont un angle inférieur droit
AP 108	20	CER		3		Céramique		11	405	GR / MOD	
AP 108	20	FAU		3		Ossement		2	15		
AP 108	21	CER		3	4	Céramique		38	390	GR	
AP 108	21	FAU		3	4	Ossement		20	115		
AP 108	21	MAL		3	4	Moule		10	11,55		
AP 108	21	MET		3	4	Clou	Fer	1	4,93		
AP 108	21	TCA		3	4	Tegula		1	40	GR	
AP 108	22	CER		1		Céramique		72	1015	GR	
AP 108	22	FAU		1		Ossement		5	55		Dont un élément brûlé
AP 108	22	MAL		1		Huître		1	65		
AP 108	22	VER		1		Récipient		1	3,06		
AP 108	23	CER		1		Céramique		8	130	GR	
AP 108	23	FAU		1		Ossement		2	30		
AP 108	23	MET		1		Clou	Fer	2	20		
AP 108	23	TCA		1		Indéterminé		1	35		
AP 108	26	CER		1		Céramique		30	625	GR	
AP 108	26	FAU		1		Ossement		2	25		
AP 108	26	MAL		1		Huître		1	25		
AP 108	26	MET		1		Clou	Fer	2	10		Dont une tête
AP 108	27	CER		1		Céramique		21	510	GR	
AP 108	27	FAU		1		Ossement		3	145		
AP 108	27	MAL		1		Moule		3	5,87		

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Nom du fichier	Objet de la photographie	Localisation	Auteur
DSC00057.JPG	Vue de la structure FS 2 après fouille manuelle par moitié	Tranchée 1	KD
DSC00058.JPG	Vue en coupe de la structure FS 2	Tranchée 1	KD
DSC00065.JPG	Stratigraphie du sondage 1 (tranchée 1)	Tranchée 1 / sondage 1	KD
DSC00071.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme est / vue de détail de la partie basse	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00072.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme est / vue de détail de la partie médiane	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00073.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme est / vue de détail de la partie médiane	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00074.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme est / vue de détail de la partie haute	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00075.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme est / vue d'ensemble	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00080.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme ouest / vue de détail de la partie basse	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00081.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme ouest / vue de détail de la partie médiane	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00082.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme ouest / vue de détail de la partie médiane	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00083.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme ouest / vue de détail de la partie haute	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00085.JPG	Stratigraphie du sondage 2 (tranchée 1) / berme ouest / vue d'ensemble	Tranchée 1 / sondage 2	PW
DSC00087.JPG	Vue en plan de la structure FS 3 avant fouille	Tranchée 1 / sondage 4	KD
DSC00095.JPG	Stratigraphie du sondage 4 (tranchée 1) / berme ouest / vue d'ensemble à hauteur de la structure 3	Tranchée 1 / sondage 4	KD
DSC00100.JPG	Stratigraphie de l'extrémité ouest de la tranchée 3	Tranchée 3	PW
DSC00105.JPG	Vue de la structure FS 3 après fouille manuelle par moitié	Tranchée 1 / sondage 4	KD
DSC00107.JPG	Vue de détail de la coupe de la structure FS 3	Tranchée 1 / sondage 4	KD
DSC00110.JPG	Vue de la structure FS 4 après fouille manuelle partielle	Tranchée 3	LT
DSC00111.JPG	Vue rapprochée de la structure FS 4 après fouille manuelle partielle	Tranchée 3	LT
DSC00120.JPG	Stratigraphie du sondage 3 (tranchée 1) / berme ouest / vue de détail de la partie basse	Tranchée 1 / sondage 3	PW
DSC00121.JPG	Stratigraphie du sondage 3 (tranchée 1) / berme ouest / vue de détail de la partie médiane	Tranchée 1 / sondage 3	PW
DSC00122.JPG	Stratigraphie du sondage 3 (tranchée 1) / berme ouest / vue de détail de la partie médiane	Tranchée 1 / sondage 3	PW
DSC00123.JPG	Stratigraphie du sondage 3 (tranchée 1) / berme ouest / vue de détail de la partie haute	Tranchée 1 / sondage 3	PW
DSC00125.JPG	Stratigraphie du sondage 3 (tranchée 1) / berme ouest / vue d'ensemble	Tranchée 1 / sondage 3	PW
DSC00127.JPG	Stratigraphie du sondage 4 (tranchée 1) / berme sud-ouest / vue d'ensemble de l'extrémité occidentale du sondage	Tranchée 1 / sondage 4	PW
DSC00129.JPG	Stratigraphie du sondage 4 (tranchée 1) / berme nord-est / vue d'ensemble de l'extrémité occidentale du sondage	Tranchée 1 / sondage 4	PW
DSC00131.JPG	Vue d'ensemble de la tranchée 2 depuis le nord-est	Tranchée 2	PW
DSC00132.JPG	Stratigraphie du sondage 4 (tranchée 1) / berme ouest / vue d'ensemble à hauteur de la structure 3	Tranchée 1 / sondage 4	PW

INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN

Min.	Objet	Type de relevé	Précision / commentaire	Echelle	Date	Auteur(s)
1	Structure FS 2	Coupe	Longitudinale	1/20	30/11/2015	KD
		Plan	Partiel car structure engagée sous la berme	1/20	30/11/2015	
	Stratigraphie sondage 4 (tranchée 1)	Log	Berme sud-ouest	1/20	01/12/2015	KD
	Stratigraphie sondage 1 (tranchée 1)	Log	Berme nord-est	1/20	01/12/2015	KD
	Structure FS 3	Coupe	Longitudinale	1/20	01/12/2015	KD
	Stratigraphie sondage 4 (tranchée 1)	Plan			01/12/2015	KD
		Coupe	Extrémité occidentale de la tranchée (berme sud-ouest)	1/20	01/12/2015	PW
+ 5 feuilles d'un petit carnet utilisées pour des notes de terrain						

